

Diplôme de Conservateur des Bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2014

## **Que sont nos seniors devenus ?**

*Les seniors, un public-cible en devenir pour les bibliothèques*

**Anne-Christelle LOSSER**

Sous la direction de Lucie Daudin  
Directrice-Adjointe – Réseau des Médiathèques de Plaine-Commune

## ***Remerciements***

*Je remercie Lucie Daudin, directrice-adjointe dans le réseau des médiathèques de Plaine-commune, pour ses précieux conseils et son écoute attentive.*

*Je souhaite également remercier pour leur disponibilité et les fructueux échanges que nous avons eus : Yves Alix (Inspecteur Général des Bibliothèques), Thierry Claerr (chef du bureau Lecture publique au Ministère de la Culture et de la Communication) et Zaïma Hamnache (Bureau de la lecture publique), Jao Maciel (responsable du programme Port'âge dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris), Jean-Charles Niclas (Directeur de la bibliothèque municipale d'Angers), Emeline Juillard et Marine Rigeade (chargées de mission au service du Livre et de la Lecture), Florence Schreiber (Directrice du réseau des médiathèques de Plaine-commune), Hervé Suël (médiathèque de Saint-Denis-93) et Karine Valour (bibliothécaire à la BDP de l'Ardèche, programme Culture Bleue).*

*D'autre part, je remercie tous les professionnels qui ont pris le temps de répondre à mes questions, et notamment ceux qui ont bien voulu me renvoyer l'enquête diffusée auprès des BDP.*

*Enfin, je remercie ma famille, et Alain pour son affectueux soutien.*

### **Résumé :**

*Comme les seniors fréquentent peu les bibliothèques alors qu'ils disposent de temps libre, il semble qu'ils soient souvent un public « invisible » voire parfois oublié par les bibliothèques. Jusqu'à présent, ils étaient rarement un « public-cible » pour les bibliothèques même si se sont développées des actions pour les seniors empêchés et si la question semble devenir un objet d'étude. Pour répondre aux attentes des seniors, les bibliothèques doivent être à l'écoute de ce public et ne pas hésiter à innover.*

### *Descripteurs :*

Bibliothèques publiques--France--20<sup>e</sup> siècle

Bibliothèques et personnes âgées--France

Maisons de retraite--France

### **Abstract :**

*As seniors attending some libraries when they have free time, it seems they are a public « invisible » and sometimes forgotten by libraries. Until now, they were rarely a « target audience » for even if libraries have developed actions for seniors and prevented if the question seems to become an object of study. To meet the needs of seniors, libraries should be listening to what the public want and do not hesitate to innovate.*

### *Keywords :*

Public libraries--France

Libraries and old people --France

Retirement homes--France

### **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

# Sommaire

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>9</b>
<b>1 LES SENIORS, UN PUBLIC INVISIBLE ?.....</b>	<b>13</b>
<b>1-1 Les seniors, un public réellement spécifique ?.....</b>	<b>13</b>
1-1-1 <i>Des statistiques peu adaptées.....</i>	13
1-1-2 <i>Un public complexe.....</i>	17
1-1-3 <i>Un public oublié ?.....</i>	20
<b>1-2 Les seniors, un public absent ?.....</b>	<b>22</b>
1-2-1 <i>L'impératif de la fréquentation.....</i>	22
1-2-2 <i>Les causes de cette absence : tentatives d'explication.....</i>	24
1-2-3 <i>Les seniors, des passeurs ? .....</i>	29
<b>1-3 Agir pour les seniors en bibliothèque, entre légitimité et prise de conscience.....</b>	<b>31</b>
1-3-1 <i>Le boom démographique des seniors, une raison d'agir.....</i>	31
1-3-2 <i>Des études locales au rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques.....</i>	32
1-3-3 <i>Le développement des formations et des guides relatifs au public des seniors.....</i>	33
<b>2 UNE OFFRE DES BIBLIOTHÈQUES POUR LES SENIORS PAS ASSEZ VISIBLE ?.....</b>	<b>35</b>
<b>2-1 Une offre de services sur place qui profite aux seniors .....</b>	<b>35</b>
2-1-1 <i>Les missions traditionnelles de la bibliothèque.....</i>	35
2-1-2 <i>Le boom des ateliers numériques, un succès garanti auprès des seniors .....</i>	37
2-1-3 <i>Quels autres services proposés par les bibliothèques à destination des seniors ?.....</i>	41
<b>2-2 Une mobilisation certaine à destination des publics empêchés.....</b>	<b>42</b>
2-2-1 <i>L'essor du portage à domicile.....</i>	42
2-2-2 <i>Les actions à destination des publics en institution .....</i>	44
<b>2-3 Une communication insuffisante sur les actions menées ? .....</b>	<b>46</b>
2-3-1 <i>Un certaine méconnaissance des actions menées par les bibliothèques à destination des seniors .....</i>	46
2-3-2 <i>Communiquer, relayer, ...il en restera toujours quelque chose.....</i>	47
<b>3 POUR UNE POLITIQUE RENOUVELEE ET PLUS VISIBLE DES ACTIONS DES BIBLIOTHÈQUES A DESTINATION DES SENIORS.....</b>	<b>51</b>
<b>3-1 La clé du succès : des partenariats à renforcer.....</b>	<b>51</b>
3-1-1 <i>Mieux connaître l'environnement des seniors pour agir .....</i>	51
3-1-2 <i>Renforcer les partenariats avec les résidences accueillant des seniors et les EHPAD.....</i>	54
<b>3-2 Diversifier les services offerts par la bibliothèque et innover.....</b>	<b>56</b>
3-2-1 <i>Repenser les actions de la bibliothèque pour les seniors et sortir de l'approche centrée sur les livres.....</i>	56
3-2-2 <i>Miser sur l'intergénérationnel.....</i>	58
3-2-3 <i>Pousser les murs ? Aller plus loin dans les actions hors-les-murs.....</i>	61
3-2-4 <i>Créer des espaces seniors ?.....</i>	62
<b>3-3 Seniors et numérique, un enjeu d'avenir .....</b>	<b>63</b>
3-3-1 <i>La lecture sur tablette facilitée pour les seniors ?.....</i>	63

3-3-2 Développer le prêt de liseuses vers les EHPAD, un pari sur l'avenir....	64
3-3-3 Lutter contre « l'illectronisme » des seniors .....	65
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>67</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>69</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>77</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>89</b>

## *Sigles et abréviations*

ABF : Association des Bibliothécaires Français

AGGIR : Autonomie Gérontologique Groupes Iso-Ressources

ALA : *The American Library Association* (Association des bibliothécaires américains)

ANLCI : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

BBF : Bulletin des Bibliothèques de France

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

BMVR : Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale

BNF : Bibliothèque Nationale de France

BPI : Bibliothèque Publique d'Information

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CTL : Contrat Territoire-Lecture

CG : Conseil Général

CLEIRPPA : Centre de Liaison, d'Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées

CODERPA : Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

CSB : Conseil Supérieur des Bibliothèques

DEPS : Département des Études, de la Prospective et des Statistiques (Ministère de la Culture)

DUI : Délégation aux Usages de l'Internet

EEG : Électro-encéphalogramme

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

ENSSIB : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

ERP : Établissement Recevant du Public

FIBE : Formation Initiale des Bibliothécaires d'Etat

FNG : Fondation Nationale de Gérontologie

IFLA : *International Federation of Library Associations and Institutions*

IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales

IGB : Inspection Générale des Bibliothèques

MMS : *Mini Mental Score*

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OPAC : *Online Public Access Catalogue*

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RSP : Relais Services Publics

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UE : Union Européenne

USLD : Unité de Soins de Longue Durée

# INTRODUCTION

---

« *Grandir, c'est vieillir ; Vieillir, c'est grandir.* »<sup>1</sup>

En juillet 2012 était publié le rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) intitulé « Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture »<sup>2</sup>, rédigé par Yves Alix. Ce rapport soulignait le paradoxe existant entre le temps libre dont disposaient les seniors et leur moindre fréquentation des bibliothèques. S'interrogeant sur la manière de remédier à cette désaffection, le rapport souhaitait également alerter sur les enjeux et faire émerger une réflexion sur ce thème, tenant compte des bouleversements actuels et du vieillissement de la population.

Il n'est pas inutile de se demander de quelle façon a été traité le thème des relations entre seniors et bibliothèques dans la littérature professionnelle : le premier constat est que cette question est relativement peu abordée et surtout qu'il s'agit d'une préoccupation récente, probablement liée au fait que la focalisation sur les collections a longtemps retardé l'émergence d'une véritable approche par les publics. Les travaux d'étudiants ayant trait à la question, notamment à l'Enssib<sup>3</sup>, commencent au milieu des années 2000, dans la suite entre autres de la publication de l'étude relative aux « pratiques culturelles des personnes âgées » par la Fondation Nationale de Gérontologie<sup>4</sup> et le Ministère de la Culture.

Mais, avant d'aborder la question des relations entre seniors et bibliothèques, il convient de se demander : qu'est-ce-qu'un senior ? Si l'on se rapporte au critère de l'âge, les seniors s'apparentent classiquement à la population âgée de plus de 60 ans, âge de référence pour le départ en retraite jusqu'à récemment. D'après les données démographiques de l'INSEE, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la France comptait 63,35 millions d'habitants, avec un vieillissement tendanciel lié à l'allongement de la durée de la vie. La structure démographique était la suivante : les plus de 65 ans représentaient 17,1 % de la population dont plus de moitié âgés de 75 ans et plus, en ajoutant que « le nombre de personnes de 60 ans et plus a cru de 22,6 % en 10 ans. » En outre, les projections de l'INSEE pour 2060 « laissent penser que la France comptera 74 millions d'habitants avec 23,6 millions de personnes de plus de 60 ans » et il était ajouté « qu'à partir de 2014, la proportion de personnes de moins de 20 ans serait inférieure à celle des 60 ans ou plus. »

Mais parler de « senior » n'est pas neutre et il faut se questionner sur le glissement tendanciel de terminologie entre « personnes âgées » et « seniors » :

---

<sup>1</sup> Slogan du Prix Chronos de Littérature.

<sup>2</sup> ALIX, Yves, *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture*, Rapport à Madame le Ministre de la Culture et de la Communication, Inspection Générale des Bibliothèques, Rapport n°2012-23, juillet 2012, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66487/les-bibliotheques-et-l-acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture.html> >, (consulté le 15 mai 2013).

<sup>3</sup> DUTON, Frédéric, MICHAUX, Lionel, PANET-TOURNE, Mathilde, ROLLINAT, Catherine, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013); RAMANATXO, Ophélie, *Les services des bibliothèques publiques aux personnes âgées empêchées : état des lieux de l'offre, évaluation de la demande, propositions d'actions*. Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2006, [en ligne], (consulté le 10 juin 2013) ; LUCIDO EL HARRAG, Aurélie, *L'offre de services en direction des personnes âgées « empêchées » : l'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon*, Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2006, [en ligne], (consulté le 23 juillet 2013) ; BOULLAY, Séverine, *Loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ?* Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2008, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

<sup>4</sup> Fondation Nationale de Gérontologie, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Ministère de la Culture et de la francophonie, Département des études et de la prospective, La Documentation française, 1993.

pour Serge Guérin, sociologue<sup>5</sup> « l'appropriation par le public et les médias du mot senior va au-delà de l'effet de mode.[...] Ce glissement sémantique est révélateur de significations plus profondes. Le terme de senior a fait florès depuis la fin des années 1980. Il englobe plusieurs situations sociales (l'actif, le préretraité et le retraité) ; il reste flou sur la limite d'âge (selon les études, les auteurs et les pratiques, le senior débute à 45-50 ans, à 50-55 ans, ou à 60-65 ans). Le terme de senior se veut porteur d'une image positive qui s'oppose aux dénominations traditionnelles. Elle provient d'abord de l'utilisation d'une terminaison sportive (junior, senior et vétéran) d'origine latine marquant les âges de la vie et l'entrée dans la maturité, mais aussi la continuité entre les générations et l'insertion constante dans un même monde compétitif. [...] Le terme senior est en outre une référence au vocable américain qui suggère une modernité propre et signifiante au regard des référents culturels de la société française [...] enfin, le terme senior évacue le social. Qualifier un individu de vieux, c'est d'une façon l'inscrire du côté des vieillards. C'est-à-dire finalement des assistés, des inutiles et de ceux qui se rapprochent de la mort. A l'inverse, le mot senior indique que l'individu entre dans une nouvelle étape de sa vie. [...] et qu'il peut aussi trouver d'autres modes d'identification que le travail » et de conclure « ce glissement sémantique est tout à la fois culturel, social et idéologique. [...] La France d'aujourd'hui refuse le miroir de la vieillesse. »

Le critère de l'âge n'est donc pas suffisant pour aborder la question des seniors. En effet, « on est socialement vieux de plus en plus jeune et biologiquement vieux de plus en plus tard ; on peut être vieux à 30 ans et actif à 90 ans.<sup>6</sup> » A l'évidence, les « personnes de plus de 60 ans » représentent une réalité complexe qui incite Serge Guérin<sup>7</sup> à proposer une approche dans laquelle « on compte au moins trois typologies de seniors : les *SeTra* (*Seniors Traditionnels*), les *BooBos* (*Boomers Bohèmes*) et les *SeFra* (*Seniors Fragilisés*) » qui peuvent être ainsi caractérisés :

les jeunes seniors, les *BooBos*, les *Boomers Bohèmes*, qui bénéficient d'un triangle d'or symbolisé par le temps disponible, le pouvoir d'achat et la santé, cible de choix pour les professionnels de la vente et du marketing... [...] les *SeTra*, *Seniors Traditionnels*, dont l'âge est généralement supérieur à 60 ans, marqués par un conservatisme économique et culturel allant croissant [...] [qui] forment souvent une sorte de majorité silencieuse [...] les *SeFra*, *Seniors Fragilisés*, qui le plus souvent ont dépassé les 75 ans, sont en perte d'autonomie physique, mentale ou sociale.

Bien que la variable de l'âge soit discutable, c'est cependant celle qui a été retenue dans ce mémoire afin d'être en cohérence avec les travaux déjà conduits. Ainsi, nous parlerons des « seniors » en faisant référence aux personnes âgées de plus de 60 ans.

D'autre part, il convient de préciser que le champ d'étude se limitera aux bibliothèques publiques au sens des bibliothèques de lecture publique (bibliothèques municipales, intercommunales et bibliothèques départementales de prêt), excluant donc les bibliothèques universitaires, la Bibliothèque Nationale de

<sup>5</sup> GUERIN, Serge, *L'invention des seniors*, Hachette, collection Pluriel, 2002.

<sup>6</sup> CARADEC, Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Nathan, collection Sociologie, 2001.

<sup>7</sup> *Ibid.*

France (BNF) mais aussi la Bibliothèque Publique d'Information (BPI). Nous emploierons le terme de bibliothèque au sens générique du terme, en ayant conscience que l'offre sur le terrain est de plus en plus souvent une offre multi-supports et multimédia, pour laquelle le vocable médiathèque semble plus approprié.

Il existe donc aujourd'hui un paradoxe entre le temps libre dont disposent les seniors, qui ont, pour la majorité, cessé leur activité professionnelle, et leur faible niveau de fréquentation des bibliothèques. Il semble même exister un phénomène de « décrochage » à partir de 55 ans. Or, l'allongement de la durée de la vie et le poids croissant des seniors dans la population doivent nous interroger sur les relations que les seniors et les bibliothèques entretiennent. Ceci conduit à se demander si l'offre proposée par les bibliothèques est adaptée et si elle doit l'être. Plus globalement, nous souhaitons nous questionner pour savoir si les seniors constituent aujourd'hui un « public-cible » pour les bibliothèques : existe-t-il une volonté d'attirer ce public ? d'écouter ses besoins ? de lui proposer une offre adaptée ?

Afin de répondre à ces questions, du point de vue méthodologique, nous avons d'une part, effectué des recherches bibliographiques et consulté des ressources en ligne ainsi que des portails de bibliothèques, et d'autre part, mené des entretiens qualitatifs, qui ont été complétés par une enquête auprès des bibliothèques départementales de prêt via un questionnaire en ligne ayant permis de recueillir 36 réponses.

Après nous être demandé si les seniors sont ou non un public visible pour les bibliothèques (quelles sont leurs pratiques ? font-ils partie des publics cibles dans les orientations institutionnelles des bibliothèques ? sont-ils invisibles parce-qu'ils n'ont plus les moyens -d'abord physiques- de venir à la bibliothèque ou parce-que leurs attentes se confondent avec celles des autres adultes ?), nous nous interrogerons pour savoir si l'offre des bibliothèques à destination des seniors est assez lisible, que ce soit pour les seniors qui fréquentent la structure ou pour les publics empêchés et, enfin, nous proposerons des pistes à explorer pour attirer les seniors ou capter ce « public-cible », dont le poids démographique est de plus en plus important.



# 1 LES SENIORS, UN PUBLIC INVISIBLE ?

Après nous être demandé si les seniors sont réellement un public spécifique, nous nous interrogerons pour savoir si ce public, relativement absent des bibliothèques, est une sorte de « non-public » et enfin, nous envisagerons la prise de conscience récente au niveau des bibliothèques, faisant des seniors un public « émergent ».

## 1-1 LES SENIORS, UN PUBLIC RÉELLEMENT SPÉCIFIQUE ?

Comment les seniors sont-ils caractérisés à travers les statistiques ? Ont-ils des pratiques culturelles homogènes ? Peut-on observer des effets d'âge ou de génération ? Leur spécificité est-elle prise en compte dans les orientations institutionnelles ?

### *1-1-1 Des statistiques peu adaptées*

#### *1-1-1-1 60 ans, le bon âge ?*

Comme cela a été précisé, c'est le critère d'âge (les personnes âgées de 60 ans et plus) qui a été retenu pour étudier la population des seniors. Une fois ce choix arrêté, il convient donc de se reporter aux sources officielles afin d'étudier plus précisément ce public et caractériser, si c'est possible, les comportements de cette tranche d'âge. A ce stade, il faut remarquer qu'il est assez difficile de croiser les données puisqu'en l'occurrence ce ne sont pas toujours les mêmes bornes en termes d'âge qui sont retenues. A titre d'illustration, la synthèse sur les données d'activité des bibliothèques municipales<sup>8</sup> ne donne pas d'indication sur l'âge des inscrits, bien qu'une question figure sur l'enquête renseignée par les bibliothèques où l'on distingue deux catégories d'adultes, les 15-64 ans et les plus de 65 ans. Les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français conduites depuis 1973 sont de ce point de vue plus fines puisqu'elles différencient les tranches 55-64 ans et 65 ans et plus, voire pour certaines analyses les 75 ans et plus.

Le caractère peu malléable des statistiques tient également au fait qu'elles sont, à l'exception des enquêtes sur les pratiques culturelles, construites sur une tranche unique (les + de 55 ans, de 60 ans ou de 65 ans) alors que, comme nous le verrons plus loin, les seniors sont une population complexe. En conséquence, il est difficile de procéder à des analyses détaillées sur des pratiques différenciées et, de fait, d'en déduire des évolutions.

Enfin, il faut indiquer que peu de statistiques relatives aux pratiques culturelles des seniors et à leurs relations avec les bibliothèques sont disponibles<sup>9</sup>. La principale source reste les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français<sup>10</sup> ainsi que le retraitement des données qui a été réalisé à l'occasion de la publication, sous l'égide de la Fondation Nationale de Gérontologie et du Ministère de la Culture, des « Pratiques culturelles des personnes âgées »<sup>11</sup> en 1993, et qui n'a jamais été actualisé.

<sup>8</sup> Observatoire de la Lecture Publique, Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques Municipales-Données d'activité 2011- Synthèse nationale*, [en ligne], (consulté le 25 octobre 2013).

<sup>9</sup> Le même constat est effectué par l'équipe du Prix Chronos dans leur étude : Fondation Nationale de Gérontologie, *Les modes de lecture dans le cadre du Prix Chronos- Comment lisent les jurés du Prix Chronos*, étude évaluative en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture, novembre 2010, [en ligne], (consulté le 25 novembre 2013).

<sup>10</sup> *Les pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective, 1990 ; *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

<sup>11</sup> Fondation Nationale de Gérontologie, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Ministère de la Culture et de la francophonie, Département des études et de la prospective, La Documentation française, 1993.

### *1-1-1-2 Des pratiques culturelles identifiées malgré tout*

La principale source pour caractériser les pratiques culturelles des seniors est donc constituée par les enquêtes du Département des Études, de la Prospective et des Statistiques du Ministère de la Culture, qui s'attachent à étudier le taux de pénétration de chaque activité culturelle au sein de la population. Il est intéressant de retracer les évolutions<sup>12</sup> entre la première enquête réalisée en 1973 et celle de 2008,<sup>13</sup> et de prendre en compte les « dynamiques générationnelles »<sup>14</sup> afin de pouvoir réaliser des projections. Ainsi, Olivier Donnat repère, lors de l'analyse de l'enquête 2008, marquée par la prolifération de l'internet et des « nouveaux écrans », quatre tendances entre 1973 et 2008 : « une évolution continue à la hausse de l'écoute quotidienne de la télévision et de la musique enregistrée [...] ; à l'inverse, la lecture quotidienne de la presse et la lecture régulière de livres (20 livres ou plus dans l'année) en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle ont vu leur taux de pratiquants diminuer de manière continue. » ; il faut également noter en 2008 une diminution de la proportion d'utilisateurs inscrits en bibliothèque. En synthèse, l'analyse comparée dans le temps permet donc de dégager quatre évolutions : la culture de l'écran et le boom musical, le recul de la lecture d'imprimés, l'essor des pratiques en amateur (avec des opportunités élargies grâce à l'essor du numérique) et la fréquentation à la hausse des établissements culturels<sup>15</sup>.

Si l'on se focalise sur les seniors, on trouve des éléments très utiles dans l'analyse qui s'intéresse aux « dynamiques générationnelles »<sup>16</sup> : si la consommation intensive de télévision, qui a connu une augmentation continue du temps d'écoute marque le pas en 2008, il est établi que « les consommateurs les plus assidus des programmes télévisés se recrutent au sein des mêmes catégories de population : les personnes âgées et/ou faiblement diplômées ; le critère de l'âge est en effet déterminant. » Une autre tendance à l'œuvre liée à un effet générationnel concerne l'augmentation de l'écoute quotidienne de musique : « la majorité de ceux qui ont eu un contact quotidien avec la musique à leur entrée dans le monde adulte, quelle que soit leur génération, n'ont pas vraiment abandonné cette habitude en vieillissant. » Parallèlement, il faut retenir la hausse tendancielle en ce qui concerne les sorties et le fait que « la propension à sortir le soir a gagné du terrain chez les adultes [...] notamment chez les personnes de 60 ans et plus au cours de la dernière décennie. » Concernant la fréquentation des salles de cinéma, « les baby-boomers demeurent aujourd'hui la génération dont le niveau de fréquentation des salles de cinéma reste le plus élevé à ce moment de la vie. » ; mais il faut aussi remarquer « la tendance au vieillissement [...] dans le cas des concerts classiques ». Il précise aussi sur le vieillissement des publics : « Les dynamiques générationnelles doivent également être analysées à la lumière de l'élévation générale du niveau de formation [...] l'influence du diplôme est particulièrement forte dans le cas du spectacle vivant [...] les publics des lieux culturels ont connu un vieillissement plus ou moins marqué du fait du poids des

---

<sup>12</sup> *Les pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective, 1990.

<sup>13</sup> *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

<sup>14</sup> DONNAT, Olivier, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture Prospective*, 2007/3, juin 2007, [en ligne], (consulté le 25 juillet 2013).

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*

seniors dans la population française mais aussi de leur mode de loisirs désormais davantage tourné vers l'extérieur », donc un vieillissement des publics des visites de musées et d'expositions.

Si l'on examine désormais les tendances à l'œuvre parmi les seniors au niveau de la lecture, il faut relever, concernant la lecture d'imprimés, que « dans le cas des journaux, la baisse est générale mais son ampleur est moindre chez les personnes âgées et les habitants des petites agglomérations. »<sup>17</sup> et « les personnes âgées de 60 ans et plus, qui étaient en 1973 proportionnellement les plus nombreuses à lire chaque jour un journal, ont nettement mieux résisté que les autres tranches d'âge. Il en résulte un vieillissement du lectorat. » Sur la lecture de livres, qui connaît une baisse tendancielle globale, les évolutions sont contrastées au plan de l'âge : « si les 15-24 ans demeurent la classe d'âge où les lecteurs de livres sont proportionnellement les plus nombreux, les seniors ont rattrapé leur retard, provoquant un vieillissement du lectorat qui est plus net encore au niveau de la lecture régulière. Être un fort lecteur n'est plus une propriété étroitement associée à la jeunesse, comme c'était le cas au début des années 70 : désormais, les personnes de plus de 60 ans et plus comptent autant de forts lecteurs que les 15-24 ans. » Par ailleurs, « le recul de la lecture de livres résulte à la fois des nouveaux comportements des générations nées à partir des années 60 et d'une tendance structurelle à la réduction du rythme de lecture au fil de l'avancée en âge, notamment chez les hommes. [...] Dans le cas de la lecture régulière, la dimension générationnelle du phénomène est encore plus nette dans la mesure où elle concerne aussi les femmes : chaque nouvelle génération est arrivée à l'âge adulte avec une proportion de forts lecteurs inférieure à la précédente, si bien que les baby-boomers restent aujourd'hui une génération avec la plus forte proportion de forts lecteurs au moment de l'entrée dans l'âge adulte. [...] On retiendra donc que le vieillissement et la féminisation du lectorat (notamment dans le cas de la lecture régulière) sont liés puisque le recul générationnel, comme les abandons au fil de l'avancée en âge, a surtout concerné les hommes. » Concernant les livres, Olivier Donnat<sup>18</sup> fait remarquer : « le fait que la proportion de lecteurs au sein de la population n'ait pas augmenté depuis le début des années 70 est en soi surprenant, compte-tenu de l'augmentation générale du niveau de diplôme. Cela signifie qu'en réalité, l'intérêt des Français pour le monde des livres est aujourd'hui, pour un niveau de diplôme donné, nettement inférieur à ce qu'il était trente-cinq ans auparavant. » Si ces données peuvent donner lieu à diverses interprétations, on peut retenir la formule trouvée par Christian Baudelot en 1999 : « la France lit plus mais les Français lisent moins », signifiant que « la progression globale de la lecture dissimule une baisse tendancielle des pratiques individuelles, dans un contexte où les marges de progression liées à l'augmentation du niveau scolaire ont été consommées par trente années de massification scolaire. »<sup>19</sup>

De façon synthétique<sup>20</sup>, est mise en avant « l'importance de la dimension générationnelle dans la plupart des mutations observées, qu'il s'agisse de l'augmentation de la durée d'écoute de la télévision, du boom musical, de la baisse de la lecture d'imprimés, des progrès des pratiques artistiques en amateur ou des transformations des comportements en matière de spectacle vivant. Chaque fois qu'il y a eu changement, celui-ci a été initié par la génération montante avant d'être amplifié par les suivantes, qui ont conservé en vieillissant une grande partie des habitudes acquises au temps de leur jeunesse. » L'exemple des baby-boomers est d'ailleurs assez emblématique : « leurs

<sup>17</sup> DONNAT, Olivier, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture Prospective*, 2007/3, juin 2007, [en ligne], (consulté le 25 juillet 2013).

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> COULANGEON, Philippe, *Sociologie des Pratiques Culturelles*, La Découverte, 2010.

<sup>20</sup> *Ibid.*

comportements s'inscrivent souvent en rupture par rapport à ceux des générations précédentes [...] : après avoir porté la contre-culture au tournant des années 70 et directement contribué à une certaine « juvénilisation » de la culture, ils participent aujourd'hui, compte-tenu de leur engagement toujours important dans le domaine culturel, au vieillissement général des publics. »

Il ressort donc de ces analyses que les comportements des seniors influencent les pratiques culturelles et leurs évolutions. Mais, à côté des baby-boomers, il ne faut pas oublier que : « certaines catégories cumulant les avantages ou les handicaps sont celles dont les comportements à l'égard des équipements culturels sont les plus homogènes. C'est le cas par exemple des 65 ans et plus dont près de la moitié (45%) n'ont franchi les portes d'aucun équipement culturel au cours des 12 derniers mois, ce qui renvoie en partie à leur âge mais traduit aussi leur faible niveau de diplôme d'ensemble, et , pour beaucoup, leur éloignement de l'offre culturelle. »<sup>21</sup>

En complément de ces enquêtes, des données sont également disponibles dans « Les pratiques culturelles des personnes âgées »<sup>22</sup>, publié en 1993. Bien qu'elles soient déjà anciennes, il n'est pas inutile d'en rappeler les principales conclusions afin de mesurer les évolutions à l'œuvre depuis une vingtaine d'années. Le retraitement des données aboutissait en 1993 à une classification en six groupes, avec une première scission entre « les personnes tournées vers l'extérieur » et celles « fermées aux sorties culturelles ». Dans le premier groupe des personnes âgées « tournées vers l'extérieur », on trouvait d'abord « les assoiffés de culture » (18% des 60 ans et plus) qui avaient « une forte implication dans tous les domaines culturels et constituaient le public privilégié des expositions de peinture, des galeries d'art, de l'opéra, des musées et du théâtre » ; en second lieu, on trouvait les « noctambules » (13%) (repas entre amis, cinéma, théâtre, même le soir) puis les « férus de culture populaire » (14%) avec « une prédilection pour les boules, les jeux de cartes, la chasse, le bricolage, le jardinage, les fêtes foraines, les spectacles sportifs et le bal. ». Le second groupe, qualifié de « personnes âgées fermées aux sorties culturelles » était constitué des « éternels attablés » (19 % des 60 ans et plus) pour qui les repas étaient « au centre de leur vie » (réceptions familiales et restaurants), puis venaient « les confinés au domicile » (21%) dont les « seules portes sur l'extérieur » étaient la famille et la télévision ; enfin, le dernier sous-groupe rassemblait « les exclus » (15%), caractérisés par un fort isolement social, « une accumulation de non-pratiques » et un « cumul de handicaps : [c'étaient] les plus sous-diplômés, les plus âgés et ceux qui [vivaient] le plus fréquemment seuls. » ; pour ces derniers, la retraite est véritablement « une mort sociale » selon l'expression employée par Anne-Marie Guillemard en 1968 et conduisait « à un mode de vie quasi-végétatif ». L'image qui ressort de cette enquête semble aujourd'hui un peu jaunie mais elle a permis de poser quelques jalons et d'avancer quelques clés d'analyse comme l'idée qu'entre 1973 et 1988, se dégageait déjà une tendance à un plus fort investissement des seniors dans l'univers des loisirs, qui n'a fait que se confirmer ensuite ; par ailleurs, elle a fait émerger l'idée selon laquelle les différenciations de pratiques tenaient plus à des effets de générations qu'à des effets d'âge.

---

<sup>21</sup> *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

<sup>22</sup> Fondation Nationale de Gérontologie, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Ministère de la Culture et de la francophonie, Département des études et de la prospective, La Documentation française, 1993.

A titre complémentaire, il est intéressant de se reporter à deux mémoires soutenus à l'Enssib, l'un portant sur « les personnes âgées dans les bibliothèques municipales »<sup>23</sup> et l'autre sur « loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ? »<sup>24</sup>

Le premier, qui s'appuie sur une enquête réalisée en 2004 auprès de 229 seniors, aboutit au constat suivant : « les plus de 60 ans n'ont pas ou très peu de pratiques singulières ou spécifiques par rapport aux autres catégories de public [...] [elles] ne constituent donc pas de communauté d'usages homogènes. Les usages et attentes des personnes âgées sont tout aussi divers et variés et par là même aussi complexes à analyser que ceux des autres usagers. Face à cette multiplicité observée, le discours des bibliothécaires nous a semblé assez simplificateur et caricatural, limitant les personnes âgées à de « charmantes mamies consommatrices assidues de romans à l'eau de rose » et à des « papys lecteurs compulsifs de la presse et amateurs d'histoire locale [...] Ce public apparaît donc assez méconnu par les professionnels des bibliothèques eux-mêmes. » et les auteurs d'ajouter « si spécificité il y a, elle est donc à rechercher chez les non- fréquentants (ou non inscrits). »

Le second mémoire, qui repose sur 38 entretiens auprès de seniors âgés de 57 à 79 ans (âge moyen de 63,5 ans), cible une tranche d'âge déjà plus homogène même si les pratiques peuvent varier. Il est indiqué en conclusion : « offre spécifique, peut-être pas, mais amélioration générale des services des bibliothèques, voilà en somme l'action la plus pertinente à mener envers le public des nouveaux retraités [...] les seniors ne se distinguent guère des classes plus jeunes dans la consommation de biens et de services [...] ils aspirent à une vie équilibrée autour de trois pôles : un temps pour soi, un temps familial et un temps de contribution pour la vie sociale. »

Les éléments disponibles permettent de caractériser les pratiques culturelles des seniors, et de voir qu'il existe des dynamiques générationnelles à l'œuvre, mais il ressort de cette étude que peu de données précises sur des tranches d'âges plus fines sont disponibles. Or, la connaissance des comportements des seniors vis-à-vis des pratiques culturelles semble un préalable nécessaire pour comprendre leurs attentes et adapter l'offre proposée.

### **1-1-2 Un public complexe**

#### ***1-1-2-1 Des grilles de lecture pour traduire la complexité***

Il n'est donc pas si simple de définir ce qu'est un senior. Au-delà du critère d'âge retenu (les plus de 60 ans), qui sert de marqueur dans la plupart des études et des statistiques, il s'avère que les seniors ne sont pas un groupe social homogène.

En effet, quel est le point commun entre un jeune retraité de 62 ans en pleine forme, aux revenus confortables, avec du temps libre et une personne âgée de 87 ans, vivant en Ehpad, classée en GIR2<sup>25</sup> et dépendante ? Il est assuré que leurs modes de vie ne sont pas comparables et qu'en conséquence, leurs pratiques vis-à-vis des bibliothèques seront très éloignées.

Afin de mieux appréhender cette diversité, diverses classifications sont envisageables, comme celle de Serge Guérin<sup>26</sup>, pour qui « la notion de seniors est trop

<sup>23</sup> DUTON, Frédéric, MICHAUX, Lionel, PANET-TOURNE, Mathilde, ROLLINAT, Catherine, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales.*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

<sup>24</sup> BOULLAY, Séverine, *Loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ?* Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2008, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

<sup>25</sup> Cf infra.paragraphe 3-1-1-2

<sup>26</sup> GUERIN, Serge, *L'invention des seniors*, Hachette, collection Pluriel, 2002.

restrictive pour décrire une réalité complexe » et qui propose « au moins trois typologies de seniors : *les SeTra* (Seniors Traditionnels), *les BooBos* (Boomers Bohèmes) et *les SeFra* (Seniors Fragilisés) » qui peuvent être ainsi caractérisés :

\* *les SeTra* conservent à 55, 70 ou 85 ans peu ou prou le même type de comportement : plutôt conservateurs, ils donnent la priorité aux valeurs sûres et consomment sans ostentation. La transmission et l'héritage restent des objectifs structurants. Ils restent très consommateurs d'autant qu'ils ont fini de rembourser les emprunts contractés et qu'ils sont souvent propriétaires de leur logement. En termes de volumes, ils sont dominants : 12 millions de personnes environ.

\* *les SeFra* constituent la partie la moins médiatisée des seniors car ce sont les plus fragiles et les moins « médiatiquement corrects ». Ils représentent une consommation plus spécifique à travers une demande pour des biens et services d'accompagnement, de sécurité et à très fort contenu médicalisé. Ils sont et seront fortement générateurs de création de nouveaux emplois. En termes de volumes, ils représentent près de 1,5 million de personnes.

\* *les Boobos*, ces jeunes seniors issus du baby-boom, sont les gagnants du début du millénaire et s'appêtent à former le groupe dominant à travers la détention du pouvoir économique et de l'influence culturelle. Cette population est de plus en plus en capacité d'orienter la consommation globale, de faire et défaire les modes et les tendances. En termes de volumes, ils représentent environ 8 millions de personnes et chaque année, 140 000 foyers supplémentaires viennent les rejoindre. »

Parallèlement, la revue en ligne *Seniorscopie*<sup>27</sup>, qui analyse les tendances au niveau marketing appliquées aux seniors, distingue 3 tranches d'âge en fonction de l'année de naissance : les *boomers* (1946-1964), les *seniors* (1930-1946) et les *ainés* (nés avant 1930).

Enfin, si l'on se place d'un point de vue gériatrique, il est également classique de différencier 3 tranches d'âge : les 60-75 ans, qui ont en général peu recours aux soins, les 75-85 ans qui ont un risque plus élevé de présenter des problèmes de santé et à qui peut être appliqué le concept de *fragilité* et enfin les plus de 85 ans, qui entrent dans *le grand âge* avec un niveau de risque accru de dépendance. Pour les plus dépendants, c'est souvent aux alentours de cet âge que se fait l'entrée en établissement gériatrique (EHPAD ou autre), quand le maintien à domicile n'est plus possible.

La nécessité de proposer des catégories (forcément réductrices) dans plusieurs disciplines renforce l'idée que les seniors sont une frange de la population complexe, aux comportements diversifiés et aux pratiques culturelles différentes. Sans revenir sur le fait qu'il n'est pas aujourd'hui matériellement possible d'analyser ces différences, compte-tenu de l'indisponibilité de données statistiques, l'on peut se demander comment ce public est appréhendé au niveau des bibliothèques.

<sup>27</sup> [www.seniorscopie.com](http://www.seniorscopie.com)

### ***1-1-2-2 Une vision souvent réductrice de la part des professionnels des bibliothèques***

Les seniors sont souvent un public méconnu des bibliothèques, ce qui peut aboutir à une vision réductrice et caricaturale de la part des professionnels, et qui ne porte en tout état de cause que sur les usagers inscrits ou fréquentant la structure. Peu d'études ont été menées sur le sujet, mais cette question est effleurée dans quelques travaux comme le mémoire Enssib de 2004<sup>28</sup> qui conclut :

« Au sein des bibliothèques, la vision des personnes âgées apparaît bien souvent réductrice et caricaturale. Nous n'avons pu mener d'enquête méthodique sur les représentations des personnes âgées au sein du personnel des bibliothèques, mais les conversations que nous avons pu avoir à l'occasion de nos entretiens sur sites et nos expériences antérieures nous laissent penser que les bibliothécaires connaissent mal le public de plus de 60 ans. Nous avons souvent pu entendre des phrases telles que « si vous cherchez des personnes âgées, allez au rayon des ouvrages en gros caractères » ou « oui, nous avons beaucoup de petites mamies qui viennent emprunter des romans régionaux ou des romans sentimentaux. »

Il est également possible de se reporter à un ouvrage de Marielle de Miribel<sup>29</sup> où elle consacre un paragraphe aux seniors dans sa « galerie de portraits », issus de travaux de groupes avec des bibliothécaires pendant des formations sur l'accueil. Concernant les « personnes du 3<sup>e</sup> âge et plus », trois portraits sont dépeints : « *Large vision ou la dame âgée à handicap visuel* » : « qu'est-ce qui est susceptible de les intéresser ? D'abord un contact humain, des gens à qui parler [...] si elles aiment lire, elle sont généralement friandes de la presse magazine et des ouvrages en gros caractères, de fiction, ou du terroir, ainsi que des textes enregistrés. Elles apprécient que la bibliothécaire (plutôt une femme) s'occupe d'elles, discute avec elles, et leur fasse une sélection personnelle d'ouvrages à lire. Elles comptent sur une relation personnelle avec quelques bibliothécaires. Certaines viennent régulièrement, sinon tous les jours, à la bibliothèque, puis cessent de venir pour des raisons de handicap physique. » ; « *Monsieur « Moi, d'abord ! » ou le retraité lecteur de la presse quotidienne* » : « il vient tous les jours, arrive dès l'ouverture ; s'assoit dans le coin des périodiques pendant plusieurs heures et lit la presse. Il arrive même parfois avant l'heure d'ouverture pour être le premier. [...] Il garde sous son coude plusieurs journaux pour pouvoir les lire à son aise et à son rythme, sans se préoccuper des autres lecteurs qui désirent les lire aussi. Si d'aventure les numéros du jour ne sont pas en rayon quand il arrive, il demande avec fermeté des explications. » ; « *Au rendez-vous des fidèles* » : « Tous les jours, un ou plusieurs groupes de personnes retraitées se retrouvent à la bibliothèque. Ils s'approprient un espace particulier [...] et restent assis là à commenter le temps qui passe. Ils ne font rien de spécial, ne lisent rien. [...] En aucun cas, ils n'iraient s'asseoir ailleurs, ce serait comme s'ils n'étaient plus chez eux. Ils ne se mélangent pas non plus aux autres groupes qui font la même chose qu'eux, car ils ne se fréquentent ni ne se parlent, même s'ils s'observent du coin de l'œil. »

<sup>28</sup> DUTON, Frédéric, MICHAUX, Lionel, PANET-TOURNE, Mathilde, ROLLINAT, Catherine, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

<sup>29</sup> De MIRIBEL, Marielle, *Accueillir les publics. Comprendre et agir*, éd. du Cercle de la Librairie, 2013.

De façon complémentaire, peut aussi être cité l'article du BBF<sup>30</sup> « *Le vieil homme et la mère, ou l'assidu et l'occasionnelle, Quatre portraits d'usagers des bibliothèques de lecture publique d'Albi* », qui rapporte les résultats d'une enquête menée à la médiathèque d'Albi (81) et fait ressortir, à partir du critère de fréquentation « quatre portraits-types, [dont celui du] retraité albigeois qui vient tous les jours dès l'ouverture » et qui « passe plus d'une heure à la médiathèque, pour y lire un quotidien, un magazine ou une revue [...] c'est d'ailleurs le seul secteur qu'ils indiquent fréquenter souvent. » Les auteurs de l'enquête posent alors l'hypothèse suivante :

dans le cas [de ces] publics retirés du monde du travail et peu ou pas concernés par des obligations familiales, on peut penser que la présence à la médiathèque, en venant combler un défaut de sociabilité et imprimer un rythme à l'existence, constitue une forme de participation continuée à l'activité sociale, et, du même coup, du maintien d'une vie sociale ordinaire.

Il en ressort donc une approche intuitive du public des seniors, que l'on assimile trop souvent à des personnes handicapées et dont on réduit les choix de lecture à la presse, l'histoire locale, ainsi qu'aux romans sentimentaux ou de terroir.

La diversité du public des seniors, où se côtoient plusieurs générations, avec des attentes et des besoins différents, est donc mal connue des bibliothécaires, tendant à faire des seniors « un public invisible », à la fois car il ne vient pas, mais aussi parce-que ses pratiques ont tendance à se superposer avec celles des autres adultes. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les actions à destination de ce public ne soient pas toujours adaptées. Mais la méconnaissance de ce public n'en fait-il pas aussi un public « oublié », notamment au niveau des orientations institutionnelles ?

### **1-1-3 Un public oublié ?**

L'approche par les « publics », assimilée à une application des principes « marketing », est assez récente en bibliothèque. Afin de vérifier si le public des seniors est effectivement pris en compte, il est proposé d'étudier d'une part, si des actions à destination de ce public sont prévues dans la démarche institutionnalisée des contrats territoire-lecture et d'autre part, si ce public est pris en compte dans les projets d'établissement ou de service des bibliothèques.

#### ***1-1-3-1 Contrats territoire-lecture et seniors***

La démarche des contrats territoire-lecture (CTL) a été lancée en 2010 en application des « *Quatorze principes pour le développement de la lecture* » définis par Frédéric Mitterrand, alors Ministre de la Culture. Ils prennent le relais des contrats ville-lecture et poursuivent des objectifs comparables, dont la sensibilisation à la lecture des publics empêchés, et ils encouragent le développement d'une approche partenariale afin d'optimiser l'offre de lecture

<sup>30</sup> DESACHY, Matthieu, FIJALKOW, Ygal, JALAUDIN, Christophe, « Le vieil homme et la mère, ou l'assidu et l'occasionnelle, Quatre portraits d'usagers des bibliothèques de lecture publique d'Albi », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°5, [en ligne], (consulté le 11 octobre 2013).

publique. Le bilan sur le dispositif contrats territoires-lecture<sup>31</sup> réalisé par le service du Livre et de la Lecture en novembre 2012 rapporte le chiffre de 109 CTL en cours d'exécution ou de négociation en vue d'un financement en 2013. Les « axes forts » des contrats relevés dans le bilan s'articulent autour du numérique, de la jeunesse et du développement du réseau ; s'agissant des publics, il est relevé que « parmi les publics spécifiques, la petite enfance, les scolaires et les adolescents sont ceux que l'on retrouve le plus souvent au cœur des conventions. ». Ainsi, sur les 109 CTL en cours, et après vérification auprès du bureau de la lecture publique du Ministère de la Culture, il apparaît que seuls 8 contrats<sup>32</sup>, donc moins d'un sur dix, contiennent un volet spécifique aux seniors.<sup>33</sup> Les actions envisagées se déclinent autour de quelques thèmes : portage à domicile, ateliers d'écriture, partenariats avec les EHPAD, et, pour le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence (04), un projet un peu plus original autour de la valorisation du patrimoine écrit et oral à destination des aînés.

De même, en dépit de recommandations énoncées par l'IFLA<sup>34</sup>, il n'existe pas au niveau national de document d'orientation faisant des seniors un « public cible » en tant que tel, si ce n'est l'inclusion de fait d'une partie des seniors dans les publics empêchés dans l'énoncé des quatorze principes précités. A contrario, on trouve à l'étranger, et notamment au Canada l'énoncé de sept lignes directrices par l'association canadienne des bibliothèques<sup>35</sup> (*Canadian Library Association*) pour aider les bibliothèques canadiennes à adapter leurs services ; le même type de démarche existe aux Etats-Unis<sup>36</sup>, où l'ALA (*The American Library Association*) récompense en outre par un prix la bibliothèque ayant une initiative originale à destination des seniors.

### ***1-1-3-2 Les seniors, un public-cible dans les projets de service des bibliothèques ?***

En ce qui concerne les projets d'établissement ou de service des bibliothèques de lecture publique, il est proposé de distinguer les bibliothèques municipales (BM) ou intercommunales et les bibliothèques départementales de prêt (BDP).

S'agissant des BM, et après une recherche sur internet auprès d'une trentaine de bibliothèques, il s'avère que les projets de service sont rarement accessibles ou mis en avant sur les portails des bibliothèques. Par contre, sur les sites consultés<sup>37</sup>, il a été observé que quelques bibliothèques (moins de 5), notamment les bibliothèques de Grenoble (38), Montreuil (93) ou Nice (06), consacrent une page ou un onglet particulier aux services proposés aux seniors. Les pages ciblées seniors sont un indicateur révélant que la bibliothèque entend faire de cette population un public-cible. Cependant, ce qui est notable lorsque l'on analyse le contenu des pages concernées, c'est que, de façon assez fréquente, les actions à destination des seniors sont largement assimilées aux

<sup>31</sup> *Bilan du dispositif des contrats territoire-lecture*, Service du Livre et de la Lecture, Ministère de la Culture, novembre 2012, [en ligne].

<sup>32</sup> Source : Entretien avec Marine Rigeade, chargée de mission au bureau de la Lecture publique, Ministère de la Culture, 19 septembre 2013.

<sup>33</sup> Les 8 territoires concernés sont les suivants : 2 projets en Alsace (Mulhouse/Agglomération Mulhouse2A/CG du Haut-Rhin, et Saint-Louis/Communauté de communes des trois frontières/CG du Haut-Rhin/structures hospitalières et EHPAD/Associations de bénévoles), le CG d'Ille-et-Vilaine, la communauté de communes de Beaugency, pour la Lorraine le CAEG, la communauté de communes Pays d'Argentan, le CG des Alpes de Haute-Provence.

<sup>34</sup> PANELLA, Nancy Marie, (dir.), *Guide à des bibliothèques desservant des patients hospitalisés, des personnes âgées et handicapées dans des institutions de long séjour* (traduction française de Georgette RAPPAPORT), La Haye, IFLA, 2004, [en ligne], (consulté le 23 juillet 2013).

<sup>35</sup> *Canadian Library Association, Canadian Guidelines on Library and Information Services for Older Adults*, 2002, [en ligne].

<sup>36</sup> *American Library Association, Guidelines for Library Services to Older Adults*, 1999, [en ligne].

<sup>37</sup> Portails de bibliothèques consultés dans la semaine du 18 novembre 2013 : Agen (47), Albi (81), Aurillac (15), Bar-le-Duc (55), Biarritz (64), Bordeaux (33), Cannes (06), Castres (81), Châlons-en-Champagne (51), Chambéry (73), Chaumont (52), Dijon (21), Gourdon (46), Grenoble (38), Guéret (23), Laon (02), Metz (57), Montauban (82), Montreuil (94), Nancy (54), Nantes (44), Nice (06), Reims (51), Rennes (35), Rodez (12), Saint-Herblain (44), Strasbourg (67), Toulouse (31), Villeurbanne (69).

actions pour les publics handicapés ; on retrouve donc largement le distingo entre les seniors empêchés et les autres. En outre, quelques bibliothèques proposent un tarif préférentiel pour les seniors au-delà de 65 ou 70 ans, soit un tarif réduit, soit la gratuité, comme à Grenoble (38), Reims (51) ou Toulouse (31).

Une autre clé de lecture pourrait consister à se demander comment ces actions sont inscrites dans les organigrammes des bibliothèques, qui sont en général un reflet de l'organisation et du projet institutionnel : cette information est rarement disponible, mais l'on peut relever l'exemple de la bibliothèque de Toulouse (31) qui a identifié un département « l'œil et la lettre », chargée des publics spécifiques.

Concernant les BDP, il ressort de l'enquête réalisée que seules 15 BDP sur 36 répondent par l'affirmative à la question « *les actions en direction de seniors sont elles inscrites en tant que telles dans votre projet de service, s'il existe ?* », ce qui n'empêche pas d'autres structures de mener des actions en faveur de ce public, mais la question peut se poser de savoir si les actions mises en place à destination des seniors sont ou non une ligne forte des orientations de l'équipement. Le contre-exemple en la matière est constitué par la BDP de l'Ardèche (07) à travers son programme « Culture Bleue » mis en place depuis 1997, qui fait office d'exemple à suivre mais qui n'a pas provoqué beaucoup d'émules comme le souligne Yves Alix<sup>38</sup> dans son rapport.

Au-delà des projets de service des BDP, l'autre marqueur au niveau des départements est le schéma départemental de lecture publique, voire dans certains départements le schéma départemental en faveur des personnes âgées ou schéma gérontologique qui peut prévoir un volet culturel. Bien que la question n'ait pas été posée en tant que telle dans l'enquête réalisée, 7 BDP citent spontanément les dispositions prévues par ces documents de cadrage territorial. On peut également ajouter que dans les motivations des BDP pour mettre en place des actions à destination des seniors, une majorité souligne spontanément que les seniors sont un « public-cible » car il s'agit d'un public prioritaire pour le Conseil général, qui assume des responsabilités vis-à-vis de ce public à un autre niveau (action sociale).

## **1-2 LES SENIORS, UN PUBLIC ABSENT ?**

Après avoir observé que les seniors ne sont pas véritablement un public spécifique, même s'il présente des particularités, il convient de se demander si les seniors sont réellement absents des bibliothèques et de tenter d'avancer quelques pistes d'explication.

### **1-2-1 L'impératif de la fréquentation**

#### ***1-2-1-1 Une préoccupation récente***

La question de la fréquentation est une question assez neuve en bibliothèque comme le souligne Claude Poissenot<sup>39</sup> pour qui « la question de la fréquentation a pris une certaine ampleur » et « irrigué le débat sur les bibliothèques au cours de

<sup>38</sup> ALIX, Yves, *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture*, Rapport à Madame le Ministre de la Culture et de la Communication, Inspection Générale des Bibliothèques, Rapport n°2012-23, juillet 2012, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66487/les-bibliotheques-et-l-acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture.html> >, (consulté le 15 mai 2013).

<sup>39</sup> POISSENOT, Claude, « La fréquentation en question », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°5, [en ligne], (consulté le 11 octobre 2013).

cette période [depuis le début des années 2000]. » Le sociologue met en garde contre la focalisation sur le nombre d'inscrits, qui a eu tendance à s'éroder, et indique que « l'activité des bibliothèques est sous-estimée à travers les seules statistiques d'inscrits », à tel point qu'à la fin des années 1990 une enquête spécifique sur les non-inscrits fut diligentée par la Direction du Livre et de la Lecture. D'ailleurs, la synthèse annuelle sur les données d'activité des bibliothèques municipales distingue désormais le fréquentant (« celui qui sans utiliser nécessairement un service signalé de la bibliothèque utilise le lieu temporairement. Le fréquentant est inscrit ou non inscrit. »), l'utilisateur inscrit (« celui qui utilise au moins un service de la bibliothèque en ayant eu à s'identifier auprès de la bibliothèque ») et l'utilisateur emprunteur (« celui qui utilise à minima le service d'emprunt des documents »).<sup>40</sup> L'auteur ajoute que la fréquentation est devenue « un enjeu », aussi bien en terme de « volume des usagers » que de « structure de la fréquentation » (qui sont les usagers?). Au-delà des débats sur les chiffres de la fréquentation, on peut quand même rappeler que les bibliothèques restent les établissements culturels les plus fréquentés au plan local et les plus propices à favoriser une certaine démocratisation culturelle.

Et les seniors, fréquentent-ils les bibliothèques ? Les fréquentent-ils plus ou moins qu'avant ? Sans revenir sur le détail des données présentées supra, il faut rappeler que la moyenne nationale est de 18 % d'inscrits, toutes tranches d'âge confondues. Au niveau global, « la proportion des Français inscrits en bibliothèque municipale paraît globalement stable [...] la baisse des inscriptions des 15-19 ans est compensée par la progression des 55 ans et plus, ce qui se traduit au final par un vieillissement de la population des inscrits. »<sup>41</sup> Par ailleurs, il faut relever que 84 % des plus de 65 ans déclarent ne jamais fréquenter la bibliothèque (contre 72 % pour l'ensemble) et enfin, que c'est chez les seniors que l'on trouve la plus forte corrélation entre fréquentation et inscription : ainsi, sur 100 personnes de plus de 65 ans déclarant fréquenter cet équipement, 72 y sont inscrites (contre 65 % en moyenne). Il existe donc une sorte de légitimité, à cet âge, à fréquenter la bibliothèque quand on a fait la démarche de s'inscrire.

### 1-2-1-2 Et dans le reste de l'Europe ?

Avant de se demander pourquoi si peu de seniors fréquentent les bibliothèques, il est utile de se demander comment la France se situe vis-à-vis des autres pays européens.<sup>42</sup> Sur ce sujet, des données récentes, publiées en mars 2013, et recueillies dans le cadre du projet Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, permettent de comparer la France et ses voisins européens (recueil effectué dans 17 pays<sup>43</sup> de l'Union Européenne/UE). L'enquête sur la « répartition de la fréquentation des bibliothèques au cours des 12 derniers mois » rapporte qu'en France, 15 % des plus de 65 ans ont fréquenté une bibliothèque alors que la moyenne de l'Union Européenne est de 14 % ; quant aux 55-64 ans, ils sont 22 % en France, soit un peu au-dessus de la moyenne de l'UE (18%). Certes, il conviendrait d'affiner les comparaisons et de distinguer les chiffres de la Grande-Bretagne et ceux de

<sup>40</sup> Observatoire de la Lecture Publique, Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques Municipales-Données d'activité 2011- Synthèse nationale*, [en ligne], (consulté le 25 octobre 2013).

<sup>41</sup> *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

<sup>42</sup> TNS, *Rapport final de l'Enquête paneuropéenne destinée à évaluer les perceptions des utilisateurs à l'égard des avantages liés aux technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques publiques*, Fondation B. et M. Gates, mars 2013, [en ligne], (consulté le 15 octobre 2013) et TNS, *Rapport final sur la perception des avantages offerts par les TIC dans les bibliothèques françaises : le point de vue des usagers*, Fondation B. et M. Gates, mars 2013, [en ligne], (consulté le 15 octobre 2013).

<sup>43</sup> Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumaine, Royaume-Uni, République Tchèque.

l'Europe du Nord, qui doivent être plus élevés ; cependant, cette comparaison européenne permet d'établir que la situation française n'est pas isolée.

## **1-2-2 Les causes de cette absence : tentatives d'explication**

A ce jour, les enquêtes de public ciblées sur les seniors et cherchant à expliquer leur relative désaffection par rapport aux bibliothèques sont rares. Les seules données disponibles sont le mémoire de Séverine Boullay,<sup>44</sup> axé sur les jeunes retraités, et quelques chiffres exploitables dans des enquêtes plus générales. En conséquence, il n'y a pas ici de prétention à expliquer cet état de fait mais juste une tentative pour synthétiser des raisons déjà avancées ou suggérer de faire le lien avec d'autres facteurs explicatifs. Dans un objectif de lisibilité, on distinguera les causes externes et les causes internes à la bibliothèque.

### ***1-2-2-1 Un public « empêché » pour de multiples raisons***

L'une des principales raisons de l'absence des seniors en bibliothèque, et peut-être la plus simple à avancer, est « l'empêchement » des seniors dû à des raisons physiques et physiologiques, c'est-à-dire à une incapacité fonctionnelle progressive dans les déplacements. Cette raison prend de l'importance avec l'avancée en âge et ne peut bien sûr être retenue pour les jeunes seniors, mais elle ne doit cependant pas être négligée, car il est certain qu'un senior dont le périmètre de marche se réduit sera amené à faire des choix, et à peut-être, « négliger » la bibliothèque au profit d'un commerce de proximité, quand il doit choisir entre deux déplacements : « quand on est âgé... on renonce parce qu'on n'arrive pas aller au bout de la rue.<sup>45</sup> » Ceci reste cependant une explication facile, qui ne touche pas la majorité des seniors, et qui, en tout état de cause, justifie la mise en place d'actions de portage à domicile. Une autre cause « d'empêchement » est la probabilité de survenue d'un handicap tel qu'un handicap visuel ou auditif, qui conduira le senior à ne plus fréquenter la bibliothèque car il ne peut plus profiter des ressources proposées. Plus globalement, il ne faut pas nier que l'avancée en âge provoque un ralentissement des fonctions cognitives qui influent entre autres sur la capacité de concentration et de mémorisation. Mais, là aussi, si ce besoin est établi, ceci n'exclut pas d'adapter l'offre proposée.

Par ailleurs, d'autres hypothèses, plus générales, et permettant de tenter d'expliquer la faible fréquentation des bibliothèques en France s'appliquent aux plus de 60 ans : à savoir, une image de la bibliothèque, « temple du savoir », qui freine certains publics, qui ne se reconnaissent pas dans cette offre culturelle et se demandent ce qu'ils pourraient venir y chercher. Ces explications trouvent un écho parmi les seniors, peut-être moins habitués à fréquenter les bibliothèques parce-que, globalement, leur niveau de diplôme est un peu plus faible que celui des autres tranches d'âge (en 2007, entre 27 et 28 %- selon le sexe- des 55-64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat et plus, alors qu'ils étaient de 60 à 69 % chez les 15-24 ans). Cependant, cette explication devrait progressivement perdre de son acuité ; en effet, « la génération des baby-boomers a été la première à bénéficier

---

<sup>44</sup> BOULLAY, Séverine, *Loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ?* Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2008, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

<sup>45</sup> Cité dans *Les personnes âgées et la lecture*, Actes du colloque, Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône, rencontre du 27 juin 2002, Conseil Général des Bouches du Rhône (13).

d'un accès plus facile à l'enseignement supérieur. »<sup>46</sup> Cette explication ne doit cependant pas être négligée, car, même s'il est possible de commencer à fréquenter la bibliothèque à tout âge, il est certain que ce type de démarche est facilitée chez des individus pour qui c'était une habitude, à un moment ou un autre de leur vie. En outre, et sans faire de raccourci, il faut souligner que les chiffres de l'illettrisme<sup>47</sup> publiés par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) montrent que 7 % de la population adulte, âgée de 18 à 65 ans, est en situation d'illettrisme ; l'étude par groupe d'âge<sup>48</sup> fait quant à elle ressortir que ce phénomène concerne 12 % des 56-65 ans et que, en ce qui concerne les « difficulté à l'écrit », « les générations plus âgées éprouvent plus de difficultés avec parmi les 50-59 ans, 21 % « en difficulté à l'écrit » (15 % en difficultés graves ou fortes) et parmi les 60-65 ans, 24 % de la population concernée. Il faut cependant nuancer ce chiffre en précisant qu'il tombe à 12 % en moyenne pour les personnes scolarisées en France. » Ces chiffres battent en brèche l'idée que l'illettrisme est principalement un problème qui concerne la jeunesse. D'ailleurs, certains plans régionaux de lutte contre l'illettrisme mis en place dans les régions ont intégré des actions destinées aux seniors, comme en Champagne-Ardenne et en Provence Alpes-Côte d'Azur.<sup>49</sup>

### 1-2-2-2 La bibliothèque en concurrence

A mi-chemin entre explication externe et raison intrinsèque, il faut se demander si la bibliothèque ne souffre pas d'une mise en concurrence avec d'autres activités. Peu d'études posent la question aussi directement, mais on peut émettre quelques hypothèses. D'une part, cette explication peut être avancée pour les seniors les plus jeunes, tentés de privilégier des activités plus « dynamiques » telles que la pratique de sports, les activités en plein-air ou les voyages. C'est en tout cas l'une des hypothèses avancées lors de l'enquête publiée sur *Quintonic.fr*<sup>50</sup>, site communautaire dédié aux 50 ans et plus, et qui révélait début 2013 que presque un senior sur 3 (31%) lirait entre 0 et 5 livres seulement par an. En outre, les enquêtes sur les pratiques culturelles font ressortir que les seniors ont diversifié leurs loisirs (cinéma : + 8 points chez les plus de 65 ans entre 1997 et 2008, spectacles, sorties le soir...) et qu'ils forment le groupe qui regarde le plus et de façon la plus assidue la télévision : en 2008, 96 % des personnes âgées de 65 ans regardaient la télévision tous les jours (ce chiffre ayant connu une croissance de 8 points par rapport à 1997) et le temps moyen d'écoute de la télévision des plus de 65 ans était de 27 heures alors que le moyenne des plus de 15 ans se situait autour de 21 heures.<sup>52</sup> Certes, la mise en concurrence de la bibliothèque, et de la lecture, par la télévision fait débat mais il est établi que « les non-lecteurs sont en France beaucoup plus nombreux parmi les gros consommateurs de télévision. En 2008, 39 % des Français qui regardaient la télévision 20 heures ou plus par semaine figuraient aussi parmi les non-lecteurs, alors qu'en-dessous de 10 heures hebdomadaires de télévision, ils n'étaient que 19 % dans ce cas. »<sup>53</sup>

<sup>46</sup> DONNAT, Olivier, « Pratiques culturelles 1973-2008 - Dynamique générationnelle et pesanteurs sociales », *Culture Études*, DEPS, 2011/7, [en ligne], (consulté le 16 juillet 2013).

<sup>47</sup> Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), *L'évolution de l'illettrisme en France - Des chiffres pour éclairer les décisions*, mai 2013, [en ligne], (consulté le 22 novembre 2013).

<sup>48</sup> INSEE, Enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ), « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », *INSEE Première*, Nicolas Jonas, division Emploi, N°1426, Décembre 2012, [en ligne], (consulté le 10 octobre 2013).

<sup>49</sup> ANLCI, *Agir ensemble contre l'illettrisme sur tous les territoires*, 2012, [en ligne], (consulté le 22 novembre 2013).

<sup>50</sup> Relayé sur *BibliObs*, « Les plus de 50 ans sont-ils de petits lecteurs ? », publié le 24 mars 2013, [en ligne], (consulté le 14 octobre 2013).

<sup>51</sup> *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> COULANGEON, Philippe, *Sociologie des Pratiques Culturelles*, La Découverte, 2010.

Mais il faut également s'interroger sur les besoins documentaires des seniors et sur la façon dont ils y répondent. D'une part, alors que le recours à la bibliothèque pour des besoins documentaires est peu important en France, cette tendance s'accroît avec l'avancée en âge, d'autant que les besoins informationnels des seniors, ayant quitté le monde professionnel, baissent.<sup>54</sup> Et l'on peut ajouter que le recours croissant à internet pour satisfaire ces besoins ne va pas dans le sens des bibliothèques.

Enfin, l'idée peut être avancée que la bibliothèque est concurrencée car elle ne trouve pas les moyens d'être assez attractive pour cette tranche d'âge ; bien sûr, cette explication ne s'applique, une fois encore, pas exclusivement aux seniors mais doit conduire à se demander quelles pourraient être les actions à mettre en œuvre pour attirer ce public au sein des bibliothèques.

### **1-2-2-3 Des lieux peu adaptés ?**

Si l'on étudie désormais les raisons intrinsèques qui expliquent la désaffection des seniors, on peut se poser diverses questions : la bibliothèque est-elle vraiment adaptée aux seniors d'un point de vue fonctionnel ? Et notamment : l'équipement est-il suffisamment accessible de l'extérieur ? Équipement culturel de proximité par excellence, la bibliothèque est-elle facilement desservie par les transports en commun ? L'accessibilité des locaux est-elle facilitée pour un public qui, sans être handicapé, peut présenter des difficultés à la marche ?

Outre l'accessibilité extérieure, la question de l'adaptation des locaux se pose aussi du point de vue de l'aménagement intérieur : les fauteuils sont-ils adaptés à des seniors ? Les rayonnages ne sont-ils pas trop hauts ? Faut-il se pencher pour accéder aux ouvrages ? L'éclairage est-il suffisant ? L'acoustique convient-elle ? Dans l'étude de 2004, les élèves de l'Enssib<sup>55</sup> relevaient, sur la thématique de l'aménagement intérieur, que les sondés insatisfaits (31%), « qui reconnaissent avoir une condition physique qui rend parfois difficile la consultation de documents sur place, constataient que peu [était] fait pour leur faciliter la consultation (rayonnages mal adaptés, manque de fauteuils, escaliers trop raides...) ». Dans le même ordre d'idées, Séverine Boullay<sup>56</sup> rapportait le témoignage d'un usager de la bibliothèque de Blois (41) : « les fauteuils [de la section Image et Son à Blois pour l'écoute], on ne peut pas en sortir quand on arrive à mon âge. »

Il est également possible de se demander si un certain type de nouveaux équipements prennent assez en compte les seniors, d'autant que certaines enquêtes de publics, à l'instar de celle réalisée à Lyon (69) en 2008,<sup>57</sup> montrent que les seniors ont tendance à privilégier les bibliothèques de quartier ou les structures plus petites, moins impersonnelles, à la bibliothèque centrale (quand elle existe) ou aux équipements de plus grande importance. Claude Poissenot,<sup>58</sup> constate d'ailleurs que l'érosion de la fréquentation touche diversement les structures et s'interroge :

<sup>54</sup> TRICOT, André, BOUBEE, Nicole, *Qu'est-ce que rechercher de l'information ?* Presses de l'Enssib, 2010.

<sup>55</sup> DUTON, Frédéric, MICHAUX, Lionel, PANET-TOURNE, Mathilde, ROLLINAT, Catherine, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

<sup>56</sup> BOULLAY, Séverine, *Loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ?* Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2008, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

<sup>57</sup> *Enquête de fréquentation sur les visiteurs du réseau de la BM de Lyon et leurs pratiques – novembre 2008, rapport d'analyse*, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40690-enquete-de-frequentation-sur-les-visiteurs-du-reseau-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon-et-leurs-pratiques-novembre-2008.pdf> >, (consulté le 27 septembre 2013).

« ce sont les trois-quarts des bibliothèques centrales de communes de plus de 50 000 habitants qui sont frappés par une baisse de leur fréquentation. Les établissements qui représentent la lecture publique par des bâtiments d'envergure sont encore plus touchés que les autres [...] à l'inverse, les établissements installés dans des communes de moins de 20 000 habitants semblent mieux résister à l'érosion de la fréquentation physique. »

et l'auteur de proposer un parallèle, « cette évolution ressemble au rééquilibrage observé à propos de la consommation entre les hypermarchés et les supermarchés », même s'il indique que cette hypothèse demanderait à être vérifiée.

De même, la bibliothèque conserve pour beaucoup d'utilisateurs potentiels une image de « temple du savoir » qui peut freiner la fréquentation des adultes, donc des seniors, car ils pensent ne pas pouvoir y trouver des ouvrages à leur portée ou en phase avec leurs centres d'intérêt, ou être rapidement rebutés s'ils ne trouvent pas de points de repère dès l'entrée (des romans familiers par exemple). On peut ajouter à cela le manque de compréhension de l'organisation interne de la bibliothèque, jugée trop complexe : en effet, le mode de classement au sein de la bibliothèque n'est pas évident pour nombre d'utilisateurs ; enfin, des équipements tels que les OPAC (catalogues informatisés) ou les automates de prêt-retour peuvent gêner certains utilisateurs, dont les seniors, moins familiers de ce type d'outils, et qui regretteront le côté impersonnel de cette automatisation. La question n'est peut-être pas finalement l'implantation de tels équipements, mais l'attention portée aux utilisateurs afin de les aider à s'appropriier ces nouveaux modes de fonctionnement et à dépasser la peur du changement. Sur ces derniers équipements, il ne faut cependant pas négliger le regret que peuvent avoir certaines personnes âgées, qui ont tendance à rechercher et à privilégier le contact plutôt que la machine.

### ***1-2-2-4 « Un public chasse l'autre » : l'absence des seniors, un effet collatéral des politiques en direction de la jeunesse ?***

La moindre fréquentation des seniors peut aussi pour une part s'expliquer par la difficulté de cohabitation entre les publics, dans des espaces de plus en plus ouverts. Ainsi, dans l'enquête menée en 2004,<sup>58</sup> il est noté que « si 66,8 % des personnes âgées déclarent ne jamais être dérangées par les autres utilisateurs, le dérangement le plus gênant est lié au bruit pour 18,8 % des sondés, ce bruit étant souvent attribué aux enfants et adolescents », même si les auteurs émettent « des doutes sur le fait qu'une partie de non-fréquentation pourrait être expliquée par ce motif. » Ils relèvent également que « plusieurs personnes avouent ne pas venir le mercredi pour éviter le bruit et l'agitation du public scolaire et collégien, majoritaire ce jour-ci. Le fait de disposer de temps peut permettre aux personnes âgées de mettre en œuvre des « stratégies d'évitement », impossibles à instaurer pour des personnes actives », mais encore faut-il que la bibliothèque leur permette, grâce à ses horaires d'ouverture, d'adapter leur venue à la bibliothèque.

Au-delà de la gêne occasionnée par les autres publics parce que « l'on préfère le calme », il faut souligner que cette gêne peut aussi trouver sa source dans une surdité naissante qui rendra, chez les seniors concernés, l'intolérance à certains bruits plus importante.

En tout état de cause, ces arguments ne peuvent expliquer à eux seuls la désaffection, bien qu'il ne faille pas les négliger dans les causes explicatives d'un

<sup>58</sup> POISSENOT, Claude, « La fréquentation en question », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°5, [en ligne], (consulté le 11 octobre 2013).

<sup>59</sup> DUTON, Frédéric, MICHAUX, Lionel, PANET-TOURNE, Mathilde, ROLLINAT, Catherine, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales.*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

« abandon » progressif de la bibliothèque chez certains seniors, surtout si elles se cumulent avec d'autres facteurs (perte de mobilité...).

Mais il existe peut-être une autre raison plus profonde qui expliquerait que les seniors fréquentent moins la bibliothèque : c'est le surinvestissement de la bibliothèque vis-à-vis des jeunes publics. Il ne s'agit pas ici de mettre en cause les actions menées auprès de la petite enfance, ou envers les publics scolaires ou les adolescents ; il s'agit « d'investissements » importants pour l'avenir au niveau des politiques publiques. Simplement, ceci doit amener à s'interroger et à se demander si l'impression que l'on sur-investit les jeunes publics ne tend pas à gommer la place qui pourrait être faite à d'autres publics, dont les seniors. Une fois encore, les objectifs des actions menées, dans une visée éducative et dans un objectif de démocratisation culturelle, ne sauraient être mis en cause. Mais l'on peut se demander si cette orientation ne participe pas d'une tentation plus générale que l'on pourrait qualifier de « jeunisme » ? Comme dans d'autres secteurs, n'avons-nous pas entendu « qu'il fallait rajeunir le public des bibliothèques » ? Sur ce sujet en général, Serge Guérin<sup>60</sup> se montre assez critique : « rajeunir, rajeunir, rajeunir, voilà le maître-mot qui suffirait à définir le projet de notre société [...] le panurgisme ambiant vise à se prosterner devant l'autel de la jeunesse [...] vieillir est devenu synonyme de tristesse, de médiocrité et d'abandon. » Si l'on examine les actions menées par les bibliothèques, on constate que les actions en direction du jeune public sont pléthore et souvent anciennes, dans la lignée de ce qui fut impulsé après-guerre par l'Heure Joyeuse, alors que celles à destination d'un public âgé semblent finalement rester marginales.

### *1-2-2-5 Des réticences internes ?*

Au-delà des raisons intrinsèques qui relèvent du bâti, de l'aménagement intérieur ou des orientations prioritaires du projet de service, il est utile de se demander s'il n'existe aussi des freins internes au niveau des agents, et plus largement de la culture professionnelle des bibliothécaires. Comme nous l'avons indiqué, les seniors ne trouvent peut-être pas assez leurs marques dans les bibliothèques : se sentent-ils aussi accueillis que dans une librairie s'ils ont besoin d'un conseil ? Trouvent-ils toujours auprès des professionnels l'écoute, la patience et la disponibilité dont ils ont besoin ?

Et, pour faire le lien avec le « sur-investissement du jeune public » évoqué précédemment, ne peut-on avancer l'idée qu'il peut exister des réticences d'ordre psychologique à développer des actions à destination des seniors ? N'est-ce pas plus valorisant, plus agréable et gratifiant de s'occuper des jeunes ? En effet, quand c'est un senior qui se présente, il va peut-être falloir faire un effort, parler un peu plus fort, être « convaincant », alors que l'on ira peut-être plus spontanément vers un enfant. Et puis, l'avancée en âge des seniors renvoie forcément à des questions plus difficiles, à son propre vieillissement, ce qui peut être délicat dans une société où le jeunisme domine. Ces analyses pourront paraître un peu décalées et elles ne constituent qu'une hypothèse, mais dans d'autres milieux professionnels comme le secteur des soins (donc par principe dans des secteurs où la personne âgée sera plus probablement une personne fragilisée et dépendante), elles font leur chemin et obligent les professionnels à se questionner sur leurs pratiques : il semble plus simple et plus spontané de prendre un bébé dans les bras que de soutenir le regard d'une personne âgée. Évidemment, ce constat ne peut être généralisé, et alors que

<sup>60</sup> GUERIN, Serge, *L'invention des seniors*, Hachette, collection Pluriel, 2002.

certain professionnels des bibliothèques sont très à l'aise avec les enfants, d'autres préfèrent le contact des aînés. Cependant, au décours d'un projet de service par exemple ou des objectifs annuels, la question mérite de faire l'objet d'une discussion en équipe afin de ne pas « passer à côté » d'un public, dès lors qu'il constitue un « public-cible ». Le principe est que chaque public a ses attentes et ses caractéristiques et que l'on répondra d'autant mieux à ses besoins, que l'on sera à son écoute.

Enfin, n'y aurait-il pas également, chez les bibliothécaires français, l'idée que se lancer dans ce type de projet, développer des actions pour les seniors, c'est « faire du social » et que ceci ne fait pas partie des missions de la bibliothèque, même en lecture publique ? Si l'on prend l'exemple de l'action culturelle à destination des publics empêchés, un ouvrage soulignait en 2008<sup>61</sup> « la frilosité de notre profession concernant les animations à destination des publics empêchés n'est pas sans lien avec l'absence de formation relative à ces derniers. [...] les services des bibliothèques aux personnes empêchées ont suscité des professions de foi engagées et passionnées, et on ne peut plus justifiées [...] les obstacles majeurs à l'organisation de telles actions viennent, en fin de compte, de la profession elle-même. »

### 1-2-3 Les seniors, des passeurs ?

#### *1-2-3-1 Des bénévoles en bibliothèques*

Après avoir vu que les seniors semblaient un peu oubliés des projets des bibliothèques et avoir tenté d'expliquer leur désaffection, l'on peut se demander si les seniors ne sont pas présents à un autre niveau : et si les seniors étaient un public acteur ? Certains d'entre eux peuvent en effet être assimilés à des passeurs, à différents niveaux.

Un certain nombre de seniors (notamment les plus valides), qui disposent de temps libre, s'orientent vers le bénévolat. Ce choix se fait, comme le suggère Serge Guérin<sup>62</sup>

« pour une série de raisons qui constituent en grande partie leur « rémunération symbolique ». Certaines sont purement pragmatiques : cette activité permet de donner un sens à sa retraite et de se sentir utile et dans le coup. C'est là une façon de maintenir une fonction sociale et des rites de socialisation comme des horaires, des rendez-vous, une attention à sa présentation extérieure [...] des signes de reconnaissance. » Il ajoute que « la plongée dans le monde associatif apparaît alors comme une alternative bienvenue, une sorte de bouée de sauvetage social qui redonne un sens à la suite de sa vie » et conclut « la plus forte rémunération provient du sentiment d'utilité, du plaisir personnel à faire don de soi et à recevoir des marques extérieures de considération. »

Cet engagement dans le bénévolat n'est pas anecdotique : il concerne 6,7 millions de Français<sup>63</sup> de plus de 60 ans, soit près d'un senior sur deux, dont plus de quatre millions à travers une association, voir plusieurs. Il s'agit donc d'un enjeu de taille à la fois au plan individuel et au plan collectif. Il est notable<sup>64</sup> que si l'âge de 60 ans constitue un repère, l'engagement se situe entre 55 et 65 ans, moment où l'on s'installe dans « une nouvelle vie » (départ des enfants, moins grande pression familiale et

<sup>61</sup> HUCHET, Bernard, PAYEN, Emmanuèle, (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, éd. du Cercle de la Librairie, collection Bibliothèques, 2008, p.171 « démystifier les publics « empêchés ».

<sup>62</sup> GUERIN, Serge, *L'invention des seniors*, Hachette, collection Pluriel, 2002.

<sup>63</sup> Source : Enquête IFOP de juin 2010 pour l'association France bénévolat.

<sup>64</sup> MALET, Jacques, BAZIN, Cécile, « Donner du temps pour les autres mais aussi pour soi », *Gérontologie et Société*, n°138, septembre 2011, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2011-3-page-165.htm> >, (consulté le 12 novembre 2013).

professionnelle...); et « la disponibilité renouvelée permet de s'engager dans une action régulière (75 % des plus de 60 ans, contre 68 % des 40-60 ans) et sur une durée hebdomadaire plus importante. »<sup>65</sup>

Le monde des bibliothèques n'échappe bien entendu pas aux bénévoles, et notamment aux seniors bénévoles, même s'il faut relever une certaine ambiguïté dans les relations entre les professionnels salariés des bibliothèques et les bénévoles de terrain, comme le relève Dominique Lahary.<sup>66</sup> Et l'auteur d'ajouter, « le « bénévole retraité », c'est la quintessence de l'ennemi » pour le bibliothécaire. Cependant, l'adoption en 1992, par le Conseil Supérieur des Bibliothèques (CSB), d'une Charte du bibliothécaire bénévole marque une étape dans la reconnaissance des « bénévoles en bibliothèques », notamment pour le développement de la lecture publique en milieu rural.

Sur la question du poids quantitatif des bénévoles en bibliothèque, en complément des statistiques annuelles du Ministère de la Culture et, pour illustrer le propos concernant les seniors, deux études datant de 2003 sont consultables, l'une<sup>67</sup> conduite au niveau de la Médiathèque départementale de la Loire (42) et l'autre menée au niveau de la BDP du Val d'Oise (95).<sup>68</sup> La première s'appuie sur un échantillon de 305 questionnaires et fait ressortir que les seniors (au sens des plus de 60 ans) sont majoritaires, de même que les retraités, ce qui est logique ; leur niveau scolaire est assez élevé (la moitié ont au moins un niveau baccalauréat) ; cette tendance est confirmée dans l'enquête menée dans le Val d'Oise (95), avec un fort contingent de bénévoles âgés de plus de 70 ans. Sur les constats d'ordre qualitatif, et concernant la lecture en milieu rural, il est relevé que

« la bibliothèque est un vecteur d'intégration » ; « il existe donc entre les bénévoles et les usagers un phénomène agrégatif poussé que la façon commune qu'ils ont d'appréhender l'univers de la lecture (c'est-à-dire sur le mode de l'affect et de l'échange) vient renforcer. » ; de même, « beaucoup de bénévoles [nous] ont expliqué qu'il était envisageable de ne plus participer à la bibliothèque si celle-ci tendait à s'agrandir, à se pérenniser, et, finalement, à faire appel uniquement ou en partie à des personnes salariées. Ce qui importe pour les bénévoles c'est qu'il existe dans leur commune une bibliothèque qui fonctionne et dont ils seront de toutes façons usagers. »<sup>69</sup>

### ***1-2-3-2 Des passeurs de livres***

Mais la question des seniors comme « passeurs » sur la lecture se retrouve aussi, en dehors des bibliothèques, dans leur engagement dans des associations telles que « Lire et Faire Lire », créée en 1999 par Alexandre Jardin, sur la base du constat « un gamin qui jubile avec un livre est un gamin vacciné contre l'échec scolaire. » L'objectif de l'association est double : le partage du plaisir de la lecture

---

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> LAHARY, Dominique, « A propos des bénévoles », sur le site de l'Association des Directeurs de BDP, [en ligne], (consulté le 22 novembre 2013).

<sup>67</sup> LANGLADE, Loïc, MICHALON, Jérôme, « Les acteurs bénévoles du réseau de lecture publique de la Loire : engagement et autonomie », sur le site de l'Association des Directeurs de BDP, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article463> >, (consulté le 22 novembre 2013).

<sup>68</sup> LAHARY, Dominique, « A propos des bénévoles », sur le site de l'Association des Directeurs de BDP, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article451> >, (consulté le 22 novembre 2013).

<sup>69</sup> LANGLADE, Loïc, MICHALON, Jérôme, *Ibid.*

et le lien entre les générations, puisque les bénévoles sont des personnes de plus de 50 ans. A ce jour, l'association compte 13 000 bénévoles. D'autres associations telles que « Lis avec moi », « L'école des grand-parents européens » ou « Générations et culture » permettent également à des seniors de transmettre leur goût des livres et de la lecture et de créer du lien inter-générationnel.

Enfin, il ne faut sous-estimer, même si aujourd'hui aucune donnée n'est disponible, le rôle des seniors comme grand-parents, et comme accompagnants potentiels de leurs petits-enfants à la bibliothèque. Certes, le rôle des grand-parents s'est transformé, et souvent « être grand-parent relève de plus en plus du choix et de l'opportunité : d'accord pour garder les petits-enfants mais seulement « sur rendez-vous »<sup>70</sup>. Parallèlement, avec l'éclatement de la famille nucléaire et l'éloignement des enfants (donc des petits-enfants), le rôle de grand-parent est assumé différemment et sur des temporalités plus ponctuelles (vacances scolaires...). Mais, justement, tenir compte de ces nouvelles manières d'être peut être un objectif pour les bibliothèques.

### **1-3 AGIR POUR LES SENIORS EN BIBLIOTHÈQUE, ENTRE LÉGITIMITÉ ET PRISE DE CONSCIENCE**

Si les seniors sont plutôt un public « invisible », il faut rappeler les enjeux qui doivent conduire à faire des seniors un « public-cible » pour les bibliothèques, et qui sont liés au poids démographique qu'ils représentent et à la mission de service public des bibliothèques. Il semble d'ailleurs qu'émerge une prise de conscience, puisque que la thématique des relations entre seniors et bibliothèque devient un sujet d'étude, voire de formation.

#### **1-3-1 Le boom démographique des seniors, une raison d'agir**

Le phénomène de vieillissement de la population, qui est une donnée récente (sur l'échelle de l'histoire de l'humanité), s'amplifie puisque l'INSEE prévoit « qu'à partir de 2014, la proportion de personnes de moins de 20 ans [sera] inférieure à celle des 60 ans ou plus ». Ceci doit amener à réfléchir à l'adaptation des politiques publiques et, notamment, des objectifs d'une politique de lecture publique. En effet, même s'il n'existe pas en France de loi sur les bibliothèques, ces équipements répondent à un objectif de service public, conformément aux deux textes fondateurs qui suivent :

Le manifeste de l'UNESCO (1972)

« La bibliothèque publique, clef du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décision indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux [...]. Les services qu'elle assure sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de conditions sociales. Des prestations ou des équipements spéciaux doivent y être prévus à l'intention de ceux qui ne peuvent [...] utiliser les services [...] par exemple les minorités linguistiques, les handicapés, les personnes hospitalisées ou incarcérées [...] Il est essentiel qu'elle satisfasse aux plus hautes exigences de qualité et soit adaptée aux besoins et aux contextes locaux [...]. »

<sup>70</sup> GUERIN, Serge, *L'invention des seniors*, Hachette, collection Pluriel, 2002.

## La Charte des Bibliothèques (1992) du Conseil Supérieur des Bibliothèques

« Article 3 – La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société.

Article 4 – Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouverte à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. »

Avant d'observer ce que cela représente dans la mise en œuvre, on rappellera en outre que le service public, activité d'intérêt général, repose en droit sur trois grands principes, qui sont les suivants : le principe de continuité du service public, le principe d'égalité devant le service public (toute personne a un droit égal à l'accès au service) et enfin le principe d'adaptabilité ou de mutabilité (notamment en fonction des besoins des usagers et des évolutions technologiques).

Les bibliothèques de lecture publique doivent donc s'attacher à proposer des collections et des animations à destination de l'ensemble de la population desservie. Or, si l'offre à destination de la jeunesse semble variée et de mieux en mieux structurée, avec tous les enjeux qu'elle présente (égalité d'accès pour favoriser l'égalité des chances...), il n'est pas possible aujourd'hui d'en dire autant d'une offre à destination des seniors. Outre les enjeux en termes de service public, c'est également la question de la démocratisation culturelle qui est posée. Pour toutes ces raisons, il est légitime de réfléchir et de proposer une offre à destination des seniors. En tant que service public, la bibliothèque doit être un service pour tous les publics : elle ne peut se contenter d'accueillir seulement les publics déjà usagers de la bibliothèque. Car « la mission d'une bibliothèque publique, faut-il encore le dire, n'est pas d'emmagasiner des livres et documents divers, mais d'offrir à tous les citoyens un service public. Or, un service public n'a de sens que s'il répond à des besoins tant des individus que de la collectivité, ces besoins fussent-ils imparfaitement perçus. »<sup>71</sup>

### **1-3-2 Des études locales au rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques**

Il semble d'ailleurs que, depuis quelques années, émerge une prise de conscience sur la question. C'est en tout cas l'impression qui ressort des recherches bibliographiques menées : les relations entre seniors et bibliothèques, voire entre seniors et lecture ou pratiques culturelles deviennent un objet d'étude ou au moins de questionnement. Cette tendance est relativement récente : au cours des années 90, ont été publiées une brochure du CLEIRPPA (Centre de Liaison, d'Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées)<sup>72</sup> intitulée « Un nouvel âge pour lire », qui date de 1989 et l'étude déjà mentionnée de la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) sur « les pratiques culturelles des personnes âgées »,<sup>73</sup> parue en 1993. On trouve ensuite l'organisation de deux journées d'étude, l'une par la BDP des Bouches-du-Rhône (13) en juin 2002 ayant

<sup>71</sup> GARRIGOUX, Alice, *La lecture publique en France*, La Documentation française, 1972 (Notes et études documentaires).

<sup>72</sup> CLEIRPPA (Centre de Liaison, d'Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées), *Un nouvel âge pour lire*, Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la Lecture, 1989.

pour thème « *Les personnes âgées et la lecture* »<sup>74</sup> et l'autre par la BDP de l'Ardèche (07) en 2004<sup>75</sup> sur « *Il n'y a pas d'âge pour... « Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution* ». Dans la continuité de ces manifestations<sup>76</sup>, sont également notables des journées comme celles organisées en 2005 sur « *Publics âgés et Bibliothèques* » (BDP de la Dordogne, 24), « *La vie culturelle des personnes âgées en établissement* » (Conseil Général de la Haute-Marne (52), 2005), « *Ateliers mémoire et bibliothèques, des pistes pour fidéliser les seniors* » (BDP de l'Aube (10), 2006) ou « *Le portage à domicile et les services aux seniors* » (Journée professionnelle de l'agence de coopération de Champagne-Ardenne Interbibly, Reims (51), le 17 novembre 2008). Plus récemment, doivent être relevées la journée organisée aux Champs-libres à Rennes (35) et consacrée à « *Lecture et Personnes âgées* » (31 mai 2011) et celle de la Médiathèque départementale de l'Essonne (91) sur le thème « *Accueillir les personnes âgées en bibliothèque* » organisée le 7 juin 2012. Enfin, il convient également de noter que la publication du rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) en juillet 2012<sup>77</sup> semble avoir relancé la réflexion et la mobilisation autour de ce sujet, puisque l'enquête menée auprès des BDP révèle qu'au moins deux BDP (Pyrénées-Atlantiques (64) et Bouches-du-Rhône (13)) ont prévu pour 2014 une journée sur ce thème.

### **1-3-3 Le développement des formations et des guides relatifs au public des seniors**

Mais l'intérêt « nouveau » (une dizaine d'années) pour le public des seniors ne s'arrête pas aux journées d'études : en effet, les bibliothèques ont pris conscience du fait que, pour adapter au mieux leurs services aux seniors, il était nécessaire que les bibliothécaires (professionnels ou bénévoles, notamment dans les réseaux des BDP) disposent de connaissances sur ce public et ses attentes, voire de compétences nouvelles pour adapter l'offre de services. Là encore, la formation constitue un indicateur intéressant de l'intérêt croissant pour les seniors, confirmé par l'enquête menée auprès des Bibliothèques Départementales de Prêt.

L'enquête réalisée révèle que :

- sur 36 BDP ayant répondu au questionnaire, 29 ont mis en place des formations sur les thématiques suivantes : « *Lecture et personnes âgées* », « *Publics âgés et bibliothèques* », « *Action culturelle en direction des personnes âgées* », « *Portage à domicile* », « *Lecture à voix haute* », « *Animations à destination des publics âgés* », « *Offre de lecture en EHPAD* »...

- ces formations sont mises en place depuis 2002 ou 2003 pour les plus anciennes, et, en général, renouvelées de façon plus ou moins régulière, en fonction des besoins du réseau ; ainsi, sur la trentaine de répondants, au moins 12 BDP ont prévu une formation

---

<sup>73</sup> Fondation Nationale de Gérontologie, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Ministère de la Culture et de la francophonie, Département des études et de la prospective, La Documentation française, 1993.

<sup>74</sup> *Les personnes âgées et la lecture*, Actes du colloque, Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône (13), rencontre du 27 juin 2002, Conseil Général des Bouches du Rhône.

<sup>75</sup> *Il n'y a pas d'âge pour... « Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution* », Actes du colloque organisé dans le cadre de la semaine bleue le 21 octobre 2004 à Privas, Conseil Général de l'Ardèche (07), Bibliothèque Départementale de Prêt, 2005.

<sup>76</sup> Une liste précise des journées recensées figure en annexe 4

<sup>77</sup> ALIX, Yves, *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture*, Rapport à Madame le Ministre de la Culture et de la Communication, Inspection Générale des Bibliothèques, Rapport n°2012-23, juillet 2012, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66487/les-bibliotheques-et-l-acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture.html> >, (consulté le 15 mai 2013).

en rapport avec les seniors en 2014 ou 2015. Il est utile de préciser que, même s'il existait un besoin de formation avant le début des années 2000, l'offre de formation ne semble s'être structurée qu'à partir de ce moment-là, aux dires des professionnels.

Enfin, concernant les BDP, l'intérêt avéré pour les relations entre lecture publique et seniors se traduit, au-delà des formations proposées, par la réalisation d'études sur les territoires desservis (Enquête sur les services offerts par les bibliothèques aux personnes âgées par la BDP de l'Eure (27) en octobre 2012 et recueil du même type dans le Bas-Rhin (67)), mais aussi par la diffusion de guides mis à disposition de leur réseau. Ont ainsi été recensés les documents suivants : « *Lecture et personnes âgées. Guide à l'usage des bibliothécaires* » publié par Biblio-Savoie (73-74) en 2005<sup>78</sup>, « *Lecture et seniors. Guide pratique à l'usage des bibliothécaires* » par la Médiathèque départementale de la Drôme (26) en 2010<sup>79</sup>, qui complète un document diffusé en 2008 sur « *La médiathèque et les seniors : ressources et services* » et une « *Boîte à outils* » diffusée par la BDP de l'Hérault (34). Certaines BDP ont aussi signalé qu'elles publiaient des articles sur les seniors dans leur bulletin d'information (Loiret (45), Vaucluse (84)), notamment à l'occasion d'événements comme la Semaine Bleue.

Enfin, il convient de citer la bibliographie<sup>80</sup> établie par la BDP de l'Ardèche (07) « *Il n'y a pas d'âge pour...* », *Catalogue thématique et analytique du fonds documentaire « Culture bleue »*, à destination des professionnels des bibliothèques mais aussi des professionnels de gériatrie travaillant dans les EHPAD avec lesquels la BDP est en lien ; la BDP du Bas-Rhin (67) propose également une sélection autour de la Maladie d'Alzheimer.

Les seniors ne sont pas un groupe social homogène : ils constituent un public complexe, avec des pratiques variées et des besoins différents, du fait de la superposition des générations et de la disparité des situations vis-à-vis de la problématique de l'autonomie. Alors que les seniors disposent a priori de plus de temps libre que le reste de la population, ils fréquentent peu les bibliothèques, mais ceci n'empêche pas nombre d'entre eux de s'impliquer dans des actions en faveur de la lecture. Jusque récemment, il semble que les seniors n'aient pas constitué un « public-cible » pour les bibliothèques, qu'ils soient même un public méconnu voire « invisible », à la fois parce-que certains seniors, « empêchés » ne peuvent se rendre à la bibliothèque, mais aussi parce-que l'autre partie, les seniors qui fréquentent la bibliothèque, se confond avec le reste du public adulte. Mais un certain nombre d'indicateurs vont dans le sens de l'émergence d'une prise de conscience sur le sujet, probablement accentuée par le vieillissement de la population et la récurrence de la question des retraites dans le débat public. Les seniors sont donc peut-être en train de devenir « un public émergent ». Il est désormais nécessaire d'examiner ce qu'est l'offre de bibliothèque proposée aux seniors, qu'ils soient empêchés ou non, en se demandant si les services proposés sont assez visibles.

---

<sup>78</sup> BDP Biblio-Savoie, *Lecture et personnes âgées. Guide à l'usage des bibliothécaires*, 2005, [en ligne], Disponible sur <[http://www.savoie-biblio.com/col\\_gauche/espace\\_pro/nos\\_conseils/personnes\\_agees/personnesagees.pdf](http://www.savoie-biblio.com/col_gauche/espace_pro/nos_conseils/personnes_agees/personnesagees.pdf)>, (consulté le 15 juin 2013).

<sup>79</sup> Médiathèque de la Drôme, *Lecture et seniors, Guide pratique à l'usage des bibliothécaires*, 2010, [en ligne], Disponible sur <<http://www.mediathèque.ladrome.fr/Documents/Servicesbib/Fiches/guideseniors.pdf>>, (consulté le 15 juin 2013).

<sup>80</sup> BDP de l'Ardèche (07), « *Il n'y a pas d'âge pour...* », *Catalogue thématique et analytique du fonds documentaire « Culture bleue »*, 2ème édition, 2009.

## 2 UNE OFFRE DES BIBLIOTHÈQUES POUR LES SENIORS PAS ASSEZ VISIBLE ?

---

Les seniors constituent un public complexe, au sein duquel certains présentent des besoins identifiés, notamment les seniors fragilisés à domicile ou hébergés en structure gériatrique. Depuis une dizaine d'années, les seniors sont devenus un sujet d'étude du point de vue des pratiques culturelles, et cette tendance devrait s'accroître avec le vieillissement de la population. Dans ce contexte, nous nous demanderons quelle est l'offre des bibliothèques pour les seniors : en quoi l'offre courante répond-elle aux besoins des seniors ? quels sont les services spécifiques pour les seniors empêchés ? Enfin, nous nous interrogerons sur le moindre recours aux services des bibliothèques par les seniors en nous demandant si cette offre ne souffre pas d'un déficit de communication.

### 2-1 UNE OFFRE DE SERVICES SUR PLACE QUI PROFITE AUX SENIORS

Bien que les seniors ne soient pas toujours identifiés comme un « public-cible », force est de constater que l'offre de services sur place profite aux seniors, qu'il s'agisse de l'offre classique (consultation sur place, emprunt), des animations culturelles, mais aussi de services plus récents comme les ateliers numériques.

#### **2-1-1 Les missions traditionnelles de la bibliothèque**

Les seniors, quand ils fréquentent les bibliothèques, sont des usagers courants, qui utilisent les services proposés par la bibliothèque, qu'il s'agisse de l'emprunt, de la consultation sur place ou des animations culturelles.

##### ***2-1-1-1 L'emprunt d'imprimés***

La bibliothèque est encore très souvent d'abord vue par les usagers à travers le prisme de l'emprunt, et plus spécifiquement de l'emprunt de livres. Ainsi, l'enquête sur les pratiques culturelles de 2008<sup>81</sup> rapporte que 28 % des personnes interrogées ont fréquenté une bibliothèque au cours des douze derniers mois et que 22 % ont emprunté ou consulté des livres, 11 % des journaux ou magazines, 7 % des disques, 6 % des DVD.

L'étude de 2004 des élèves conservateurs de l'Enssib<sup>82</sup> va dans le même sens : elle fait apparaître que « la grande majorité des lecteurs sondés (79 % des citations) [vient] emprunter des livres, ce qui confirme l'usage traditionnel fait par ce lectorat de la bibliothèque. » ; « si l'on examine les pratiques habituelles déclarées, on constate la prédominance de l'emprunt de livres (83,4%), de la consultation de la presse (42,8%) et la consultation sur place (28,8%) : ceci confirme le rôle primordial de la lecture comme principal motif de fréquentation de la bibliothèque par les personnes âgées [...] ce public emprunte, mais de façon moindre, des CD et des documents vidéo. »

---

<sup>81</sup> *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

<sup>82</sup> DUTON, Frédéric, MICHAUX, Lionel, PANET-TOURNE, Mathilde, ROLLINAT, Catherine, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales.*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

Outre les collections courantes, les seniors peuvent également accéder aux collections en gros caractères et aux livres enregistrés, qui sont présentes dans la plupart des bibliothèques de lecture publique ; l'enquête réalisée auprès des BDP confirme que toutes les structures ayant répondu mettent à disposition ce type de collections ; d'autres études font ressortir des données similaires, comme celle réalisée en Champagne-Ardenne par Interbibly en 2008.<sup>83</sup> Si ces acquisitions ne sont pas exclusivement destinées aux seniors, il est certain qu'elles profitent malgré tout à cette tranche d'âge. A ce titre, il faut souligner que si l'offre était encore très resserrée en 1989,<sup>84</sup> elle s'est depuis élargie et diversifiée et le nombre d'éditeurs a augmenté ; les maisons d'édition (Feyrane, Libra Diffusio, Corps 16, A Vue d'œil, La Loupe, VDB, Large Vision, L'Ecriteau...) ne se contentent plus de proposer des titres dans le domaine des romans sentimentaux ou romans du terroir ; on trouve désormais dans les catalogues des romans contemporains assez récents, mais aussi de nombreux documentaires.

### ***2-1-1-2 La lecture de la presse***

Les seniors sont par ailleurs un public privilégié de la consultation sur place de la presse, qu'il s'agisse des quotidiens ou des revues. A ce stade, une corrélation peut être établie avec leurs pratiques culturelles, puisqu'il est établi que<sup>85</sup> : « la lecture quotidienne des journaux (payants) a cessé de faire partie des éléments constitutifs de l'univers culturel des milieux diplômés pour devenir une caractéristique des personnes âgées. » Les chiffres sont les suivants : 76 % des personnes de plus de 65 ans déclarent lire un quotidien (payant) dont 50 % tous les jours ou presque. Le chiffre global progresse même de 2 points par rapport à 1997 alors que dans toutes les autres tranches d'âge (même les 55-64 ans), il baisse. En conséquence, ceci a accentué le vieillissement tendanciel des lecteurs de la presse payante entre 1997 et 2008. Il n'est donc pas surprenant que l'espace des périodiques soit parfois sur-fréquenté par des seniors, d'autant que les générations suivantes ont réduit leurs pratiques de lecture de presse, ou les ont adaptées (consultation de la presse en ligne, lecture de la presse gratuite dans les grandes villes), sans que cela nécessite une venue en bibliothèque. Mais ce qui peut être plus étonnant est le fait que certains seniors se contentent de fréquenter l'espace presse et ne mobilisent pas les autres services de la bibliothèque, comme cela a pu être illustré dans l'enquête réalisée à la bibliothèque municipale d'Albi (81).<sup>86</sup>

Il faut ajouter que plusieurs titres de revues en gros caractères (Largevision, Mieux Voir) sont désormais disponibles et proposés par les bibliothèques, municipales et départementales.

---

<sup>83</sup> Interbibly, Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation, *Le portage à domicile et les services aux seniors*, Journée professionnelle, Reims, 17 novembre 2008, [en ligne], Disponible sur < <http://www.interbibly.fr/pdf/actes/portageDomicile.pdf> >, (consulté le 15 juin 2013).

<sup>84</sup> CLEIRPPA (Centre de Liaison, d' Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées), *Un nouvel âge pour lire*, Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la Lecture, 1989.

<sup>85</sup> *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

<sup>86</sup> DESACHY, Matthieu, FIJALKOW, Ygal, JALAUDIN, Christophe, « Le vieil homme et la mère, ou l'assidu et l'occasionnelle, Quatre portraits d'usagers des bibliothèques de lecture publique d'Albi », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°5, [en ligne], (consulté le 11 octobre 2013).

### 2-1-1-3 La fréquentation des animations culturelles

Il existe peu de données disponibles sur les publics des animations culturelles, d'autant qu'en général, lesdites animations sont gratuites et qu'elles ne font pas l'objet d'une inscription préalable. Cependant, il ressort d'une enquête menée en 2008 à la bibliothèque municipale de Lyon (69)<sup>87</sup> quelques points significatifs sur les pratiques des seniors (au sens des plus de 50 ans, soit un échantillon de 580 personnes), et notamment qu'ils semblent « avides de tout » et qu'« ils apprécient visiblement les « rendez-vous », favorisés par des animations à dates précises (*Heure de la Découverte* par exemple), au détriment de l'offre continue de service (expositions). »

Il est également possible de se reporter à une enquête réalisée sur « le public des manifestations orales de la BPI » réalisée en 2009<sup>88</sup>, bien qu'il soit difficile de transposer ces données aux bibliothèques territoriales, compte-tenu de la spécificité de la BPI. On retiendra cependant que l'enquête menée relevait parmi le public 17 % de retraités et, selon les tranches d'âge, 14 % de 56-65 ans et 12 % de personnes âgées de plus de 65 ans. Les éléments caractérisant les seniors étaient les suivants : une assiduité croissante avec l'âge et notamment l'inscription plus forte des plus de 55 ans dans la continuité (cycles de conférences), probablement pour des raisons de temps libre et de disponibilité mais qui serait aussi liée à « un attachement plus fort à ce type de manifestation ».

### 2-1-2 Le boom des ateliers numériques, un succès garanti auprès des seniors

De plus en plus de bibliothèques proposent des ateliers numériques à leurs usagers et l'on constate que ce service est très sollicité et fréquenté par les seniors. Après avoir rappelé le contexte de l'implantation des nouvelles technologies en France, et le fossé numérique mis en évidence en 2011,<sup>89</sup> nous donnerons quelques éléments d'analyse sur l'offre des bibliothèques et leur public.

#### 2-1-2-1 Le « fossé générationnel », l'un des visages de la fracture numérique en France

Né aux États-Unis à la fin des années 1990, le concept de « fracture numérique » (en anglais *digital divide*) servait au départ à faire le distinguo entre ceux qui possédaient un ordinateur et ceux qui n'en avaient pas. Elle a désormais un sens plus large et permet de distinguer ceux qui ont accès aux technologies de l'information et les autres. « Aujourd'hui, de nombreux critères sont pris en compte, au premier chef l'accès à Internet, les réseaux à large bande (haut débit) et la téléphonie mobile. [...] La fracture numérique sépare aussi ceux qui maîtrisent les outils et ceux qui ne savent pas s'en servir. »<sup>90</sup> L'enquête de 2008 sur « les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique »<sup>91</sup> indique que « le mouvement d'équipement des ménages en appareils audiovisuels, amorcé dans les années 1960 avec le téléviseur, le transistor et

<sup>87</sup> *Enquête de fréquentation sur les visiteurs du réseau de la BM de Lyon et leurs pratiques – novembre 2008, rapport d'analyse*, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40690-enquete-de-frequentation-sur-les-visiteurs-du-reseau-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon-et-leurs-pratiques-novembre-2008.pdf> >, (consulté le 27 septembre 2013).

<sup>88</sup> BPI/ Cabinet Plein sens, *Le public des manifestations orales de la BPI*, juillet 2009, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48285-le-public-des-manifestations-orales-de-la-bpi.pdf> >, (consulté le 12 novembre 2013).

<sup>89</sup> *La fossé numérique en France*, Rapport du Gouvernement au Parlement, La Documentation française, Rapports et documents, n°4, 2011.

<sup>90</sup> SALAÜN, Jean-Michel, ARSENAULT, Clément, *Introduction aux Sciences de l'Information*, La Découverte, 2010.

<sup>91</sup> *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

l'électrophone a connu ces dernières années une nouvelle accélération, avec notamment la diffusion des ordinateurs et de l'internet : les deux tiers des Français disposent désormais d'un ou plusieurs ordinateurs dans leur foyer contre 22 % en 1997, et plus de la moitié bénéficient d'une connexion à l'internet haut-débit[...] la diffusion extrêmement rapide de l'ordinateur dans les foyers [...] est le fait le plus marquant de la dernière décennie. » Ce constat peut être actualisé<sup>92</sup> et affiné pour les seniors : en juin 2012, 81 % de la population (au sens de la population âgée de 12 ans et plus) possède un ordinateur, mais seulement 70 % des 60-69 ans et 36 % des 70 ans et plus ; concernant la connexion internet (au domicile), le chiffre atteint 78 % pour la population totale, mais tombe à 68 % pour les 60-69 ans et 35 % pour les 70 ans et plus. Enfin, 80 % de la population globale est internaute au sens où « est internaute toute personne de 12 ans et plus qui s'est connectée à l'internet au moins une fois au cours des douze derniers mois, quel que soit le lieu et/ou l'équipement », mais seulement 62 % des 60-69 ans et, paradoxalement 69 % des 70 ans et plus.

Cependant, cette réalité ne doit pas faire oublier les disparités qui existent encore au sein de la population française, et qui concernent pour une part les seniors. En effet, le fossé numérique est multiforme et le rapport présenté au Parlement en 2011<sup>93</sup> établit que « la France est en retard : environ un tiers de la population ne possède pas d'ordinateur et n'utilise pas Internet. » D'autre part, « cette fracture correspond non pas à un mais à trois fossés numériques, liés à la possession des outils, mais aussi à leur usage : un fossé générationnel, laissant les personnes âgées en marge des nouvelles technologies ; un fossé social, qui exclut les plus démunis ; un fossé culturel, qui prive les moins instruits des opportunités de l'outil informatique. » Si l'on s'intéresse à la population des seniors, il semble que c'est le « fossé générationnel » qui est le plus important : seuls 16,9 % des plus de 75 ans et 40 % des 55-64 ans disposent à leur domicile d'un ordinateur contre 91 % des 15-24 ans. Et le rapport ajoute « le niveau de revenu creuse un deuxième fossé numérique. ». A titre de comparaison, il est indiqué qu'en France, seuls 18 % des plus de 65 ans utilisent Internet alors qu'ils sont 65 % au Danemark et 68 % en Finlande.<sup>94</sup> Afin de remédier à cette situation, le rapport propose spécifiquement une action à destination des seniors, formulée ainsi : « Familiariser les personnes âgées aux outils numériques par un accompagnement personnalisé et des logiciels, voire des matériels, adaptés. Cela leur permettrait de correspondre aisément avec leurs proches, de bénéficier d'un suivi médical à distance et, ainsi de rester chez elles plus longtemps. » Les deux autres actions prioritaires préconisées concernent les jeunes (« accorder, dans le cadre du « Plan de développement des usages du numérique à l'école », une attention particulière aux jeunes (15-24 ans) à l'écart du numérique en leur proposant des formations adaptées et en mettant à leur disposition des ordinateurs et des abonnements à tarifs réduits ») et les personnes à faibles revenus (« permettre un accès haut débit à bas coût pour les plus démunis par un abaissement des tarifs d'accès à Internet résultant soit d'un renforcement de la concurrence, soit de la mise en place d'un tarif social de l'Internet, ainsi que par le déploiement d'un réseau d'espaces numériques publics et la mise à disposition d'ordinateurs.»)

---

<sup>92</sup> Chiffres clés 2013-Statistiques de la Culture/ Technologies de l'Information, Ministère de la Culture, DEPS (source/CREDOC), [en ligne].

<sup>93</sup> *La fossé numérique en France*, Rapport du Gouvernement au Parlement, La Documentation française, Rapports et documents, n°4, 2011.

<sup>94</sup> *Ibid.*

### **2-1-2-2 La mise à disposition de postes informatiques et d'un accès internet, le nouveau visage du service public**

Dans ce contexte de fossé numérique générationnel, il n'est pas surprenant que les seniors trouvent au sein des bibliothèques des services qui leur correspondent, que ce soit au niveau de l'accès à un ordinateur ou d'un accompagnement vers ces outils, souvent nouveaux pour eux.

Les seniors plébiscitent l'accès à un ordinateur et à Internet dans les bibliothèques comme l'atteste le rapport établi sur « la perception des avantages offerts par les TIC dans les bibliothèques publiques en France » dans le cadre des études menées pour le projet « stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive ». <sup>95</sup> En effet, parmi le profil des personnes ayant utilisé un ordinateur en libre-accès dans une bibliothèque au cours des 12 derniers mois, on trouve en France 9 % de personnes âgées de 65 ans et plus (contre 6 % en moyenne dans l'Union Européenne-UE sur 17 pays observés) et 10 % de 55-64 ans (contre 8 % en moyenne dans l'UE). L'une des principales motivations exprimées de ce recours est la gratuité, et elle semble en France plus élevée que dans le reste de l'UE (41 % contre 33% en moyenne). Enfin, « en France, 8 % des utilisateurs d'ordinateurs en bibliothèque ont indiqué qu'ils n'avaient pas d'autre possibilité pour accéder à Internet (comparé à 11 % au sein de l'UE) » et ceci semble particulièrement vrai pour les seniors puisque l'étude révèle que « les utilisateurs plus âgés (de 55 ans ou plus) sont particulièrement susceptibles d'indiquer qu'ils n'ont pas d'autre possibilité d'accéder à Internet, environ un sur cinq (19%) indiquant se trouver dans cette situation, contre seulement 1 % des 15-24 ans, 8 % des 25-39 ans et 7 % des 40-54 ans. » L'étude qualitative fait quant à elle ressortir que « quelques usagers n'avaient jamais utilisé d'ordinateur avant de sauter le pas dans une bibliothèque (en particulier les citoyens les plus âgés). » On peut compléter le tableau par les chiffres publiés par le Ministère de la Culture <sup>96</sup> qui font ressortir que 75 % des bibliothèques de lecture publique mettent à disposition des postes informatiques (100 % pour celles implantées dans des communes de plus de 100 000 habitants) et 70 % des bibliothèques proposent un accès internet.

### **2-1-2-3 Un engouement certain des seniors pour les ateliers numériques**

Au-delà de l'utilisation de l'ordinateur en libre-accès dans les bibliothèques, les seniors, pour les raisons que nous venons d'évoquer, semblent particulièrement intéressés et assidus aux ateliers numériques (ou multimédia) que les bibliothèques proposent, comme le souligne l'étude réalisée à la bibliothèque Marguerite Yourcenar (75). <sup>97</sup> Il en ressort que le public est composé de nombreux retraités « qui ont à la fois du temps et aussi l'envie d'apprendre des choses, souvent pour communiquer avec leur famille (traitement de texte, adresse courriel, utilisation de la webcam). Souvent, ce public de seniors (60-80 ans) dispose de matériel à son domicile mais ne sait pas toujours comment l'exploiter, même dans ses fonctionnalités les plus élémentaires. » Fabienne Le Hein pose clairement la question : « pourquoi les seniors sont-ils aussi fortement représentés [dans les ateliers multimédia] ? » et propose les réponses

---

<sup>95</sup> TNS, *Rapport final de l'Enquête paneuropéenne destinée à évaluer les perceptions des utilisateurs à l'égard des avantages liés aux technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques publiques*, Fondation B. et M. Gates, mars 2013, [en ligne], (consulté le 15 octobre 2013) et TNS, *Rapport final sur la perception des avantages offerts par les TIC dans les bibliothèques françaises : le point de vue des usagers*, Fondation B. et M. Gates, mars 2013, [en ligne], (consulté le 15 octobre 2013).

<sup>96</sup> Observatoire de la Lecture Publique, Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques Municipales-Données d'activité 2011- Synthèse nationale*, [en ligne], (consulté le 25 octobre 2013).

<sup>97</sup> LE HEIN, Fabienne, *Les ateliers numériques à la médiathèque Marguerite Yourcenar (Ville de Paris) : perspectives d'évolution*, Projet Professionnel Personnel- Formation Initiale des Bibliothécaires d'État (FIBE), Enssib, septembre 2010.

suivantes : « les seniors sont l'exemple-type d'usagers qui ont besoin d'une médiation ou d'un accompagnement » ; s'appuyant sur une enquête du CREDOC, elle rappelle que « les seniors français accusent un grand retard dans l'usage d'internet » ; enfin, elle reprend les propos de Bernard Benhamou, directeur de la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), qui avance l'explication suivante : « la France est l'un des pays de l'Union Européenne où les seniors ont le plus de mal à utiliser Internet. C'est sans doute dû à notre absence de culture du clavier. Pendant très longtemps, dans les entreprises, le clavier était confié aux secrétaires, alors qu'aux États-Unis les patrons des grandes sociétés répondent eux-mêmes à leurs mails. » Le rapport explore également d'autres exemples de bibliothèques, qui confortent tous la forte fréquentation des ateliers par les seniors, que ce soit le « carrefour numérique » de la Cité des Sciences ou de l'Industrie (75), la bibliothèque d'Issy-les-Moulineaux (92) ou la bibliothèque d'Argentan (61) où les ateliers sont fréquentés par 80 % de retraités ; une étude menée au niveau des espaces multimédia des bibliothèques de Chartres (28)<sup>98</sup> parvient à la même conclusion.

Les ateliers numériques font désormais l'objet d'une offre bien structurée, à l'instar de la bibliothèque municipale de Lyon (69) qui propose des ateliers autour de 3 objectifs : débiter, progresser et découvrir. Ceci permet à chacun de définir et de construire son parcours : « je débute » (découvrir l'ordinateur, mettre en page un document, découvrir le catalogue de la bibliothèque, pass numérique débutant, gérer ses fichiers, surfer sur internet, créer sa messagerie électronique...), « je progresse » (créer un diaporama, un blog, une page web ; retoucher ses photos avec Picasa ; les achats sécurisés en ligne...), « je découvre » (Numélyo et la presse en ligne, le web les yeux fermés...). Consciente de l'intérêt des seniors pour ces ateliers, la BM de Lyon (69) a proposé un programme à la carte à destination des seniors dans le cadre de la Semaine Bleue<sup>99</sup> qui s'est déroulée au mois d'octobre 2013. Les animations étaient les suivantes : « Découvrez le site et l'application de la Ville de Lyon », « Je me souviens » (Apportez une photo ancienne de votre collection personnelle et venez apprendre la retouche d'image sur un logiciel facile d'accès, Picasa), « Thé, petits gâteaux et applis » (Venez découvrir les principales fonctionnalités d'une tablette tactile ainsi qu'un ensemble d'applications), « Open senior » (Venez poser vos questions et échanger avec les animateurs), « La généalogie en ligne », mais aussi « Création d'un pêle-mêle photos », « La communication avec vos proches »...

Autre illustration à la BPI avec une médiation informatique baptisée « Déclics informatiques », qui s'articule autour de trois volets : l'accueil de groupes (définition en lien avec les associations du champ social accompagnant les personnes), les déclics informatiques conçus comme des accompagnements « à la carte » (réponse à la volée aux questions des usagers sur un temps hebdomadaire dédié) et les ateliers informatiques, plus classiques, qui sont des ateliers collectifs sur un thème proposé par la structure.

---

<sup>98</sup> Disponible sur slideshare et présenté à Tours en avril 2013.

<sup>99</sup> Pour plus de précisions, voir paragraphe 2-3-2-2

### **2-1-3 Quels autres services proposés par les bibliothèques à destination des seniors ?**

#### ***2-1-3-1 L'avancée en âge et le risque accru de fragilité***

S'il faut se garder d'assimiler publics âgés et personnes handicapées, il convient cependant de mentionner que les seniors peuvent tirer profit au sein des bibliothèques de certains équipements destinés aux personnes handicapées. Il semble évident que l'avancée en âge augmente la probabilité de survenue de handicaps sensoriels, auditifs ou visuels, sans parler des problèmes de motricité. Les données pour la population générale sont les suivantes : plus de 5 millions de personnes souffraient en 1999<sup>100</sup> d'un handicap, avec 11,4 % de la population souffrant de déficiences sensorielles, 13,4 % de déficiences motrices et 6,6 % de déficiences intellectuelles ou mentales. Il est également nécessaire de rappeler que la « loi Handicap » du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées propose une définition élargie du handicap : « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » La loi crée de nouvelles obligations pour les Établissements Recevant du Public (ERP) en matière d'accessibilité pour compenser les déficiences motrices, visuelles, auditives et mentales. Ainsi, l'adaptation des locaux des bibliothèques (accessibilité du bâtiment, rampes d'accès, adaptation des espaces de rangement et des circulations, signalétique adaptée..) sera profitable aux seniors ainsi que la mise en place d'équipements tels que des boucles magnétiques d'accueil.

#### ***2-1-3-2 Les seniors peuvent tirer profit des services proposés aux personnes handicapées***

Les seniors peuvent aussi avoir accès au sein des bibliothèques à certains équipements tels que des télé-agrandisseurs, des agrandisseurs d'écran avec synthèse vocale, des casques, des claviers en gros caractères ou des logiciels de grossissement de caractères, qui peuvent favoriser le maintien de leur autonomie. Ces équipements sont mis à disposition dans un certain nombre de bibliothèques municipales et dans les bibliobus ou le réseau de certaines BDP, mais sont ils toujours suffisamment signalés ? Un focus réalisé par le Ministère de la Culture en 2005 rapportait une progression des bibliothèques ainsi équipées.<sup>101</sup> De même, l'adaptation du site Web de la bibliothèque est un élément important pour permettre aux seniors de découvrir les ressources de l'équipement, à distance; enfin, les seniors peuvent aussi parfois bénéficier du service Vocale Presse, journal audio permettant à des personnes aveugles ou malvoyantes d'écouter, dès le jour de leur parution, l'intégralité des journaux et magazines, dont Le Monde, Le Figaro, Libération, Lire, L'Express, L'Équipe, Marie-Claire...

---

<sup>100</sup> MORMICHE, P., « Le handicap se conjugue au pluriel », *INSEE Première*, 2000, n°742, Division des enquêtes et études démographiques, Groupe de projet HID (Handicap-Incapacités-Dépendances), [en ligne]

<sup>101</sup> *Accueil et offre de services pour les personnes handicapées, Rapport annuel des bibliothèques municipales, Données 2005*, Ministère de la Culture, [en ligne], (consulté le 12 septembre 2013).

## 2-2 UNE MOBILISATION CERTAINE À DESTINATION DES PUBLICS EMPÊCHÉS

S'il est difficile pour les bibliothèques de mener des actions spécifiques à destination des seniors en général, puisque les attentes de ce public semblent aussi multiformes et variées que celles des autres publics adultes, il semble au contraire plus aisé de mettre en place des actions en faveur des publics, donc des seniors, empêchés. Ces actions se déclinent principalement autour du portage à domicile, de la desserte d'établissements gériatriques mais peuvent aussi prendre la forme d'animations adaptées.

Avant de décrire les actions mises en place, il faut rappeler la définition des « publics empêchés » proposée par le Conseil Supérieur des Bibliothèques en 1995<sup>102</sup> : « une personne est dite « empêchée » lorsqu'elle est soumise à des contraintes soit par un handicap, soit par une immobilisation dans un établissement, hôpital, maison de retraite, prison ou caserne. Le lecteur handicapé, malade ou détenu, est un citoyen à part entière et ses droits à la culture ne sauraient être diminués : au contraire, on pourrait soutenir que ces personnes en situation difficile sont les plus à même de bénéficier des bienfaits de la lecture et qu'elles en ont le plus besoin. »

On peut également rappeler quelques notions sur les enjeux de la lecture chez les personnes âgées, notamment empêchées : « l'acte de lire seul, de lire avec quelqu'un, de lire ensemble, affirme l'autonomie dont on est capable : lire, c'est agir ! » ;<sup>103</sup> « si les lecteurs sont différents, la lecture n'est pas un acte différent : c'est le rapport au temps qui s'y joue, celui de sa propre histoire. La lecture devient, alors, une manière de participer « à distance » aux événements qui font la vie d'aujourd'hui et de demain. » ;<sup>104</sup> « La lecture induit un certain mode de relation à soi-même. Elle constitue, avant tout, un espace de liberté dans un temps où sa pratique est essentiellement déterminée par le plaisir, par rapport à d'autres périodes de la vie où la lecture utilitaire est plus importante et liée aux rôles sociaux. »<sup>105</sup>

### **2-2-1 L'essor du portage à domicile**

#### ***2-2-1-1 Un retard historique***

Dans le chapitre consacré à « l'accès à la lecture des personnes empêchées et [au] tiers-réseau de lecture publique », le Conseil Supérieur des Bibliothèques<sup>106</sup> ajoutait en 1995 que « faute que les missions de lecture publique des collectivités territoriales ne soient fixées, la responsabilité des services de lecture spéciaux à l'intention des personnes empêchées n'est pas clairement établie et n'est que très

---

<sup>102</sup> Conseil Supérieur des Bibliothèques, *L'accès à la lecture des personnes « empêchées » et « le tiers réseau » de la lecture publique*, dans : *Rapport du Conseil Supérieur des Bibliothèques, 1995*, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1107-rapport-annuel-du-conseil-superieur-des-bibliotheques-1995.pdf> >, (Consulté le 15 juillet 2013).

<sup>103</sup> CLEIRPPA (Centre de Liaison, d' Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées ), *Un nouvel âge pour lire*, Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la Lecture, 1989.

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> *Il n'y a pas d'âge pour... « Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution »*, Actes du colloque organisé dans le cadre de la semaine bleue le 21 octobre 2004 à Privas, Conseil Général de l'Ardèche, Bibliothèque Départementale de Prêt, 2005.

<sup>106</sup> Conseil Supérieur des Bibliothèques, *Ibid.*

partiellement assumée sur l'ensemble du territoire. » Dans le même rapport<sup>107</sup>, la desserte des personnes âgées était ainsi décrite :

les maisons de retraite et de repos sont généralement bien desservies par les bibliobus des bibliothèques départementales. En revanche, le portage à domicile des livres chez les personnes âgées ou momentanément immobilisées est curieusement peu pratiqué par les bibliothèques françaises alors qu'il est habituel dans les pays anglo-saxons. Dans les pays scandinaves, chaque bibliothèque municipale est fière de ces gros sacs de toile à sa marque qui circulent dans la ville entière. Au Canada, certaines bibliothèques n'hésitent pas à confier à la société locale de taxis le portage des livres chez les particuliers qui en font la demande. On s'étonne d'autant plus du retard des bibliothèques françaises en ce domaine que les services à domicile des personnes âgées tendent à se développer dans les autres services, municipaux ou hospitaliers, et apparaissent comme des solutions économiques. Déjà bien organisé pour le portage des repas ou la délivrance de soins infirmiers, le service à domicile ne demande pas de gros moyens, comme l'a bien expliqué au dernier congrès de l'ABF la bibliothécaire de Saint-Chamond, qui le pratique depuis plusieurs années. Le portage à domicile pour les personnes immobilisées devrait être un service obligé de toute bibliothèque de lecture publique.

Quelques années auparavant, la Direction du Livre et de la Lecture avait, conjointement avec le CLEIRPPA<sup>108</sup> (Centre de Liaison, d'Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées), publié dans un document intitulé « Un nouvel âge pour lire » un bilan encourageant des actions « hors-les-murs » mises en place par certaines bibliothèques publiques françaises.

### 2-2-1-2 En voie d'amélioration ?

Le constat fait par le Conseil Supérieur des Bibliothèques en 1995 doit peut-être à ce jour être un peu nuancé. En effet, le portage à domicile, bien qu'il ait connu un essor récent, semble s'être structuré au niveau des territoires.

L'étude des modalités d'organisation du portage à domicile fait ressortir de multiples façons d'organiser ce service, les bibliothèques ne manquant pas de créativité en la matière. Si les organisations mises en place à la BM de Lyon (69) ou à Grenoble (38), en lien avec le CCAS, ont été plusieurs fois décrites, d'autres exemples peuvent être cités.

Ainsi, le service Port'âge, structuré au niveau du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris (75), a fait du service civique la colonne vertébrale de son organisation. Héritier d'un service informel assuré par les bibliothécaires du réseau, mis en place pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, le service Port'âge s'est structuré à compter de 2008 grâce au recrutement de jeunes effectuant leur service civique ; d'abord lancé dans 5 bibliothèques pilotes, il est maintenant proposé dans 21 bibliothèques sur la soixantaine que compte le réseau. Ce service s'adresse aux inscrits et concerne le prêt d'imprimés. Il touchait, en octobre 2013,<sup>109</sup> 700 bénéficiaires dont 90 % étaient âgés de 80 à 90 ans (moyenne d'âge de 83 ans). Le service bénéficie d'une coordination au

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> CLEIRPPA (Centre de Liaison, d'Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées), *Un nouvel âge pour lire*, Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la Lecture, 1989.

<sup>109</sup> Source : entretien avec J Maciel, coordonnateur du service Port'âge ; entretien réalisé le 25 octobre 2013.

niveau central et il est assuré sur le terrain par 24 « porteurs », qui interviennent dans la zone d'action de la bibliothèque de rattachement. Ces « porteurs », recrutés pour une année, bénéficient d'un tutorat dans leur bibliothèque et de formations en adéquation avec leurs missions (lecture des seniors...). Outre les visites au domicile des personnes empêchées, les « porteurs » interviennent aussi dans les structures d'accueil de personnes âgées (passage de chambre en chambre ou dépôt de livres, voire des services plus adaptés comme ceux proposés par la bibliothèque Andrée Chédid (75), dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement) et peuvent être amenés à accompagner les personnes jusqu'à la bibliothèque. L'organisation mise en place s'appuie également sur le relais créé, dans les arrondissements, avec les Centres d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP).

D'autres bibliothèques proposent une organisation fondée sur le partenariat avec des associations, comme la bibliothèque municipale de Reims (51) qui travaille en lien avec l'Aradopa (association loi 1901 d'aide et de services à domicile) et l'Effort rémois (organisme logeur); ce partenariat a été formalisé par le biais d'une convention.

Lors de la journée professionnelle organisée le 17 novembre 2008, l'agence régionale de coopération Interbibly a présenté les résultats de l'enquête réalisée dans les bibliothèques de Champagne-Ardenne : sur 16 bibliothèques<sup>110</sup> ayant répondu, 8 pratiquaient le portage à domicile et 4 indiquaient avoir le projet de mettre en place ce service. En conséquence, « le service de portage à domicile se dégage comme un service presque incontournable pour les personnes âgées. »<sup>111</sup>

La question du portage à domicile peut prendre de multiples formes : l'une des questions-clés qui se pose est cependant celle de son coût pour la bibliothèque, dans un contexte où les seniors sont de plus en plus nombreux et où le recours à ce service risque de prendre une ampleur nouvelle. Dans ces circonstances, une réflexion sur les moyens mobilisés doit être engagée, avec le recours possible à des partenaires et à des bénévoles, comme c'est par exemple le cas à Angers (49) ou à Villeurbanne (69).

## **2-2-2 Les actions à destination des publics en institution**

### ***2-2-2-1 De l'intérêt des animations pour les seniors en structures d'hébergement***

Lors du colloque organisé par la BDP de l'Ardèche (07) en 2004,<sup>112</sup> Sylvie Tourneur, Directrice d'une structure médico-sociale, rappelait l'intérêt des animations à destination des personnes âgées, notamment en institution. Reprenant les propos d'un psychologue,<sup>113</sup> elle indiquait que « l'activité et l'animation sont des supports de la vie sociale, qui peuvent être regroupés en 3 modes principaux : l'activité anti-dépressive, gestuelle et matérielle, considérée comme une diversion ;

<sup>110</sup> Bar-sur-Aube, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Epernay, Givet, Joinville, Langres, Neufmanil, Nogent, Reims, Saint-André-les-Vergers, Saint-Dizier, Vernezay, Vitry-le-François, bibliothèque intercommunale de Suippes et le point relais de Sommepey-Tahure.

<sup>111</sup> Interbibly, Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation, *Le portage à domicile et les services aux seniors*, Journée professionnelle, Reims, 17 novembre 2008, [en ligne], Disponible sur < <http://www.interbibly.fr/pdf/actes/portageDomicile.pdf> >, (consulté le 15 juin 2013).

<sup>112</sup> *Il n'y a pas d'âge pour... « Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution »*, Actes du colloque organisé dans le cadre de la semaine bleue le 21 octobre 2004 à Privas, Conseil Général de l'Ardèche, Bibliothèque Départementale de Prêt, 2005.

<sup>113</sup> MANOUKIAN, A., « Animation et attente des personnes âgées », *Gérontologie et Société*, octobre 1993, n°6.

l'activité psychique d'observation et de contemplation, et l'activité sociale, liée à un sentiment d'utilité, où la production est un prétexte pour répondre au plaisir de côtoyer d'autres individus »; elle poursuivait : « Manoukian explique que participer à des activités avec des personnes extérieures à l'établissement permet de maintenir la personne âgée dans sa réalité relationnelle et sociale quotidienne en lui donnant des outils pour une représentation positive de soi. A chaque fois, des activités créent un espace de rencontre, amènent à communiquer. »

Si l'on se reporte à l'enquête réalisée en 2008 par Interbibly<sup>114</sup>, on constate que, si le portage à domicile apparaissait comme un service incontournable pour les bibliothèques, en revanche, le projet de développement d'animations à destination des publics âgés semblait encore marginal.

En effet, peu de bibliothèques ont mis en place des animations à destination des seniors hébergés en foyer-logement ou en structure gériatrique. Il est vrai que ceci nécessite des moyens, mais aussi d'avoir noué des contacts, voire établi un partenariat avec ces structures. Cependant, quelques équipements ont d'ores et déjà pris cette orientation comme la médiathèque de Saint-Denis dans le réseau de Plaine-commune (93) qui, dans un objectif de diversification des publics, a inclus des animations dans les résidences de personnes âgées dans son programme annuel. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que les animations proposées par la bibliothèque s'articulent autour du livre (lecture à voix haute, rencontres d'auteurs...) mais s'appuient également sur d'autres supports (rencontres musicales avec présentation d'un artiste de la chanson française et de ses plus grands succès, la biographie étant entrecoupée de chansons reprises en chœur avec les résidents, sur la base d'un carnet remis en début de séance).

En ce qui concerne les 36 BDP ayant répondu à l'enquête, une douzaine de structures déclarent organiser des animations, comme des lectures à voix haute organisées par la médiathèque du Cantal (15), un voyage-lecture intergénérationnel « 1.2.3 albums » dans l'Yonne (89) en lien avec l'association Livralire, ou l'action « Bougez, lisez, Seniors ! » organisée par la BDP de l'Hérault (34) ; plusieurs BDP ont également cité le prêt de malles (Malle vermeil dans le Tarn (81), Valisette Jeux et jouets d'autrefois dans le Bas-Rhin (67)...) ou de jeux (Ardèche (07), Cantal (15), Territoire de Belfort (90)...), qui sont adaptés à des animations en EHPAD.

### 2-2-2-2 L'exemplarité de la BDP de l'Ardèche (07): un travail au long cours

Sur cette thématique, il est incontournable de citer l'action développée depuis plusieurs années par la BDP de l'Ardèche (07) à travers son programme Culture Bleue, lancé en 1997 à titre expérimental et qui a été conforté à partir de 2004. Au-delà des collections et des supports adaptés, la BDP propose des supports d'animation pour les animateurs salariés des EHPAD leur permettant de mettre en place des lectures à voix haute (avec une sélection de textes courts pour lectures à haute voix, « Nouvelles ») ou des ateliers d'écriture ; elle met également à disposition des jeux et des malles d'animations (métiers de village, au coin du feu, musique, chocolat, les quatre éléments...). Le travail de réseau et les animations autour des personnes âgées en institution ont également permis de développer deux grands projets autour du recueil de mémoires auprès des seniors : « *La prunelle de mes yeux- Objets de souvenirs, souvenirs d'objets en maison de retraite* », conduit avec l'appui d'une ethnologue, et recensant la parole de résidents autour d'un objet qui a marqué leur histoire de vie (odeur du café, poupées...), et qui a donné lieu à un très beau recueil sur papier glacé, parallèlement à la création d'une exposition d'objets-souvenirs. En 2009, le projet « *Les mots du potager* » a également permis la production d'un petit livret de souvenirs sous forme d'un abécédaire, agrémenté des témoignages de résidents. Mais la BDP de l'Ardèche a

<sup>114</sup> Interbibly, *Ibid.*

souhaité aller plus loin, en créant, en 2010, le « Prix Culture Bleue », décerné tous les 2 ans. Cette manifestation, intégrée dans le schéma départemental en faveur des personnes âgées, présente un double enjeu d'accès à la culture et de valorisation des personnes âgées en tant qu'acteurs. Le dispositif repose sur la pré-sélection de 30 livres récents par la BDP, suivie de la sélection 10 titres par un jury composé de personnalités du monde du livre (bibliothécaire, éditeur, graphiste...) et de professionnels de gérontologie dont un animateur. Le choix a été fait de sélectionner uniquement des livres illustrés permettant de toucher un maximum de personnes âgées et d'éviter la mise en échec. Ces ouvrages servent ensuite pendant un semestre de supports à des animations dans les structures participantes (30 résidences volontaires en 2011) et les livres sont accompagnés de fiches-conseils pour faciliter la présentation des ouvrages. Vient ensuite le vote des résidents pour leur livre préféré. La remise du prix à l'auteur sélectionné s'effectue ensuite lors d'une cérémonie au Conseil Général, pendant la Semaine Bleue, en présence des représentants des résidents et des animateurs, permettant ainsi aux seniors de disposer d'un temps d'échanges avec l'auteur. Puis un livre dédicacé est transmis à chaque résidence et la moitié des lots est partagée dans les structures. En 2012, l'opération a permis de toucher 311 personnes âgées hébergées, dont l'âge moyen était de 84 ans. Le troisième « Prix Culture Bleue » a fait l'objet d'un lancement en septembre 2013 et sera décerné en octobre 2014 (38 résidences participantes).

## **2-3 UNE COMMUNICATION INSUFFISANTE SUR LES ACTIONS MENÉES ?**

Bien que les bibliothèques n'aient peut-être pas encore assez défini les seniors comme un « public-cible » de leur projet de service, l'on constate qu'un certain nombre d'actions sont menées mais que ceci ne semble pas suffisant pour accroître la fréquentation des seniors et qu'en outre, les actions engagées paraissent mal connues.

### **2-3-1 Un certaine méconnaissance des actions menées par les bibliothèques à destination des seniors**

La méconnaissance des services proposés est d'abord le fait des principaux intéressés. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il ne faut pas sous-estimer la méconnaissance des services de la bibliothèque par les seniors qui fréquentent l'équipement, voire sont inscrits, comme le montre Séverine Boullay à propos des nouveaux retraités<sup>115</sup> : « toutes les personnes interrogées connaissent les fonctions traditionnelles des bibliothèques, centrées sur l'emprunt de livres. [...] Quant aux autres services, leur existence n'est pas méconnue, mais floue. Le manque de communication est criant.[...] Lors des entretiens, les nouveaux retraités se sont plaints du manque de visibilité des actions des bibliothèques autres sur le prêt. [...] Il s'agit de faire connaître l'institution à l'extérieur et de susciter l'intérêt notamment au moment du passage à la retraite, moment de redéfinition de ses activités et de son temps libre. »

Mais la méconnaissance des services concerne aussi les usagers potentiels qui ne fréquentent pas la bibliothèque. Ainsi, l'on peut s'étonner que le service « Port'âge », mis en place par le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris (75),

---

<sup>115</sup> BOULLAY, Séverine, *Loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ?* Mémoire d'étude pour le DCB, Essib, 2008, [en ligne], (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

et qui connaît un certain succès, ne touche que 700 personnes dans Paris intra-muros. Lors de l'échange avec le coordonnateur du service, il est apparu que ce service restait « mal connu », malgré la diffusion d'une plaquette spécifique. Mais cette insuffisance de communication a été identifiée comme un point d'amélioration et elle constitue l'une des priorités du service à court terme (flyers, forums d'arrondissement...) ; un petit film illustrant le service proposé et mettant en scène à la fois des « porteurs » et des seniors bénéficiaires a d'ailleurs été réalisé en 2013 et devrait être prochainement diffusé, ainsi qu'un blog alimenté par les « porteurs ». S'agissant du portage de livres, le même constat était réalisé en 2008 à propos du service de la bibliothèque à domicile de la BM de Lyon (69) ; l'idée avancée était que la baisse du nombre de bénéficiaires pourrait être en partie liée à « un déficit de communication » car « les modes de communication et de prospection ne se sont pas renouvelés. Il semble aujourd'hui nécessaire de relancer l'information au sein du réseau des bibliothèques de Lyon, notamment auprès des publics valides dont l'entourage peut être concerné, sans négliger d'autres lieux tels que les commerces, les cabinets médicaux, les maisons de retraite, les services sociaux, la mairie et ses annexes. »

Mais le manque de visibilité des actions menées par les bibliothèques concerne aussi les structures d'hébergement : comme l'illustre Aurélia Lucido El Harrag<sup>116</sup> dans son mémoire ; sur la dizaine de structures d'accueil contactées et non desservies par la BM de Lyon (69), presque aucune ne disposait d'une information sur les services proposés par la bibliothèque, et notamment par le pôle mobile. Ainsi, il ne s'agit pas que le service existe, encore faut-il le faire connaître.

### **2-3-2 Communiquer, relayer, ...il en restera toujours quelque chose**

#### ***2-3-2-1 Développer la communication, une priorité***

Comme nous l'avons souligné, les actions à destination des publics empêchés sont mal connues, mais c'est également le cas des services proposés par la bibliothèque sur place, ou encore des manifestations culturelles.<sup>117</sup>

Pour toucher les seniors, la bibliothèque ne peut pas se contenter d'attendre « que le public passe » : elle doit déployer une stratégie de communication à destination des publics pour qui elle met en place des actions et être pro-active dans ce domaine.

Ceci se traduit à la fois par des outils classiques de communication de type flyers, affiches ou relais dans les bulletins d'informations municipaux, mais aussi par une rencontre et une connaissance des partenaires susceptibles de pouvoir relayer l'information auprès des seniors, notamment quand il y a avancée en âge. Il faut évidemment citer les clubs d'aînés ou les associations de retraités, mais aussi des partenaires institutionnels (CCAS, CLIC...) ou des structures d'hébergement. En diversifiant les moyens de communication et les relais vers des partenaires, ceci permet à la fois de toucher les seniors susceptibles de venir à la bibliothèque mais également les seniors empêchés. La bibliothèque peut également activer le relais que constitue, quand elle existe, l'association des amis de la bibliothèque. D'autre part, la bibliothèque ne doit pas hésiter à se servir des réseaux sociaux pour relayer cette information et toucher les seniors qui ont l'habitude de venir, quand ils sont équipés.

En outre, il n'est pas illégitime que la bibliothèque prenne part aux manifestations orientées vers les seniors pour faire connaître ses actions (salons des seniors et du bien-

<sup>116</sup> LUCIDO EL HARRAG, Aurélia, *L'offre de services en direction des personnes âgées « empêchées » : l'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon*, Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2006, [en ligne], (consulté le 23 juillet 2013).

<sup>117</sup> BPI, *Le public des manifestations orales de la BPI*, juillet 2009, [en ligne], (consulté le 12 novembre 2013) p.25 « une information qui ne circule pas ».

vieillir...), comme cela a pu être le cas à Toulouse (31) en septembre 2012, en partenariat avec Senior et plus. En effet, à partir du moment où elle a identifié les seniors comme un public-cible, elle doit se donner les moyens de les atteindre et déployer des efforts dans de multiples directions. Ainsi, sans vouloir forcer les seniors à fréquenter la bibliothèque, elle doit faire connaître ses services afin de laisser à chacun le libre choix d'utiliser ou non ce qu'elle propose.

### ***2-3-2-2 La Semaine Bleue, une occasion de faire connaître l'action de la bibliothèque à destination des seniors***

La Semaine Bleue, ou Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées est un événement annuel qui vise « à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. »<sup>118</sup> Elle a pris le relais en 1977 d'une initiative lancée en 1951 par le ministère de la santé publique et de la population et appelée alors « Journée des Vieillards ». Le slogan de la Semaine Bleue « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire » se décline à travers des thèmes : en 2013, le thème était « Vieillir et agir ensemble dans la communauté ». Il s'agissait notamment de promouvoir le « vieillissement actif » défini par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) comme « un processus qui consiste à optimiser les possibilités de vie en bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. » L'année 2013 a également été marquée par le lancement de la première Marche Bleue.

Cet événement qui a lieu chaque année fin octobre est l'occasion pour la bibliothèque de médiatiser les actions qu'elle mène, de se positionner comme fournisseur de services mais aussi de se poser comme un lieu où l'on parle des problématiques liées au vieillissement et aux seniors, et où on leur donne également la possibilité de s'exprimer. Ce peut être l'occasion de faire venir à la bibliothèque des publics qui ne fréquentent habituellement pas les lieux. Certes, cette mise en lumière des actions engagées par la bibliothèque, qui ne dure qu'une semaine, ne peut suffire, mais elle peut être un moment privilégié permettant à la fois de mieux faire connaître ses actions, et aussi de nouer des contacts (milieu associatif local...) qui permettront ensuite de diversifier les actions menées.

Si les bibliothèques sont peu nombreuses à faire recenser leurs actions au niveau du site web de la Semaine Bleue,<sup>119</sup> les initiatives sur le terrain se multiplient. Ainsi, en 2012, le département de l'Eure (27) a lancé sa deuxième édition de la « Fête des bibliothèques » au cours de la Semaine Bleue et organisé une journée d'échanges le 25 octobre 2012 sur les seniors, rythmée par une conférence du sociologue Vincent Caradec (« *Seniors, qui êtes vous ? Que faites-vous ?* ») et par 4 table-rondes (La lecture à haute voix : une autre approche de l'écrit ; Les actions en partenariat avec les maisons de retraite ; Faire venir la bibliothèque au lecteur : le portage à domicile ; Créer du lien à travers des actions intergénérationnelles). Au cours de la Semaine Bleue 2013, beaucoup de bibliothèques ont mis l'accent sur la numérique comme la BM de Lyon (69), qui a concocté des ateliers multimédia « spécial seniors », mais qui proposait aussi d'autres événements (conférence sur le rôle des médiations artistiques, lecture à voix haute, animation autour de la musique, exposition de photographies anciennes

<sup>118</sup> [www.semaine-bleue.org](http://www.semaine-bleue.org)

<sup>119</sup> *Ibid.*

## 2 Une offre des bibliothèques pour les seniors pas assez visible ?

issues des collections « Je me souviens »). On peut également citer d'autres initiatives autour du numérique (bibliothèques du Kremlin-Bicêtre (94), Sigean (11), Bussy-Saint-Georges (77)...), de la musique (Carhaix (29)...), des jeux (Beauvais (60)...) ou de la généalogie (Saint-Jean-de-Luz (64)) ; quant à la bibliothèque de Quimperlé (29), elle proposait à l'occasion de la Semaine Bleue une « visite des coulisses de la bibliothèque. »

Parallèlement, comme on le voit à travers les manifestations organisées, c'est également la possibilité pour la bibliothèque de s'insérer dans la vie locale et d'affirmer son rôle d'équipement culturel de proximité. Et c'est l'occasion de proposer des manifestations en partenariat avec les services qui s'occupent des seniors (CLIC, CCAS...) et les structures d'accueil et d'hébergement des seniors, qui sont souvent très mobilisés autour de ce temps fort annuel.

L'offre des bibliothèques à destination des seniors existe aujourd'hui, mais elle se distingue rarement de l'offre générale ; on peut même constater que si les ateliers multimédia connaissent un succès évident, c'est qu'ils répondent à un besoin des seniors, qui se sont appropriés une offre qui ne leur était pas spécifiquement dédiée au départ. D'autre part, le constat est que l'offre spécifique concerne en priorité les seniors empêchés, autour des actions hors-les-murs, comme le portage à domicile ou les dépôts dans les résidences, voire le prêt aux collectivités. Mais il ressort des exemples analysés que les actions menées par les bibliothèques sont souvent mal connues et que la communication autour de ces projets est insuffisante.



## **3 POUR UNE POLITIQUE RENOUVELÉE ET PLUS VISIBLE DES ACTIONS DES BIBLIOTHÈQUES A DESTINATION DES SENIORS**

---

Si l'offre à destination des seniors existe, elle est souvent méconnue et la communication autour des actions semble insuffisante ou du moins inadaptée puisqu'elle manque le public auquel elle est destinée. Partant de ce constat, les bibliothèques doivent s'interroger sur la construction de leurs actions et sur les partenariats à engager pour faire fructifier ce qu'elles développent, mais elles doivent aussi se demander comment diversifier leurs actions et innover afin de capter un public potentiel dont le poids démographique va croissant. Enfin, elles ne doivent pas négliger de s'inscrire dans les enjeux du numérique à destination des seniors.

### **3-1 LA CLÉ DU SUCCÈS : DES PARTENARIATS À RENFORCER**

Afin de développer des actions adaptées aux seniors, les bibliothèques ne doivent pas se contenter d'attendre que les seniors viennent et fréquentent le lieu, mais il est nécessaire qu'elles s'interrogent sur les partenaires sur lesquels elles peuvent compter pour toucher le public des seniors ou renouveler leurs actions ciblées.

#### **3-1-1 Mieux connaître l'environnement des seniors pour agir**

##### ***3-1-1-1 Pourquoi et comment développer les partenariats ?***

Il convient en premier lieu de s'attarder sur ce que l'on entend par partenariat. Dans son ouvrage consacré aux partenariats des bibliothèques,<sup>120</sup> Dominique Arot indique que « si [le partenariat] évoque la réunion de deux ou plusieurs partenaires en vue d'un objectif commun, il traduit également l'attitude et la méthode qui président à ce type d'action. Par glissement, le terme peut aussi désigner les opérations qui résultent de la démarche partenariale. [...] Dans le monde des bibliothèques, [...] le partenariat évoque un éventail d'actions plus large que la seule coopération, terme qu'on réserve à des opérations techniques et bibliothéconomiques (catalogage partagé, éliminations concertées, etc.) qui généralement se limitent au seul horizon des bibliothèques entre elles. »

Il poursuit en rappelant quelques principes qui sont gages de réussite et invite à se reporter aux préconisations de l'ALA (*The American Library Association*) baptisées « *Some trips for success* »

- « - avoir une vision claire de ce que votre bibliothèque présente et de ce qu'elle peut apporter dans le partenariat qu'on lui propose ;
- rechercher quelle est l'offre et quel est le bénéfice de la bibliothèque ;
- désigner une personne pour coordonner et alimenter ce partenariat ;
- ne sous-estimez pas la valeur de votre bibliothèque. »

---

<sup>120</sup> AROT, Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Presses de l'Enssib, 2002.

Ces principes pour un partenariat réussi peuvent être complétés par ceux énoncés par Claudie Tabet dans son ouvrage sur « la bibliothèque hors les murs »<sup>121</sup> :

- « Se connaître et connaître l'autre ;
- Préparer les objectifs ensemble ;
- Identifier les responsabilités de chacun ;
- Unir ses forces ;
- Établir un bilan collectif »

En effet, travailler en partenariat implique pour la bibliothèque de sortir d'un certain repli sur soi. Ceci revient à passer du « je » au « nous » et donc à construire et cultiver la confiance. En pratique, il s'agit de mettre en place un cadre et des méthodes de travail qui peuvent prendre la forme d'une convention et qui devront régler les modes d'échanges des informations, l'identification des correspondants privilégiés des deux parties. Il est également nécessaire d'assurer une traçabilité des réunions (compte-rendus), ce qui permet une meilleure évaluation des actions et l'entretien d'un espace de confiance en continu.

Mais il faut ajouter que le fait de contracter un partenariat ou de signer une convention ne suffit pas : il s'agit ensuite de le [la] faire vivre. Cela passe entre autres par une évaluation conjointe et régulière (au moins une fois par an) des actions menées, qui permettra d'analyser ce qui a fonctionné et ce qui demande à être amélioré et, le cas échéant, d'ajuster le dispositif mis en place.

### ***3-1-1-2 Identifier et connaître les partenaires potentiels***

Avant d'aller plus loin sur les partenariats éventuels avec les structures accueillant des seniors, il convient de dresser un panorama rapide des différents établissements et des partenaires institutionnels.

Dans un contexte où l'on compte<sup>122</sup> près de 650 000 personnes (moins de 5 % des plus de 60 ans mais environ 10 % des personnes âgées de 75 ans et plus) résidant au sein d'environ 10 500 établissements d'accueil pour personnes âgées, il semble nécessaire de rappeler la typologie des différents d'établissements pouvant héberger des personnes âgées :

- 1 500 USLD ou Unités de Soins de Longue Durée, qui constituent des services sanitaires dépendant de centres hospitaliers publics ; elles hébergent les seniors requérant les soins médicaux les plus importants et une surveillance médicale continue ;

- 6 000 maisons de retraite ou EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), dont le statut peut être public, privé ou associatif. Ces structures hébergent des seniors pour qui, généralement, le maintien à domicile n'est plus possible et qui présentent des facteurs de fragilité et une perte d'autonomie ou une dépendance déjà avancée ; l'EHPAD constitue alors leur lieu de vie, un substitut de domicile ;

- 3 000 logements-foyers, non médicalisés, destinés à des seniors plus valides, avec un hébergement généralement à caractère social (HLM) en location, assorti de services à la carte (restauration, lingerie, animations...) ;

---

<sup>121</sup> TABET, Claudie, *La bibliothèque « hors les murs »*, éd. du Cercle de la Librairie, 2004.

<sup>122</sup> DREES, 2007

- peuvent aussi être citées des résidences services, de statut privé, non médicalisées, proposant la location ou l'achat d'un appartement dans un ensemble hôtelier, avec en général des services haut de gamme ;
- enfin, on précisera que dans les structures médicalisées, peuvent être identifiées des unités spécifiques, par exemple orientées sur la prise en charge de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Pour être complet, on peut préciser que l'impact sur le mode de vie des seniors et donc leur budget varie selon le type de structure : si les logements-foyers ou résidences services s'apparentent à une location (acquiescement d'un loyer), le mode de tarification des EHPAD et USLD est différent, puisque l'on distingue un tarif hébergement, un tarif dépendance et un tarif soins. Seuls les deux premiers tarifs sont à la charge du résident, étant précisé qu'il peut bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) selon l'évaluation de son degré de dépendance. Le coût moyen mensuel d'une prise en charge en EHPAD dépasse les 2200€ mensuels (selon un rapport de l'IGAS) ; sur le sujet qui nous intéresse, il faut préciser que la rémunération des animateurs est financée par le tarif hébergement. On précisera également que l'APA est versée par le Conseil Général, directement ou pas, et que son montant dépend du degré de dépendance de la personne. Concernant la dépendance, celle-ci est évaluée grâce à un outil multi-critères, la grille AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupes Iso-Ressources), qui permet à l'équipe médico-sociale de classer le senior dans un GIR (Groupe Iso- Ressources) de 1 à 6, du plus dépendant (1) au moins dépendant (6), selon sa capacité à réaliser les actes de la vie quotidienne (activités corporelles et mentales discriminantes/se repérer dans l'espace et le temps, faire sa toilette, se servir et manger, ... ; activités domestiques et sociales illustratives/ effectuer l'ensemble des travaux ménagers courants, gérer ses affaires, son budget et ses biens, respecter l'ordonnance du médecin et gérer soi-même son traitement...). L'évaluation de la dépendance, complétée par d'autres outils comme le MMS (Mini Mental Score), pourra donner une indication sur les activités intellectuelles et culturelles adaptées aux résidents.

Enfin, pour les structures médicalisées, il est important que les bibliothèques qui souhaitent développer des partenariats sachent construire une relation de confiance avec les établissements, d'une part en s'adressant à la direction, qui pourra soutenir le projet, et d'autre part avec l'animateur, qui doit être l'interlocuteur privilégié sur ce type d'actions.

Au-delà des structures d'hébergement, qui sont en lien direct avec les seniors hébergés et empêchés, d'autres instances peuvent également être des partenaires potentiels, des relais ou des interlocuteurs pour les bibliothèques. Ce sont d'abord les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), qui constituent des établissements publics communaux, créés en 1953, et qui exercent leurs missions dans les domaines de l'action sociale et de l'animation des activités sociales. Viennent ensuite les CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), qui sont des guichets d'accueil, d'information et de coordination dans le domaine de la gérontologie et dont la mission est « d'informer, orienter et faciliter les démarches et fédérer les acteurs locaux. » ; ils sont aussi souvent des observatoires de la vieillesse et des problématiques liées à la dépendance et jouent un rôle d'animation au niveau du territoire. Enfin, les CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Âgées), instances consultatives placées près du Président du Conseil général et composées de représentants des retraités et des personnes âgées et de personnalités qualifiées, sont associées à l'élaboration et à l'application des mesures concernant les seniors au niveau départemental.

### ***3-1-1-3 L'union fait la force***

Mais le partenariat autour des seniors peut également se traduire, en amont et au sein d'une même collectivité, par l'action conjointe de deux directions ou deux services (ou plus) concernés par le sujet : ceci peut permettre d'améliorer l'efficacité et la densité des actions mises en œuvre. C'est historiquement le cas en Ardèche (07), puisque le projet Culture Bleue est né d'une volonté conjointe, au sein du Conseil Général, du Directeur Santé Solidarité et du Directeur de la BDP : si l'on en juge par les réalisations, cette collaboration semble avoir été porteuse de succès et de pérennité.

Dans l'enquête auprès des BDP, à la question « *Au sein des services du Conseil Général, existe-t-il des projets ou des thématiques de travail sur les personnes âgées entre la BDP et la Direction de la Solidarité (ou autre Direction de l'Action Sociale...)?* », seules 6 BDP indiquent avoir pu développer cette collaboration, et dans 3 départements, ceci constitue un projet à court terme. Cependant, quelques directeurs de BDP semblaient regretter que ce type de collaboration n'ait pas encore pu se mettre en place sur leur territoire.

Ce type de partenariat est également présent dans des communes comme Angers (49) ou Grenoble (38), où la bibliothèque agit de concert pour les seniors, en lien avec le CCAS.

## **3-1-2 Renforcer les partenariats avec les résidences accueillant des seniors et les EHPAD**

### ***3-1-2-1 Travailler avec les EHPAD, c'est possible***

Dans son ouvrage sur les partenariats<sup>123</sup>, Dominique Arot consacre un paragraphe aux « missions sociales des bibliothèques et [à leurs] partenariats » et précise : « dans le prolongement de leur action en relation avec les milieux économiques, les bibliothèques n'ont ni la charge ni les moyens de porter remède, seules, aux difficultés sociales qui les entourent, mais leur solidarité active avec tous les organismes et les acteurs qui œuvrent sur le terrain rend leur contribution précieuse. Pour rejoindre certains publics, pour transporter les services de la bibliothèque « hors-les-murs », la médiation des associations et des organismes leur est même indispensable. » Ainsi, il est intéressant de renverser la perspective : il ne s'agit pas seulement de se demander ce que les partenaires peuvent apporter à aux bibliothèques, mais aussi de s'interroger sur ce que les bibliothèques peuvent apporter aux partenaires. De ce point de vue, les EHPAD et autres structures d'hébergement des seniors sont un bon exemple.

La synthèse sur les données d'activité 2011 des bibliothèques municipales<sup>124</sup> fait apparaître que 31 % des bibliothèques et 12 % des points d'accès au livre ont engagé un partenariat avec une « maison de retraite » (respectivement 6 % et 2 % avec un hôpital), sur un total de 6900 réponses analysées.<sup>125</sup> Bien que cela soit révélateur d'une intention, ce chiffre ne permet pas d'appréhender vraiment la

<sup>123</sup> AROT, Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Presses de l'Enssib, 2002.

<sup>124</sup> Observatoire de la Lecture Publique, Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques Municipales- Données d'activité 2011- Synthèse nationale*, [en ligne], (consulté le 25 octobre 2013).

<sup>125</sup> *Ibid.*

réalité, sachant qu'en milieu urbain, il y a souvent plusieurs EHPAD sur le territoire d'une bibliothèque.<sup>126</sup>

Cependant, ces chiffres ne permettent ni de connaître le type d'actions engagées ni de savoir si le partenariat est réellement effectif et formalisé. Car il semble bien que la formalisation minimum des relations entre la bibliothèque et l'EHPAD soit un gage de réussite et de pérennité, au sens où la convention constitue un engagement des deux parties et peut ensuite servir de base à l'évaluation des actions mises en place.

A titre d'illustration, la BDP de l'Ardèche (07) est l'un des exemples les plus aboutis en la matière. La BDP travaille en lien avec les Établissements d'hébergement du département et est progressivement passée à un partenariat formalisé (convention) avec 65 structures sur les 83 (tous statuts confondus, public, privé, associatif) que compte le département. Le partenariat repose sur une convention-type qui énonce un certain nombre d'engagements de part et d'autre :

- l'établissement d'hébergement doit disposer d'un animateur salarié, qui est le référent de la BDP dans la structure et qui a en charge la gestion de la bibliothèque interne ;

- l'établissement d'hébergement met à disposition un lieu, sécurisé, et accessible aux résidents ;

- la BDP propose des fonds en gros caractères, que ce soit des imprimés ou des revues, mais également des beaux-livres, illustrés ; des CD et DVD sont également disponibles ;

- la BDP met à disposition des supports d'animation permettant aux animateurs de mettre en place des actions de lecture à voix haute, des ateliers d'écriture, ainsi que des jeux et des des malles d'animation ;

- la BDP constitue un fond professionnel (vieillesse, maladie d'Alzheimer, animation auprès des personnes âgées...) ;

- la BDP organise des formations accessibles à la fois aux professionnels des bibliothèques et aux animateurs des établissements d'hébergement ;

En outre, il est précisé que les dépôts dans les établissements d'hébergement (de 100 à 350 ouvrages) sont renouvelés deux fois par an et que les actions menées reposent sur un réseau de 72 animateurs et touchent plus de 5000 résidents.

### ***3-1-2-2 La formation, une occasion de mieux se connaître et d'engager des actions communes***

La formation est une occasion formidable de mixer les professionnels et de les faire travailler sur une thématique commune. Nous avons observé que sur 36 BDP ayant répondu au questionnaire, 29 ont mis en place des formations sur les thématiques autour de : lecture et seniors, animations en bibliothèque à destination des seniors... Dans la plupart des cas, les formations sont aujourd'hui uniquement proposées aux bibliothécaires, salariés ou bénévoles, du réseau. Cependant, quelques BDP ont souhaité ouvrir ces formations à des animateurs travaillant en EHPAD ; c'est le cas de l'Ardèche (07), mais aussi des BDP de la Haute-Marne (52), de l'Hérault (34), du Lot-et-Garonne (47), du Loiret (45) ou du Territoire de Belfort (90) ; ceci semble constituer une orientation à court terme pour quelques autres. En outre, la BDP de l'Essonne (91) indique que la formation est également ouverte aux agents des services sociaux. Cette ouverture semble un bon moyen pour les professionnels de mieux se connaître mais aussi de pouvoir envisager des actions communes où les compétences des uns viennent compléter celles des autres. Il serait même envisageable d'aller plus loin en construisant des formations croisées, où les bibliothécaires viendraient apporter leurs savoir-faire

<sup>126</sup> Il semble que le fait d'avoir au moins un partenariat permette de répondre « Oui ».

dans les EHPAD, en contre-partie de sensibilisations sur les seniors fragilisés et leurs besoins, qui seraient pris en charge par des professionnels de la gériatrie. A ce titre, il n'est pas inutile de faire un parallèle avec le développement des formations en direction de la petite enfance ou des adolescents, qui ont fait leurs preuves. Et dans cette perspective, il n'est pas totalement illusoire que des formations à destination des auxiliaires de vie soient mises en place, pour envisager de développer dans le cadre des prises en charge à domicile ce qui commence à se faire au niveau des structures d'hébergement.

Il faut ajouter que la formation des auxiliaires de vie ou des animateurs qui travaillent en gériatrie semble d'autant plus nécessaire sur ce thème que leur formation initiale (BPJEPS...) ne les sensibilise peut-être pas toujours assez sur les enjeux que peuvent représenter la lecture et autres médiations permettant la stimulation chez les personnes âgées.

Les bibliothèques n'ont pas d'autres choix que de renforcer les partenariats afin de faire fructifier leurs actions à destination des seniors, mais elles doivent aussi innover et tout mettre en œuvre pour faire vivre le principe d'adaptabilité du service public, dans un contexte évolutif où le poids des seniors va croissant.

## **3-2 DIVERSIFIER LES SERVICES OFFERTS PAR LA BIBLIOTHÈQUE ET INNOVER**

A partir du moment où les seniors deviennent un « public-cible » pour les bibliothèques, il est aussi nécessaire qu'elles diversifient leurs services sur place à destination des seniors et n'hésitent pas à innover. Elles doivent aller plus loin dans les actions hors-les-murs, mais aussi développer des actions reposant sur l'intergénérationnel, voire proposer des espaces ou des sections seniors.

### **3-2-1 Repenser les actions de la bibliothèque pour les seniors et sortir de l'approche centrée sur les livres**

#### ***3-2-1-1 Faire une place nouvelle aux seniors dans la bibliothèque***

A travers les exemples évoqués, il faut remarquer que la plupart des services et animations dont peuvent bénéficier les seniors, restent centrés sur les imprimés. S'il est possible de diversifier les offres sur les imprimés et sur ce qui peut se mettre en place autour, il est également souhaitable de tenir compte des autres centres d'intérêt des seniors pour faire évoluer l'offre.

Sur la question spécifique des ouvrages en gros caractères et des livres enregistrés, la bibliothèque doit mettre en avant les acquisitions sur ce type de supports, comme elle le fait pour les autres nouveautés, que ce soit sur place ou sur son site internet. De même, dans son offre centrée sur les livres, elle peut susciter les échanges à travers un club lectures régulier auquel les seniors seront probablement partie prenante ; ils apprécieront les rencontres ainsi provoquées. La mise en place d'ateliers d'écriture est également un type d'animation qui peut attirer les seniors, tout comme les lectures à voix haute.

En outre, si elles veulent attirer un public nouveau, et compte-tenu de la diversification croissante des loisirs, il faut probablement que les bibliothèques

adaptent leur offre. Les études sur les pratiques culturelles ont montré que la génération du baby-boom avait pris des habitudes en termes d'écoute de musique : c'est l'occasion d'essayer de capter ce public, même si l'on sait que la tendance sur l'offre de disques tend à se modifier considérablement. Ainsi, la mise à disposition de ressources telle que l'offre de la Cité de la Musique (75), ou l'organisation de concerts ou de « brunchs musicaux » peut être une activité qui plaît, surtout si elle se fait dans la convivialité. La bibliothèque doit aussi faire savoir qu'elle ne propose pas que de la musique classique ou des musiques actuelles, comme la BMVR de Nice qui propose « des spectacles musicaux ou auditions de musique datant du jeune âge des seniors.<sup>127</sup> »

Par ailleurs, on note dans les centres d'intérêt des seniors, un goût pour l'histoire et le patrimoine local, ce peut donc être l'occasion de mettre en relief une partie du patrimoine de la bibliothèque et, le cas échéant, de faire participer cette tranche d'âge, qui peut avoir des clefs sur l'histoire locale que les professionnels de la bibliothèque ne détiennent pas toujours. A l'heure des nouvelles technologies, et en ayant éventuellement initié les seniors aux médias sociaux, ce peut être l'occasion de faire vivre un « blog patrimonial », comme à la médiathèque de Narbonne (11). Puisqu'il est question d'histoire, et au vu de la passion croissante des Français pour la généalogie, il est fort probable que les seniors, qui disposent de temps, aient l'envie de se lancer dans ce type de démarche. Si, aujourd'hui, beaucoup de sources sont disponibles depuis internet, ceci n'exclut pas que la bibliothèque puissent susciter le déclic en proposant des « ateliers généalogie » et qu'elle mette à disposition ses ressources pour se lancer dans l'aventure, éventuellement en partenariat avec le service des archives.

Enfin, la diversification de l'offre peut aussi s'incarner dans des « cafés cinéma » où la projection d'un film se poursuit par un débat. Là encore, les jeunes seniors ont intégré le cinéma dans leurs pratiques culturelles, et l'on peut même imaginer que les thématiques autour de l'avancée en âge soit abordée, avec l'appui de professionnels de la gériatrie ou d'associations comme France-Alzheimer.

### ***3-2-1-2 Personnaliser les service aux seniors***

La bibliothèque peut aussi affirmer son projet consistant à faire des seniors un « public-cible » en s'attachant à personnaliser le service rendu à ces usagers, tout en évitant de stigmatiser trop fortement ce public.

Ceci passe à la fois par la mise à disposition d'outils de lecture facilitant l'accès et l'accessibilité aux ressources, depuis la simple loupe jusqu'à des équipements plus dédiés comme des agrandisseurs d'écran avec synthèse vocale, des télé-agrandisseurs, des casques, des claviers en gros caractères, et l'adaptation site web ; il s'agira en outre de bien faire connaître lesdits équipements.

D'autre part, au niveau de l'aménagement des espaces, qu'il s'agisse du bâtiment ou du mobilier (étagères, chaises, tables, zones d'accueil...), elle devra veiller à tenir compte des besoins de l'ensemble de ses publics, donc des seniors. Et, de même qu'elle doit éventuellement gérer la question des poussettes, elle devrait également se poser la question de l'accessibilité pour un senior arrivant en déambulateur.

S'agissant de la personnalisation du service, il conviendrait aussi qu'elle puisse proposer, pour les seniors qui en ressentent le besoin, la possibilité de conserver sur site leur carte de bibliothèque, afin de faciliter les formalités lors des emprunts. Elle peut aussi envisager des temps de visite de ses locaux et une présentation du fonctionnement de la bibliothèque, individuellement ou en groupe. Puisqu'il s'avère que certains seniors semblent demander une disponibilité accrue des équipes, la bibliothèque peut également mettre en place un service de type « *Rent a librarian* », qui permettrait à un senior, au-

<sup>127</sup> [www.bmvr-nice.com](http://www.bmvr-nice.com)

delà de la disponibilité requise pour tout usager, de pouvoir mobiliser l'attention d'un bibliothécaire pendant un temps pré-défini. Si elle ne souhaite pas rigidifier son organisation en structurant ce type de service, et afin d'améliorer l'accueil de ce public, il sera nécessaire de mener une réflexion en équipe pour adapter le service en tant que de besoin, et pouvoir ainsi consacrer aux seniors le temps qu'ils requièrent.

Concernant l'accueil des groupes, l'enjeu pour la bibliothèque concerne à la fois l'accueil de groupes de résidents hébergés en foyer-logement ou en EHPAD, mais aussi l'accueil de groupes de seniors, par exemple pour une visite d'exposition ou un atelier axé patrimoine.

Enfin, il ne faut pas non plus négliger la mise en place de moments de convivialité, que ce soit autour d'un livre ou d'un autre support (petit déjeuner lecture, *brunchs* musicaux...).

### **3-2-1-3 Bousculer les habitudes**

Au-delà de la diversification de l'offre et de la personnalisation du service, il est vraisemblable que l'ouverture de la bibliothèque à d'autres horizons et à d'autres professionnels profite aux seniors, qu'il s'agisse de proposer les services d'un écrivain public (comme dans les bibliothèques de Creil (60) ou du réseau de plaine commune (93)...) ou d'adjoindre au lieu bibliothèque des missions complémentaires. Il en est ainsi de l'ouverture de la bibliothèque à des services de proximité, comme c'est le cas à Signy-l'Abbaye, dans les Ardennes (08) (1365 habitants).<sup>128</sup> La Maison Yves Coppens, ouverte en 2007, est à la fois une médiathèque et un lieu proposant l'accès à de multiples services, à travers un espace pour la recherche d'emploi et des permanences sociales (ANPE, mission locale, PMI...). La médiathèque est également Relais Services Publics (RSP), c'est-à-dire qu'elle constitue un point informationnel sur des thématiques administratives variées. Après deux ans de fonctionnement, le bilan effectué en 2009 était le suivant : « des habitants de la commune ayant franchi le seuil de la médiathèque pour une démarche d'ordre administratif ont découvert ce qu'est réellement une bibliothèque. Nombreuses sont les personnes qui pensent ne pas être à leur place au sein de ces structures culturelles. [...] 50 % de la population est inscrite, active, et participe à la vie de la médiathèque. »

## **3-2-2 Miser sur l'intergénérationnel**

### **3-2-2-1 « Grandir, c'est vieillir, et Vieillir, c'est grandir. »**

L'inter-génération constitue selon Serge Guérin « un enjeu pour la société du XXI<sup>ème</sup> siècle. »<sup>129</sup> Au-delà des considérations économiques, cette façon d'aborder les choses peut permettre, à travers l'enrichissement mutuel, de changer les préjugés (croisés) sur l'âge et de devenir un levier permettant de dynamiser les actions de la bibliothèque.

---

<sup>128</sup> DAUPHIN, Emilie, « Une médiathèque outil de lien social. L'exemple de Signy-l'Abbaye. », *Bibliothèque(s) - Revue de l'ABF*, n°47-48, décembre 2009.

<sup>129</sup> GUERIN, Serge, *L'invention des seniors*, Hachette, collection Pluriel, 2002.

L'une des manifestations les plus emblématiques en la matière est le Prix Chronos<sup>130</sup> de Littérature, créé en 1996 par la Fondation Nationale de Gérontologie, qui propose aux lecteurs « de lire des ouvrages ayant pour thèmes les relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse et la mort. » Autour du slogan « *Grandir, c'est vieillir ; Vieillir, c'est grandir* », les objectifs de ce prix sont entre autres de « sensibiliser les jeunes à la découverte du parcours de vie, permettre à des personnes de tous âges de réfléchir sur la valeur des étapes du parcours de vie, primer les meilleurs albums et romans traitant des relations entre les générations, de la vieillesse, développer le goût de la lecture chez les jeunes, éduquer à la citoyenneté grâce au vote individuel... » A partir d'une sélection de titres correspondant aux six classes d'âge définies (maternelles et CP, CE1/CE2, CM1/CM2, 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>, lycéens, 20 ans et plus), les lecteurs qui s'inscrivent au sein d'un collectif chement pendant quelques mois (de septembre à mars) avant de procéder au vote. Les bibliothèques ont naturellement vocation à s'inscrire dans ce type de démarche qui permet de faire dialoguer ensemble des générations différentes, mais le constat est que seulement 56 bibliothèques participent au prix. Il est d'ailleurs intéressant d'examiner l'étude sur « les modes de lecture dans le cadre du Prix Chronos- ou comment lisent les jurés du Prix Chronos », publiée en novembre 2010 et réalisée conjointement par la FNG et le Service du Livre et de la Lecture.<sup>131</sup> Il y est rappelé que le Prix Chronos permet d' « intervenir sur les représentations du vieillissement et de la vieillesse et de sensibiliser au vivre-ensemble en utilisant la littérature jeunesse. » Un développement sur l'évolution des images de la vieillesse reprend les travaux de Geneviève Arfeux-Vaucher<sup>132</sup> et démontre que « la lecture d'ouvrages traitant du « Grandir Vieillir » permet aux jeunes lecteurs de progresser dans leur compréhension du parcours de vie de la naissance à la mort, du rôle et de la place de chaque génération, d'exprimer et de parler de ses émotions hors cadre familial où l'affect est moins prégnant et devient dicible... » D'autre part, l'un des bénéfices attendu du prix est de « cultiver le lien avec les générations les plus âgées pour que la notion de durée et de temporalité existe et que les jeunes générations ne confondent pas temps virtuel et temps réel. En effet, si le temps réel reste identique à lui-même, le temps social devient de plus en plus rapide, perd de son épaisseur. » Au-delà, l'étude permet de faire ressortir quelques éléments saillants à partir des 39 réponses<sup>133</sup> recueillies : la participation des enfants se fait de façon inversement croissante par rapport à l'âge (Maternelle-CP : 33 %, CE1-CE2 : 32 %, CM1-CM2 : 25 %, 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> : 10%) ; les modalités de lecture privilégiées sont d'abord la lecture collective faite par un professionnel, puis la lecture individuelle suivie d'une discussion en groupe et la lecture individuelle après présentation des livres sélectionnés ; il est indiqué que plus les enfants sont jeunes et plus la démarche collective s'avère indispensable ; les principales motivations pour mettre en place le Prix Chronos sont pour près d'un quart des bibliothèques le support lecture permettant de parler de thèmes peu abordés, puis la possibilité de développer des actions intergénérationnelles, suivis du versant citoyen de l'activité (vote). Concernant le côté intergénérationnel, et donc la volonté de créer des liens entre les différentes générations, il est souligné dans l'étude l'un des bénéfices attendu de ces rencontres, à savoir la mise en perspective du rapport au temps : « ces enfants vivent dans un monde où tout s'accélère, dans une société qui cultive l'illusion de l'éphémère, du consumérisme et où les liens virtuels prennent le pas sur les liens réels. Mais « réussir » sa vie d'homme ou de femme nécessite une relation

<sup>130</sup> [www.prix-chronos.org](http://www.prix-chronos.org)

<sup>131</sup> Fondation Nationale de Gérontologie, « *Les modes de lecture dans le cadre du Prix Chronos- Comment lisent les jurés du Prix Chronos* », étude évaluative en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture, novembre 2010, [en ligne], (consulté le 25 novembre 2013).

<sup>132</sup> notamment ARFEUX-VAUCHER, Geneviève, *La vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours*, éd. Imago, 1994.

<sup>133</sup> Analyse des réponses de 39 bibliothèques sur les 56 participant au Prix Chronos et ayant été sollicitées.

correcte entre passé, présent et futur et la prise en compte de ses racines familiales et culturelles. »

En outre, le bénéfice de cette étude est de mettre l'accent sur le fait que le développement des actions inter-générationnelles constitue une priorité forte pour les bibliothèques : parmi les bibliothécaires interviewés, « la quasi-totalité évoque un souhait de la direction de s'impliquer dans ce type de démarche. » Sur les freins rencontrés dans la mise en place du prix, il est notable que les bibliothèques ont du mal à mobiliser les seniors, notamment les jeunes seniors, pour la raison suivante : « le public le plus accessible chez les adultes est celui des « seniors » entre 65 et 75 ans, celui qui fréquente les clubs et les activités de quartier mais c'est aussi le plus résistant à cette thématique du parcours de vie. Déjà vieillissant, il lui est difficile de se projeter dans un avenir plus sombre et encore plus d'aborder la mort. »

### ***3-2-2-2 Des activités de 7 à 77 ans***

Associer les générations et permettre à des personnes de différents âges de se rencontrer peut passer au sein de la bibliothèque par différentes activités. Sans revenir sur les animations autour du livre de type clubs de lecture ou ateliers d'écriture, il est intéressant de se pencher sur des animations un peu novatrices en bibliothèque. Au préalable, cette approche suppose pour la bibliothèque de renouveler la façon de penser ses missions et l'oblige à faire du public la priorité et à ne pas rester axée sur les collections. Ainsi, même si la bibliothèque de lecture publique conserve sa vocation à mettre à disposition du public des ressources documentaires sur différents supports, elle peut s'ouvrir à de nouvelles perspectives et accepter de passer d'une image de bibliothèque savante et d'étude à une bibliothèque où peut entrer la culture de divertissement,

Ainsi, la bibliothèque peut proposer des animations autour du jeu, qui peuvent permettre des échanges intergénérationnels et créer du lien social. De façon assez classique, peuvent être proposés des jeux de société, comme c'est le cas à la bibliothèque de Quimperlé (29) (jeu de gô, jeu d'échecs...), à la bibliothèque de Strasbourg (67) (« Faites vos jeux » : atelier de jeux intergénérationnels et interculturels une fois par mois) ou à celle de Beaumont-sur-Oise (95) (« Semaine du jeu » organisée du 19 au 26 mai 2012 ayant rassemblé 200 personnes dont des résidents d'EHPAD). Mais le jeu peut aussi prendre la forme de jeux vidéos comme dans le réseau de Plaine Commune (93) et s'incarner dans la wii, qui connaît également un certain succès dans les EHPAD : ainsi, après plusieurs essais pour trouver le jeu adapté, la médiathèque Saint-John Perse d'Aubervilliers (93, réseau de plaine-commune) a mis en place avec une résidence de la commune (maison gérontologique Les quatre saisons) un programme régulier d'ateliers de jeux vidéo adaptés (bowling virtuel), qui permet de conjuguer convivialité et maintien de la motricité chez les résidents. Quel que soit le type de jeu choisi, il est possible d'imaginer non seulement des ateliers réguliers mais aussi des temps forts comme un tournoi ou une semaine dédiée. Dans le même ordre d'idées, la bibliothèque peut aussi choisir d'organiser des « quizz », que ce soit en culture générale ou en se servant de ses ressources musicales sur une thématique « chanson » ou « jazz ». D'autres rencontres intergénérationnelles sont possible, par exemple autour du conte (qui reste aujourd'hui souvent réservé aux jeunes générations), dans un contexte où l'on assiste à un regain d'intérêt et une revalorisation de la tradition orale.

### **3-2-3 Pousser les murs ? Aller plus loin dans les actions hors-les-murs**

#### ***3-2-3-1 Développer les animations dans les structures d'hébergement des seniors***

Dans le mémoire réalisé en 2006 sur le pôle mobile de la BM de Lyon (69),<sup>134</sup> il ressortait que les structures d'accueil des seniors étaient très demandeuses en matière d'animations : « la majorité des personnes relais souhaite que la bibliothèque soit autre chose qu'un simple fournisseur de livres. Deux services sont demandés de façon récurrente : des animations [17 structures sur 25] et une aide à la création et à la gestion d'une bibliothèque au sein de l'établissement. »

En ce qui concerne les animations, il est certain que les bibliothèques pourraient facilement développer ce type d'animations avec un relais en EHPAD, mais les professionnels de la bibliothèque peuvent aussi aider à leur mise en place, que ce soit à travers la sélection des ouvrages ou la formation des animateurs en structures d'hébergement. En outre, les animations peuvent également miser sur l'intergénérationnel à travers des contes, et permettre la mise en place d'un partenariat à trois (foyer-logement, école, bibliothèque). Mais, au-delà de la lecture et du livre, qui reste souvent l'unique catalyseur, comme le souligne Yves Alix dans un article consacré au « hors les murs »,<sup>135</sup> doivent être envisagées des actions autour d'autres supports, comme la musique. En tout état de cause, c'est en échangeant avec les professionnels des structures d'hébergement, qui s'appuieront sur les besoins des résidents, que pourra être co-construite une offre adaptée aux seniors accueillis dans la structure.

#### ***3-2-3-2 Aider à la création et à la gestion d'une bibliothèque dans les EHPAD***

Quant à l'aide à la mise en place d'une bibliothèque au sein de l'EHPAD, il semble que « les attentes des établissements sont de deux ordres<sup>136</sup> : des conseils pour l'aménagement et la gestion d'un espace dédié au livre et à la lecture ; des conseils pour inciter les résidents à lire et élaborer des projets autour du livre et de la lecture. » A titre indicatif, c'est l'un des piliers sur lequel s'appuie le programme Culture Bleue mis en place en Ardèche (07), puisque l'article 8 de la convention BDP/EHPAD prévoit que « [La BDP] peut apporter des conseils pour l'organisation et le gestion de la bibliothèque et la mise en valeur des collections auprès des résidents. » On peut aussi souligner que certaines bibliothèques, lors de leurs opérations de désherbage, peuvent envisager des dons aux structures d'hébergement.

Il convient d'ajouter que dans cette perspective, il existe au sein des EHPAD des dispositifs qui peuvent être activés pour obtenir des aides financières, comme les subventions versées par la Fondation Hôpitaux de Paris- Hôpitaux de France dans le cadre de l'opération « Plus de Vie », destinée à améliorer le quotidien des personnes âgées hospitalisées ou hébergées. Ainsi, entre 1997 et 2013, cette opération a permis de soutenir financièrement la création ou l'amélioration de 20 bibliothèques dans des structures pour personnes âgées.<sup>137</sup>

---

<sup>134</sup> LUCIDO EL HARRAG, Aurélia, *L'offre de services en direction des personnes âgées « empêchées » : l'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon*, Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2006, [en ligne], (consulté le 23 juillet 2013).

<sup>135</sup> ALIX, Yves, « Du « tiers réseau » au « hors les murs », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n°5, t.53, [en ligne], consulté le 12 septembre 2013 : « à la lecture du livre de Claudie Tabet, il est frappant de voir que l'épine dorsale de l'action militante est d'abord la lecture (...) la bibliothèque n'est pensée par les militants que comme l'un des modes d'accès au livre, et non obligatoirement l'objet privilégié, voire unique, du développement de la lecture. »

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Source : contact avec la Direction des projets de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, décembre 2013

### **3-2-3-3 Faire tomber les murs**

Et si le développement des actions « hors les murs » devait aboutir à faire totalement tomber les murs ? Certes, il peut s'agir d'actions qui ne ciblent pas uniquement les seniors mais qui peuvent leur être profitables. Ainsi, la bibliothèque du Havre (76) a lancé une opération « Livres nomades », qui consiste en la mise à disposition de livres, dans des endroits ciblés (liste non exhaustive : bar, brasseries, centres hospitaliers, centres médicaux, hôtels, mairies, pharmacies, piscines...), où le lecteur a accès librement et gratuitement aux livres. Les livres sont « à lire sur place ou à emporter » et peuvent être redéposés dans n'importe quel point Livres nomades. Ceci peut intéresser des seniors qui limitent leurs déplacements.

D'autre part, on assiste à une diversification des actions « hors les murs »,<sup>138</sup> qui deviennent protéiformes, de la bibliothèque « au jardin » dans le réseau de la Ville de Paris (75), à la Biblio-Bato à Bordeaux (33), en passant par les bibliothèques de rue (mouvement des Little Free Library aux États-Unis), les bibliothèques de plage (de Notre-dame-des-Monts en Vendée (85) à la « paillote des livres » de Frontignan (34)) ou la bibliothèque de métro, lancée à Marseille (13). Tous ces exemples doivent en fait interroger les bibliothécaires et les amener à se demander si, pour toucher le public, il n'est pas nécessaire de se trouver là « où le public passe ». Ainsi, s'agissant des seniors, s'ils constituent vraiment un « public-cible » pour la bibliothèque, peut-être faut-il se demander où faut-il se positionner pour conquérir ce lectorat ?

Enfin, il est utile de se demander qu'il n'y aurait pas un intérêt à élargir le portage à domicile tel qu'il est aujourd'hui pratiqué, dans les bibliothèques où il est mis en place. Ainsi, la bibliothèque de Saint-Herblain (44) a mené entre 2009 et 2010 une expérience de « rencontres avec les habitants à leur domicile »,<sup>139</sup> dont l'objectif était de « proposer le service de lecture publique à tous et que chacun ait la possibilité d'y accéder. » Le bilan fait apparaître que 60 % du territoire a été prospecté et que 70 foyers ont accepté un prêt (soit 10 % des foyers rencontrés) ; mais il est intéressant de souligner que, sur ce total, 28 foyers étaient constitués de seniors ; cette démarche a suscité de nouvelles venues à la bibliothèque et une cinquantaine d'inscriptions, dont 24 retraités. Ce retour d'expérience est intéressant car il souligne qu'un mode de communication direct peut permettre de changer l'image de la bibliothèque et que, concernant les seniors, il peut créer un lien qui facilitera l'échange, voire créera une stimulation chez les plus âgés, permettant de lutter contre la tendance au repli sur les activités du foyer.

### **3-2-4 Créer des espaces seniors ?**

Alors que les bibliothèques ont très souvent identifié au sein des équipements des espaces dédiés à la jeunesse, voire plus récemment des espaces pour les adolescents, faut-il envisager de créer des espaces seniors ? Certes la question est délicate, et l'accueil pourrait être de stigmatiser cette tranche d'âge, avec le risque d'une part que les jeunes seniors ne se reconnaissent pas dans cette offre et que d'autre part, que les usagers pour lesquels l'offre serait la plus adaptée ne soient pas présents.

<sup>138</sup> TEXTIER, Bruno, « si tu ne vas à la bibliothèque, la bibliothèque viendra à toi... », *archimag*, n°263, avril 2013.

<sup>139</sup> *Rencontre des habitants à leur domicile, Bilan 2009-2010*, [en ligne], Disponible sur < [www.la-bibliotheque.com](http://www.la-bibliotheque.com) >, (consulté le 21 octobre 2013).

C'est pourtant le pari qu'a pris la ville d'Angers (49)<sup>140</sup> dans le cadre de l'évolution de son schéma directeur des bibliothèques, en décidant de réorienter l'identité de la bibliothèque Saint-Nicolas vers les seniors. Ce projet, partagé au niveau de la mairie, entre l'action culturelle, le CCAS et l'action territoriale, s'appuie sur une véritable démarche projet (comité de pilotage, comité technique, comité d'experts et comité participatif associant des usagers), qui, fait significatif, est pilotée par l'adjoint au maire chargé des personnes âgées. L'objectif du projet est de favoriser la proximité et l'accessibilité pour les seniors, mais aussi de leur proposer une offre différente, plus adaptée à leurs besoins, où l'on ne craint pas de bousculer les habitudes (atelier chocolat, atelier poterie...). L'une des innovations du projet est d'être à l'écoute des usagers, de « rêver ensemble » et de faire évoluer la programmation culturelle selon leurs souhaits, et en lien avec le CCAS, qui a délocalisé certaines de ses animations à Saint-Nicolas. Le projet est en évolution et la réorganisation est en cours, pour permettre d'adapter le lieu (mobilier, nouvelles technologies...) et « d'inventer quelque chose de neuf ». Dans cet état d'esprit, il est même envisagé, sur une construction nouvelle, et afin de trouver de nouveaux équilibres, de dédier dans une bibliothèque tous supports, un espace pour les seniors, qui leur permettrait à la fois de pouvoir s'isoler s'ils en ont envie mais aussi de profiter de la mixité et du brassage inter-âges que peut offrir une bibliothèque.

Innover et repenser les missions de la bibliothèque en axant les services sur les publics au-delà des collections, c'est un enjeu d'avenir, qui devra également se conjuguer avec les actions à entreprendre au niveau du numérique.

### **3-3 SENIORS ET NUMÉRIQUE, UN ENJEU D'AVENIR**

Après les partenariats et l'innovation, l'autre enjeu d'avenir qui concerne les seniors et les bibliothèques touche le numérique. Nous avons déjà vu que les seniors étaient très assidus aux ateliers numériques proposés par les bibliothèques. S'il est évident que les bibliothèques doivent poursuivre dans cet accompagnement, il faut également se questionner sur ce qu'elles peuvent offrir en termes de lecture sur tablette.

#### **3-3-1 La lecture sur tablette facilitée pour les seniors ?**

##### ***3-3-1-1 Adapter les tablettes, un enjeu d'avenir***

La multiplication des tablettes et autres terminaux mobiles à écran tactile constitue une nouvelle étape dans les usages de l'internet. Compte-tenu de la fracture numérique générationnelle, il est nécessaire de se demander comment les seniors vont s'approprier ces nouveaux outils et quels bénéfices ils peuvent en tirer. C'est dans ce sens qu'a été rédigé un « Livre Blanc sur Seniors et Tablettes interactives »,<sup>141</sup> publié en juillet 2011, et qui s'appuie sur l'observation pendant 8 mois de 60 seniors âgés de 63 à 89 ans, en trois lieux différents : le carrefour numérique de la Cité des sciences et de l'industrie, des foyers-logements et services de maintien à domicile de la ville de Longjumeau et l'association e-seniors, qui a pour objectif de proposer un accompagnement individualisé à la pratique des outils informatiques.

Il ressort de l'état des lieux quatre types de réticences de la part des seniors vis-à-vis des technologies numériques : la complexité des ordinateurs, le manque de conviction sur le fait que les services de l'internet peuvent répondre aux besoins

<sup>140</sup> Entretien du 17 décembre 2013 avec Jean-Charles Niclas, Directeur de la bibliothèque d'Angers (49).

<sup>141</sup> Délégation aux Usages de l'Internet, *Livre Blanc – Seniors et tablettes interactives*, juillet 2011, [en ligne], (consulté le 22 septembre 2013).

quotidiens, une inquiétude vis-à-vis de la sécurité des transactions et de la protection des données personnelles et enfin, le coût d'acquisition. D'autre part, il est rappelé que l'adaptation des tablettes est également justifiée par des éléments comme l'évolution des processus cognitifs (moindre perception des contrastes, ralentissement de la vitesse d'exécution de certaines activités, diminution de la sensibilité cutanée...). Il ressort donc de ces éléments, de l'observation et des échanges avec les seniors, un certain nombre de préconisations au nombre desquelles : faciliter la modification des caractères affichés (taille de la police, réglage de la luminosité...), généraliser l'utilisation du mode « paysage », personnaliser la sensibilité, alléger et rendre autonomes les tablettes...

Si ces développements peuvent sembler un peu éloignés du monde des bibliothèques, ils permettent de resituer la problématique des seniors dans un contexte nouveau, qu'il est important de connaître pour ajuster l'offre et ne pas craindre d'innover.

### ***3-3-1-2 Les seniors liraient mieux sur tablette***

Une étude menée par l'université Gutenberg de Mayence<sup>142</sup> et publiée en février 2013 a montré que la lecture sur tablette semblait facilitée pour les seniors. Cette étude qui compare la lecture sur tablette et e-book et la lecture sur livre papier a été menée auprès de deux tranches d'âge, les 21-34 ans et les 60-77 ans. Elle repose sur des éléments objectifs, tels que le mouvement des yeux et l'activité cérébrale mesurée grâce à un électro-encéphalogramme (EEG). L'étude révèle chez les seniors que « la lecture grâce à des appareils technologiques nécessite moins de temps pour la fixation du regard [...] quand est utilisée une tablette, le temps est radicalement réduit. »<sup>143</sup> Ceci s'expliquerait grâce au contraste accru entre le fond et la police, même si une fatigabilité sur une période plus longue doit être relevée. Cependant, quand on interroge les seniors sur leur plaisir à lire, il semble que le livre papier fasse deux fois plus d'adeptes que les appareils électroniques. Le paradoxe est donc certain, mais il mérite d'être souligné car avec la diffusion des tablettes, la lecture sur écran est amenée à se développer.

### **3-3-2 Développer le prêt de liseuses vers les EHPAD, un pari sur l'avenir**

Si le baromètre relatif aux usages du livre numérique<sup>144</sup> semble indiquer que « les Français sont de plus en plus nombreux à lire des livres numériques et que, de ce fait, ils ont tendance à lire plus qu'avant, sans renoncer au livre imprimé », il n'est pas certain que ceci impacte vraiment les seniors. Pourtant, ceci ne doit pas empêcher les bibliothèques de lancer des initiatives pour faire connaître ces nouveaux supports et susciter l'intérêt des seniors.

Si les bibliothèques municipales sont de plus en plus nombreuses à proposer le prêt de liseuses ou de tablettes à leurs usagers, il n'existe pas aujourd'hui de données disponibles sur la place que les seniors occupent dans le prêt de ces

---

<sup>142</sup> citée dans « Les seniors lisent mieux sur tablettes mais préfèrent l'imprimé. », *ActuaLitté*, 7 février 2013, [en ligne], (consulté le 14 octobre 2013).

<sup>143</sup> « Les seniors lisent mieux sur tablettes mais préfèrent l'imprimé. », *ActuaLitté*, 7 février 2013, [en ligne], (consulté le 14 octobre 2013).

<sup>144</sup> Baromètre Usages du Livre numérique, communiqué du 11 mars 2013, SONIA, SNE, SGDL, [en ligne], (consulté le 11 octobre 2013).

nouveaux supports de lecture. Les BDP semblent aussi commencer à se positionner sur ces nouvelles technologies.

Concernant l'offre à destination des seniors, la BDP de l'Ardèche (07) semble incontournable<sup>145</sup> : en effet, une expérimentation sur le prêt de liseuses en EHPAD, « Livrel bleu », parrainée par Yves Alix,<sup>146</sup> lancée en juin 2013, est en cours. Cette expérimentation, qui va durer 6 mois (la première évaluation est prévue en février 2014) repose sur 10 résidences volontaires (27 établissements s'étaient manifestés) et doit se dérouler ainsi : pour chaque résidence, deux liseuses, acquises par le Conseil Général, sont prêtées par la BDP ; elles comprennent chacune plus de 80 titres (50 issus de publie.net dans le cadre de l'opération « 100 bips, 50 ebooks », d'autres, livres de droit issus de Feedbooks et des titres plus récents acquis par la BDP). La mise en place du projet s'est accompagnée d'une demi-journée de formation pour les animateurs et d'un guide à destination des animateurs et des résidents. L'évaluation sera réalisée par les résidents et les animateurs, à partir d'une grille d'analyse pré-construite.

### **3-3-3 Lutter contre « l'illectronisme » des seniors**

Si les chiffres de l'illettrisme<sup>147</sup> tendent à montrer que les seniors sont plus touchés par ce phénomène que le reste de la population, il est quasiment certain que cette tendance affecterait aussi « l'illectronisme » qui peut être défini comme « un manque de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation des ressources électroniques »,<sup>148</sup> et qui entraîne deux types de difficultés, « celles liées à la pratique et à la manipulation de ces nouveaux outils et celles qui sont liées au contenu et à la vérification des informations véhiculées. » Encore une fois, le rôle des bibliothèques dans l'accompagnement et la médiation auprès des usagers, et notamment des seniors, doit être réaffirmé, comme le soulignait Thierry Grognet<sup>149</sup> lors d'un colloque organisé en 2006 à la BPI et intitulé « La formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ? ». Sur ce thème, les bibliothèques doivent mettre en place des actions à leur niveau, comme elles le font déjà à travers les ateliers numériques : comme pour les autres activités concernant les seniors, elles doivent adapter leur offre en fonction des attentes de cette tranche d'âge, sachant que la maîtrise des outils est et sera de plus en plus un vecteur de maintien du lien social. D'autre part, elles peuvent aussi s'inscrire dans des dynamiques plus larges, en partenariat avec d'autres acteurs : à ce titre, il est possible d'envisager l'animation d'ateliers multimédia dans des résidences pour personnes âgées, que ce soit en direct ou en ayant transféré des compétences aux animateurs-relais.

---

<sup>145</sup> Informations recueillies lors de l'entretien réalisé le 26 juillet 2013 avec Karine Valour, service Culture Bleue, à la BDP de l'Ardèche (07).

<sup>146</sup> Inspecteur Général des Bibliothèques et auteur du rapport sur *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture*, Rapport n°2012-23, juillet 2012, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66487/les-bibliotheques-et-l-acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture.html> >, (consulté le 15 mai 2013).

<sup>147</sup> Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), *L'évolution de l'illettrisme en France - Des chiffres pour éclairer les décisions*, mai 2013, [en ligne], (consulté le 22 novembre 2013).

<sup>148</sup> DESJARDINS, Jérémie, « Les bibliothèques contre l'illectronisme », *Bulletin de Bibliothèques de France*, 2000, n°4, p.120-122, [en ligne], (consulté le 11 octobre 2013).

<sup>149</sup> Alors Chef du département des bibliothèques publiques et du développement de la lecture à la Direction du Livre et de la Lecture.



## CONCLUSION

---

Seniors et Bibliothèques entretiennent donc des relations distendues qui s'expliquent notamment par le fait que les seniors sont une frange de la population complexe où se côtoient plusieurs générations, avec des besoins et des attentes différents, en fonction de l'âge mais aussi d'autres critères comme le degré d'autonomie.

Public assez invisible pour les bibliothèques, souvent absent et parfois oublié, les seniors, notamment les plus jeunes, ont des pratiques qui semblent peu différer du reste des adultes alors que les seniors empêchés ont des besoins particuliers qui sont aujourd'hui pris diversement en charge par les bibliothèques (portage à domicile, partenariats avec les institutions gériatriques), notamment à cause de la mobilisation de moyens que cela suppose. Mais, aller au-delà de ce constat, le public (et le non-public) des seniors est aujourd'hui trop mal connu des bibliothèques et ne constitue pas assez souvent un « public-cible » pour les équipements : or, il paraît nécessaire de mieux cerner ses attentes et de travailler en partenariat pour connaître les caractéristiques de ces tranches d'âge afin de développer des actions adaptées et d'en faire un véritable public prioritaire, d'autant que les plus de 60 ans représentent un segment de la population de plus en plus important. Il est également essentiel d'être à l'affût des tendances, comme cela a été le cas avec les ateliers numériques, qui connaissent un véritable succès auprès des seniors, dans un monde en pleine mutation.

Faire des seniors un « public-cible » semble un objectif incontournable pour les bibliothèques à court terme, compte-tenu de leur mission de service public et de la place qu'occupent les plus de 60 ans dans la population. Mais s'adapter pour faire venir les seniors à la bibliothèque ou développer des actions pour les toucher là où ils se trouvent suppose à la fois de repenser les espaces, de s'interroger sur les collections, de miser sur l'inter-générationnel, d'être à l'écoute des besoins et de travailler en équipe sur la réponse possible aux besoins de ces usagers ; il s'agit aussi d'innover, de travailler en partenariat, de bousculer les habitudes et de conjuguer les enjeux actuels, notamment autour du numérique, avec les besoins particuliers des seniors. L'un des enjeux dans les relations entre seniors et bibliothèques devra se traduire dans la poursuite et la densification des services vers les publics seniors empêchés, mais aussi dans la construction de services et d'actions à destination des autres seniors, en évitant de trop stigmatiser l'offre qui leur est proposée.

# ***Bibliographie***

## **Seniors et Vieillessement**

CARADEC, Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Nathan, collection Sociologie, 2001.

GUERIN, Serge, *La nouvelle société des seniors*, Michalon, 2011.

GUERIN, Serge, *L'invention des seniors*, Hachette, collection Pluriel, 2002.

SAUVEUR, Yannick, *Images de la vieillesse dans la France contemporaine : ambiguïté des discours et réalités sociales*, éd. universitaires de Dijon, collection Sociétés, 2013.

## **Pratiques Culturelles**

BPI/ Cabinet Plein sens, *Le public des manifestations orales de la BPI*, juillet 2009, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48285-le-public-des-manifestations-orales-de-la-bpi.pdf> >, (consulté le 12 novembre 2013).

CARADEC, Vincent, « Comportements culturels de la population âgée », *Empan*, 2003/4, n°52.

COULANGEON, Philippe, *Sociologie des Pratiques Culturelles*, La Découverte, 2010.

DESACHY, Matthieu, FIJALKOW, Ygal, JALAUDIN, Christophe, « Le vieil homme et la mère, ou l'assidu et l'occasionnelle, Quatre portraits d'usagers des bibliothèques de lecture publique d'Albi », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°5, [en ligne], Disponible sur : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0040-007.pdf> >, (consulté le 11 octobre 2013).

DONNAT, Olivier, « Pratiques culturelles 1973-2008 - Dynamique générationnelle et pesanteurs sociales », *Culture Études*, DEPS, 2011/7, [en ligne], (consulté le 16 juillet 2013).

DONNAT, Olivier, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture Prospective*, 2007/3, juin 2007, [en ligne], (consulté le 25 juillet 2013).

Fondation Nationale de Gérontologie, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Ministère de la Culture et de la francophonie, Département des études et de la prospective, La Documentation française, 1993.

MARESCA, Bruno ; avec la collaboration de EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Bibliothèque Publique d'Information/Centre Pompidou, 2007.

Observatoire de la Lecture Publique, Ministère de la culture et de la Communication, *Bibliothèques Municipales- Données d'activité 2011- Synthèse nationale*, [en ligne], (consulté le 25 octobre 2013).

OUJAOUDI, Maryse, EXERTIER, Catherine, « Grille d'analyse des publics et de leurs motifs d'éloignement », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, T.45, n°2, Disponible sur : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-02-0080-001> >, [en ligne], (consulté le 15 septembre 2013).

POISSENOT, Claude, « La fréquentation en question », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°5, [en ligne], Disponible sur : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013> >, (consulté le 11 octobre 2013).

*Les pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective, 1990.

*Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique- enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2009.

## **Seniors, lecture, culture et bibliothèques**

*Activité, culture et lien social, une exigence pour la personne âgée en institution*, colloque Privas, 21 octobre 2004.

ALIX, Yves, *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture*, Rapport à Madame le Ministre de la Culture et de la Communication, Inspection Générale des Bibliothèques, Rapport n°2012-23, juillet 2012, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66487/les-bibliotheques-et-l-acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture.html> >, (consulté le 7 mai 2013).

BOULLAY, Séverine, *Loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ?* Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2008, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1762-loisirs-temps-libre-et-avancement-dans-l-age-quelle-prise-en-compte-des-nouveaux-retraites-par-les-bibliotheques-de-lecture-publique.pdf> >, (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

CLEIRPPA (Centre de Liaison, d' Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées ), *Un nouvel âge pour lire*, Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la Lecture, 1989.

DUTON, Frédéric, MICHAUX, Lionel, PANET-TOURNE, Mathilde, ROLLINAT, Catherine, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/916-les-personnes-agees-dans-les-bibliotheques-publiques-municipales.pdf> >, (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013).

Fondation Nationale de Gérontologie, *Les modes de lecture dans le cadre du Prix Chronos- Comment lisent les jurés du Prix Chronos*, étude évaluative en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture, novembre 2010, [en ligne], Disponible sur : < [http://www.prix.chronos.org/fileadmin/Webmestre\\_media/articles/Etude\\_2011\\_Prix\\_Chronos.pdf](http://www.prix.chronos.org/fileadmin/Webmestre_media/articles/Etude_2011_Prix_Chronos.pdf) >, (consulté le 25 novembre 2013).

*Il n'y a pas d'âge pour... « Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution »*, Actes du colloque organisé dans le cadre de la semaine bleue le 21 octobre 2004 à Privas, Conseil Général de l'Ardèche, Bibliothèque Départementale de Prêt, 2005.

*Les personnes âgées et la lecture*, Actes du colloque, Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône, rencontre du 27 juin 2002, Conseil Général des Bouches du Rhône.

### Fracture numérique , Ateliers et ressources numériques

*La fossé numérique en France*, Rapport du Gouvernement au Parlement, La Documentation française, Rapports et documents, n°4, 2011.

Baromètre Usages du Livre numérique, communiqué du 11 mars 2013, SONIA, SNE, SGDL, [en ligne], (consulté le 11 octobre 2013).

Délégation aux Usages de l'Internet, *Livre Blanc – Seniors et tablettes interactives*, juillet 2011, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49496-seniors-et-tablettes-interactives-livre-blanc.pdf> >, (consulté le 22 septembre 2013).

DESJARDINS, Jérémie, « Les bibliothèques contre l'illectronisme », *Bulletin de Bibliothèques de France*, 2000, n°4, p.120-122, [en ligne], Disponible sur : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0120-006> >, (consulté le 11 octobre 2013).

LE HEIN, Fabienne, *Les ateliers numériques à la médiathèque Marguerite Yourcenar (Ville de Paris) : perspectives d'évolution*, Projet Professionnel Personnel-Formation Initiale des Bibliothécaires d'État (FIBE), Enssib, septembre 2010.

« Le livre numérique expliqué aux seniors et autres initiatives parisiennes en faveur des seniors », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2011, T.56, n°4. [en ligne], Disponible sur : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0088-006> >, (consulté le 27 octobre 2013).

« Les seniors lisent mieux sur tablettes mais préfèrent l'imprimé. », *ActuaLitté*, 7 février 2013, [en ligne], (consulté le 14 octobre 2013).

## Publics empêchés et éloignés

ALIX, Yves, « Du « tiers réseau » au « hors les murs », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n°5, t.53, [en ligne], Disponible sur : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-05-0004-001> >, (consulté le 12 septembre 2013).

BURGER, Dominique, « L'accès au web et à la lecture numérique des publics diversement empêchés », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n°3, t.51, [en ligne], Disponible sur : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-03-0058-010> >, (consulté le 12 septembre 2013).

CALMET, Marie, *Médiathèque, publics empêchés, publics éloignés : les enjeux d'un projet de service spécifique*. Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2004, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/845-mediathèque-publics-empêchés-publics-éloignés.pdf> >, (consulté le 13 septembre 2013).

CATANESE-PALANCHE, Véronique, DESVOIS, Muriel, FRIGERIO, Éric, PONS, Marie-Hélène, *L'abandon de la bibliothèque/ étude sur le phénomène de non-réinscription*, Mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2006.

Conseil Supérieur des Bibliothèques, *L'accès à la lecture des personnes « empêchées » et « le tiers réseau » de la lecture publique, dans : Rapport du Conseil Supérieur des Bibliothèques, 1995*, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1107-rapport-annuel-du-conseil-superieur-des-bibliotheques-1995.pdf> >, (Consulté le 15 juillet 2013).

DUCROUX, Céline, *Les décrocheurs- Enquête sur la non-réinscription en bibliothèque à Limoges et à Saint-Etienne*, Mémoire pour le DCB, Enssib, 2013, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60356-les-decrocheurs-enquete-sur-la-non-reinscription-en-bibliotheque-a-limoges-et-a-saint-etienne.pdf> >, (consulté le 31 octobre 2013).

DUTON, Frédéric, *La lecture à l'hôpital : état stationnaire, critique ou convalescent ?* Presses de l'Enssib, 2006.

LUCIDO EL HARRAG, Aurélia, *L'offre de services en direction des personnes âgées « empêchées » : l'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon*, Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2006, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/554-l-offre-de-services-en-direction-des-personnes-agees-empêchées.pdf> >, (consulté le 23 juillet 2013).

PANELLA, Nancy Marie, (dir.), *Guide à des bibliothèques desservant des patients hospitalisés, des personnes âgées et handicapées dans des institutions de long séjour* (traduction française de Georgette RAPPAPORT), La Haye, IFLA, 2004, [en ligne], (consulté le 23 juillet 2013).

RAMANATXO, Ophélie, *Les services des bibliothèques publiques aux personnes âgées empêchées : état des lieux de l'offre, évaluation de la demande, propositions d'actions*. Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2006, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/573-les-services-des-bibliotheques-publiques-aux-personnes-agees-empchees.pdf> >, (consulté le 10 juin 2013).

TABET, Claudie, *La bibliothèque « hors les murs »*, éd. du Cercle de la Librairie, 2004.

TEXIER, Bruno, « si tu ne vas à la bibliothèque, la bibliothèque viendra à toi... », *archimag*, n°263, avril 2013.

## Politiques publiques et culturelles

*Accueil et offre de services pour les personnes handicapées, Rapport annuel des bibliothèques municipales, Données 2005*, Ministère de la Culture, [en ligne], (consulté le 22 septembre 2013).

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), *L'évolution de l'illettrisme en France - Des chiffres pour éclairer les décisions*, mai 2013, [en ligne], Disponible sur : < [http://www.anlci.gouv.fr/content/download/1856/43306/version/1/file/PLAQUETTE\\_CHIFFRES\\_JANVIER+2013.pdf](http://www.anlci.gouv.fr/content/download/1856/43306/version/1/file/PLAQUETTE_CHIFFRES_JANVIER+2013.pdf) >, (consulté le 22 novembre 2013).

ANLCI, *Agir ensemble contre l'illettrisme sur tous les territoires*, 2012, [en ligne] Disponible sur : < <http://www.anlci.gouv.fr/content/download/1868/43702/version/4/file/ANLCI-Etat+des+lieux+lci+2012-final.pdf> >, (consulté le 22 novembre 2013).

*Bilan du dispositif des contrats territoires-lecture*, Service du Livre et de la Lecture, Ministère de la Culture, novembre 2012, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/55517/430221/file/Le%20dispositif%20Contrats%20Territoire%20Lecture.pdf> >, (consulté le 12 novembre 2013).

« Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », INSEE, *INSEE Première*, Nicolas Jonas, division Emploi, N°1426, Décembre 2012, [en ligne], (consulté le 10 octobre 2013).

RAUTENBERG, Julia, *Les contrats ville-lecture : évaluation du dispositif*, Mémoire d'étude pour le DCB ? Enssib, 2013, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60406-les-contrats-ville-lecture-evaluation-du-dispositif.pdf> >, (consulté le 10 novembre 2013).

## Bibliothèques publiques

AROT, Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Presses de l'Enssib, 2002.

BERTRAND, Anne-Marie, *Bibliothécaires face au public*, Bibliothèque Publique d'Information/Centre Pompidou, 1995.

CHAMBON, Fabrice, *Le rôle social des bibliothèques*, Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2010, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf> >, (consulté le 13 septembre 2013).

DAUPHIN, Emilie, « Une médiathèque outil de lien social. L'exemple de Signy-l'Abbaye. », *Bibliothèque(s) - Revue de l'ABF*, n°47-48, décembre 2009.

HUCHET, Bernard, PAYEN, Emmanuèle, (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, éd. du Cercle de la Librairie, collection Bibliothèques, 2008.

De MIRIBEL, Marielle, *Accueillir les publics. Comprendre et agir*, éd. du Cercle de la Librairie, 2013.

MONTEL, Claire, *Les stratégies de fidélisation des publics en bibliothèque*, Mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2013, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60378-les-strategies-de-fidelisation-des-publics-en-bibliotheque.pdf> >, (consulté le 31 octobre 2013).

PLOUX, Olivier, *L'impact de la gratuité sur l'activité et la fréquentation des bibliothèques municipales*, Mémoire pour l'obtention du DCB, Enssib, 2006, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48205-l-impact-de-la-gratuite-sur-l-activite-et-la-frequentation-des-bibliotheques-municipales.pdf> >, (consulté le 2 octobre 2013).

TNS, *Rapport final de l'Enquête paneuropéenne destinée à évaluer les perceptions des utilisateurs à l'égard des avantages liés aux technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques publiques*, Fondation B. et M. Gates, mars 2013, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62043-enquete-paneuropeenne-destinee-a-evaluer-les-perceptions-des-utilisateurs-a-l-egard-des-avantages-lies-aux-technologies-de-l-information-et-de-la-communication-dans-les-bibliotheques-publiques.pdf> >, (consulté le 15 octobre 2013).

TNS, *Rapport final sur la perception des avantages offerts par les TIC dans les bibliothèques françaises : le point de vue des usagers*, Fondation B. et M. Gates, mars 2013, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61097-la-perception-des-avantages-offerts-par-les-tic-dans-les-bibliotheques-publiques-en-france-le-point-de-vue-des-usagers.pdf> >, (consulté le 15 octobre 2013).

TRICOT, André, BOUBEE, Nicole, *Qu'est-ce-que rechercher de l'information ?*, Presses de l'Esssib, collection Papiers, 2010.

### Bénévoles

LAHARY, Dominique, « A propos des bénévoles », sur le site de l'Association des Directeurs de BDP, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article451> >, (consulté le 22 novembre 2013).

LANGLADE, Loïc, MICHALON, Jérôme, « Les acteurs bénévoles du réseau de lecture publique de la Loire : engagement et autonomie », sur le site de l'Association des Directeurs de BDP, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article463> >, (consulté le 22 novembre 2013).

MALET, Jacques, BAZIN, Cécile, « Donner du temps pour les autres mais aussi pour soi », *Gérontologie et Société*, n°138, septembre 2011, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2011-3-page-165.htm> >, (consulté le 12 novembre 2013).

### Documents diffusés par les bibliothèques ou agences de coopération

BDP de l'Ardèche, *Culture Bleue , L'offre de lecture aux établissements de personnes âgées*, [en ligne], Disponible sur <<http://www.ardecche.fr/mediatheque/Culture/Le%20livre%20et%20la%20lecture/culture%20bleue.pdf?18230924022011=>>, (consulté le 15 juin 2013).

BDP de l'Ardèche, « Il n'y a pas d'âge pour... », Catalogue thématique et analytique du fonds documentaire « culture bleue », 2ème édition, 2009.

BDP Biblio-Savoie, *Lecture et personnes âgées. Guide à l'usage des bibliothécaires*, 2005, [en ligne], Disponible sur < [http://www.savoie-biblio.com/col\\_gauche/espace\\_pro/nos\\_conseils/personnes\\_agees/personnesagees.pdf](http://www.savoie-biblio.com/col_gauche/espace_pro/nos_conseils/personnes_agees/personnesagees.pdf) >, (consulté le 15 juin 2013).

Interbibly, Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation, *Le portage à domicile et les services aux seniors*, Journée professionnelle, Reims, 17 novembre 2008, [en ligne], Disponible sur < <http://www.interbibly.fr/pdf/actes/portageDomicile.pdf> >, (consulté le 15 juin 2013).

Médiathèque de la Drôme, *Lecture et seniors, Guide pratique à l'usage des bibliothécaires*, 2010, [en ligne], Disponible sur <<http://www.mediathèque.ladrome.fr/Documents/Servicesbib/Fiches/guideseniors.pdf>>, (consulté le 15 juin 2013).

## Documents internes

Bibliothèque Municipale de Lyon (69),

*Enquête de fréquentation sur les visiteurs du réseau de la BM de Lyon et leurs pratiques – novembre 2008, rapport d'analyse*, [en ligne], Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40690-enquete-de-frequentation-sur-les-visiteurs-du-reseau-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon-et-leurs-pratiques-novembre-2008.pdf> >, (consulté le 27 septembre 2013).

Réseau des médiathèques de Plaine-Commune (93)

*Lettre de cadrage des activités en direction des seniors et des publics spécifiques, 2013*

Bibliothèque de Saint-Herblain (44)

*Rencontre des habitants à leur domicile, Bilan 2009-2010*, [en ligne], Disponible sur < [www.la-bibliotheque.com](http://www.la-bibliotheque.com) >, (consulté le 21 octobre 2013).

## Webographie

ANLCI : [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

INSEE : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Lire et faire lire : [www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

Ministère de la Culture : [www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

Observatoire de la lecture publique : [www.observatoirelecturepublique.fr](http://www.observatoirelecturepublique.fr)

Prix Chronos : [www.prix-chronos.org](http://www.prix-chronos.org)

Semaine Bleue : [www.semaine-bleue.org](http://www.semaine-bleue.org)

Seniorscopie : [www.seniorscopie.com](http://www.seniorscopie.com)

## *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE DIFFUSÉ AUPRÈS DES B D P.....</b>	<b>80</b>
<b>ANNEXE 2 – MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DU QUESTIONNAIRE DIFFUSÉ AUPRÈS DES B D P.....</b>	<b>84</b>
<b>ANNEXE 3 – LISTE DES ENTRETIENS MENÉS.....</b>	<b>86</b>
<b>ANNEXE 4 – LISTE DES JOURNÉES D'ÉTUDE .....</b>	<b>88</b>



## ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE DIFFUSÉ AUPRÈS DES B D P

### Mémoire Séniors et Bibliothèques

### Questionnaire à destination des Bibliothèques Départementales de Prêt

Dans le cadre de vos **collections** et de vos **actions**, certaines s'adressent-elles aux seniors ?.....NON.....OUI

Si oui, lesquelles ?

- livres en gros caractères.....

- livres audios ?.....

- dépôt dans les EHPAD ou autres structures pour personnes âgées.....

- animations (décrire) .....

- autres.....

- disposez vous de données chiffrées sur ces actions ?

Dans votre **mission de conseil**, avez vous déjà :

- réalisé une plaquette à destination des bibliothèques de votre réseau sur la thématique « seniors et lecture » ou « seniors et bibliothèques »? (titre exact , date de diffusion, ...)

- organisé une journée d'étude sur « seniors et lecture/ bibliothèques » ? (thème exact, date,..)

Avez vous déjà organisé des **actions de formation** sur la thématique « seniors et lecture/ bibliothèques » ?

- si oui, pourriez décrire le programme de cette formation ? (joindre plaquette)

- depuis quand organisez vous ce type de formation ?

.....

- à quelle fréquence ? (1 fois/ an ? 2 fois/an?)

.....

- quel est le public ciblé de ces formations ? (bibliothécaire, animateurs de maison de retraite,..)

.....

Diriez vous que l'attention que vous portez au public des seniors est récent ?

.....

.....

Les actions en direction de seniors sont elles inscrites en tant que telles dans votre projet de service, s'il existe ?

.....

.....

Pourriez vous expliciter les motivations qui vous ont conduit à mettre en place des actions à destination de ce public ?

.....

.....

.....

Dans le cadre des actions menées, avez vous mis en place des **partenariats** particuliers, par exemple avec des maisons de retraite, des clubs d'ânés, des CCASS (centre communal d'action sociale) ? Pourriez vous les décrire ? Procédez vous à une évaluation des actions menées ?

.....

.....

Au sein des services du Conseil Général, existe t il des projets ou des thématiques de travail sur les personnes âgées entre la BDP et la Direction de la Solidarité (ou autres Direction de l'Action Sociale,..) ?

.....

.....

**Vos commentaires ou suggestions**

.....

.....

.....

**Nom, fonction et coordonnées du contact à la BDP :**

.....

*Je vous remercie sincèrement d'avoir pris quelques instants pour remplir ce questionnaire. Je suis preneuse de vos documents sur le thème par mel ou par voie postale à m'adresser à :*

Anne-Christelle LOSSER- Élève conservatrice/DCB 22-  
ENSSIB- 17-21 Boulevard u 11 Novembre 1918  
69623VILLEURBANNEcedex

Octobre 2013



## ANNEXE 2 – MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DU QUESTIONNAIRE DIFFUSÉ AUPRÈS DES B D P

### MÉTHODOLOGIE

Le questionnaire présenté en annexe 1 a été diffusé à l'ensemble des BDP par courriel en date du 30 octobre 2013 ; une relance a été effectuée par courriel diffusé le 21 novembre 2013. Chaque réponse reçue a fait l'objet d'un accusé de réception.

### RÉPONSES REÇUES

36 Bibliothèques Départementales de Prêt ont répondu à l'enquête.

Il s'agit des BDP de l'Ain (01), de l'Ardèche (07), de l'Aube (10), des Bouches-du-rhône (13), du Cantal (15), de la Corrèze (19), de la Dordogne (24), de l'Eure-et-Loir (28), du Finistère (29), de l'Hérault (34), de l'Indre (36), de l'Indre-et-Loire (37), du Jura (39), de la Loire (42), de la Loire-atlantique (44), du Loiret (45), du Lot-et-Garonne (47), du Maine-et-Loire (49), de la Haute-Marne (52), de l'Oise (60), de l'Orne (61), des Pyrénées-Atlantiques (64), du Bas-Rhin (67), du Rhône (69), de la Saône-et-Loire (71), de la Seine-maritime (76), de la Seine-et-Marne (77), des Yvelines (78), du Tarn (81), du Tarn-et-Garonne (82), du Vaucluse (84), de la Haute-Vienne (87), de l'Yonne (89), du Territoire de Belfort (90), de l'Essonne (91) et de Mayotte.

### SYNTHÈSE DES RÉPONSES REÇUES

Question	Réponse
Dans le cadre de vos <b>collections</b> et de vos <b>actions</b> , certaines s'adressent-elles aux seniors? - livres en gros caractères ?	<b>OUI 36</b> <b>NON</b>
- livres audios ?	<b>OUI 36</b> <b>NON</b>
- dépôt dans les EHPAD ou autres structures pour personnes âgées	<b>OUI 7</b> <b>NON 29</b>
- animations	<b>OUI 12</b> <b>NON 24</b>
<b>CONSEIL</b>	
- réalisation d'une plaquette	<b>OUI 7</b> <b>NON 29</b>
- organisation d'une journée d'étude	<b>OUI 7</b> <b>NON 29</b>

<b>FORMATION</b>	<b>OUI 30</b> <b>NON 6</b>
- quel est le public ciblé de ces formations ?	<b>Bibliothécaires 25</b> (salariés ou bénévoles) Public plus large 5
Diriez vous que l'attention que vous portez au public des seniors est récent ?	<b>OUI 6</b> <b>NON 24</b> non réponse 6
Les actions en direction de seniors sont elles inscrites en tant que telles dans votre projet de service, s'il existe ?	<b>OUI 15</b> <b>NON 21</b>
Motivations pour mettre en place des actions	Les + cités : - vieillissement de la population - seniors en nombre important sur le territoire - public prioritaire du Conseil Général - demandes des bibliothèques du réseau - faible fréquentation des bibliothèques
Partenariats	<b>OUI 8</b> <b>NON 28</b>
Au sein des services du Conseil Général, existe t il des projets ou des thématiques de travail sur les personnes âgées entre la BDP et la Direction de la Solidarité (ou autres Direction de l'Action Sociale,..) ?	<b>OUI 6</b> <b>NON 30</b>

### **ANNEXE 3 – LISTE DES ENTRETIENS MENÉS**

Karine VALOUR, bibliothécaire à la BDP de l'Ardèche (07), programme Culture Bleue, le 26 juillet 2013

Hervé SUËL, médiathèque de Saint-Denis (93), le 6 septembre 2013

Thierry CLAERR, chef du bureau de la Lecture publique au Ministère de la Culture (accompagné de Zaïma HAMNACHE), le 19 septembre 2013

Yves ALIX, Inspecteur Général des Bibliothèques, le 20 septembre 2013

Jaoo MACIEL, responsable du programme Port'âge dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris, le 25 octobre 2013

Jean-Charles NICLAS, Directeur de la Bibliothèque municipale d'Angers, le 17 décembre 2013

## ANNEXE 4 – LISTE DES JOURNÉES D'ÉTUDE

BDP des Bouches-du-Rhône (13), juin 2002

« *Les personnes âgées et la lecture* »

BDP de l'Ardèche (07), octobre 2004

« *Il n'y a pas d'âge pour... « Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution* »

BDP de la Dordogne (24), 2005

« *Publics âgés et Bibliothèques* » (BDP de la Dordogne, 24)

Conseil Général de la Haute-Marne (52), 2005

« *La vie culturelle des personnes âgées en établissement* »

BDP de l'Aube (10), 2006

« *Ateliers mémoire et bibliothèques, des pistes pour fidéliser les seniors* »

Journée professionnelle de l'agence de coopération de Champagne-Ardenne Interbibly, Reims (51), le 17 novembre 2008

« *Le portage à domicile et les services aux seniors* »

Les Champs-libres à Rennes (35), 31 mai 2011

« *Lecture et Personnes âgées* » (31 mai 2011)

Médiathèque départementale de l'Essonne (91), 7 juin 2012

« *Accueillir les personnes âgées en bibliothèque* »

BDP de l'Eure (27), 25 octobre 2012

« *Séniors et bibliothèques* »

# Table des matières

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>9</b>
<b>1 LES SENIORS, UN PUBLIC INVISIBLE ?.....</b>	<b>13</b>
<b>1-1 Les seniors, un public réellement spécifique ?.....</b>	<b>13</b>
<i>1-1-1 Des statistiques peu adaptées.....</i>	<i>13</i>
1-1-1-1 60 ans, le bon âge ?.....	13
1-1-1-2 Des pratiques culturelles identifiées malgré tout .....	14
<i>1-1-2 Un public complexe.....</i>	<i>17</i>
1-1-2-1 Des grilles de lecture pour traduire la complexité.....	17
1-1-2-2 Une vision souvent réductrice de la part des professionnels des bibliothèques .....	19
<i>1-1-3 Un public oublié ?.....</i>	<i>20</i>
1-1-3-1 Contrats territoire-lecture et seniors .....	20
1-1-3-2 Les seniors, un public-cible dans les projets de service des bibliothèques ?.....	21
<b>1-2 Les seniors, un public absent ?.....</b>	<b>22</b>
<i>1-2-1 L'impératif de la fréquentation.....</i>	<i>22</i>
1-2-1-1 Une préoccupation récente.....	22
1-2-1-2 Et dans le reste de l'Europe ? .....	23
<i>1-2-2 Les causes de cette absence : tentatives d'explication.....</i>	<i>24</i>
1-2-2-1 Un public « empêché » pour de multiples raisons.....	24
1-2-2-2 La bibliothèque en concurrence .....	25
1-2-2-3 Des lieux peu adaptés ? .....	26
1-2-2-4 « Un public chasse l'autre » : l'absence des seniors, un effet collatéral des politiques en direction de la jeunesse ?.....	27
1-2-2-5 Des réticences internes ?.....	28
<i>1-2-3 Les seniors, des passeurs ? .....</i>	<i>29</i>
1-2-3-1 Des bénévoles en bibliothèques.....	29
1-2-3-2 Des passeurs de livres .....	30
<b>1-3 Agir pour les seniors en bibliothèque, entre légitimité et prise de conscience.....</b>	<b>31</b>
<i>1-3-1 Le boom démographique des seniors, une raison d'agir.....</i>	<i>31</i>
<i>1-3-2 Des études locales au rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques.....</i>	<i>32</i>
<i>1-3-3 Le développement des formations et des guides relatifs au public des seniors.....</i>	<i>33</i>
<b>2 UNE OFFRE DES BIBLIOTHÈQUES POUR LES SENIORS PAS ASSEZ VISIBLE ?.....</b>	<b>35</b>
<b>2-1 Une offre de services sur place qui profite aux seniors .....</b>	<b>35</b>
<i>2-1-1 Les missions traditionnelles de la bibliothèque.....</i>	<i>35</i>
2-1-1-1 L'emprunt d'imprimés .....	35
2-1-1-2 La lecture de la la presse .....	36
2-1-1-3 La fréquentation des animations culturelles.....	37
<i>2-1-2 Le boom des ateliers numériques, un succès garanti auprès des seniors .....</i>	<i>37</i>
2-1-2-1 Le « fossé générationnel », l'un des visages de la fracture numérique en France.....	37

2-1-2-2	La mise à disposition de postes informatiques et d'un accès internet, le nouveau visage du service public.....	39
2-1-2-3	Un engouement certain des seniors pour les ateliers numériques...39	
2-1-3	<i>Quels autres services proposés par les bibliothèques à destination des seniors ?</i> .....	41
2-1-3-1	L'avancée en âge et le risque accru de fragilité.....	41
2-1-3-2	Les seniors peuvent tirer profit des services proposés aux personnes handicapées.....	41
<b>2-2</b>	<b>Une mobilisation certaine à destination des publics empêchés.....</b>	<b>42</b>
2-2-1	<i>L'essor du portage à domicile</i> .....	42
2-2-1-1	Un retard historique.....	42
2-2-1-2	En voie d'amélioration ? .....	43
2-2-2	<i>Les actions à destination des publics en institution</i> .....	44
2-2-2-1	De l'intérêt des animations pour les seniors en structures d'hébergement.....	44
2-2-2-2	L'exemplarité de la BDP de l'Ardèche (07): un travail au long cours .....	45
<b>2-3</b>	<b>Une communication insuffisante sur les actions menées ? .....</b>	<b>46</b>
2-3-1	<i>Un certaine méconnaissance des actions menées par les bibliothèques à destination des seniors</i> .....	46
2-3-2	<i>Communiquer, relayer, ...il en restera toujours quelque chose</i> .....	47
2-3-2-1	Développer la communication, une priorité .....	47
2-3-2-2	La Semaine Bleue, une occasion de faire connaître l'action de la bibliothèque à destination des seniors.....	48
<b>3</b>	<b>POUR UNE POLITIQUE RENOUVELÉE ET PLUS VISIBLE DES ACTIONS DES BIBLIOTHÈQUES A DESTINATION DES SENIORS.....</b>	<b>51</b>
<b>3-1</b>	<b>La clé du succès : des partenariats à renforcer.....</b>	<b>51</b>
3-1-1	<i>Mieux connaître l'environnement des seniors pour agir</i> .....	51
3-1-1-1	Pourquoi et comment développer les partenariats ? .....	51
3-1-1-2	Identifier et connaître les partenaires potentiels .....	52
3-1-1-3	L'union fait la force.....	54
3-1-2	<i>Renforcer les partenariats avec les résidences accueillant des seniors et les EHPAD</i> .....	54
3-1-2-1	Travailler avec les EHPAD, c'est possible.....	54
3-1-2-2	La formation, une occasion de mieux se connaître et d'engager des actions communes.....	55
<b>3-2</b>	<b>Diversifier les services offerts par la bibliothèque et innover.....</b>	<b>56</b>
3-2-1	<i>Repenser les actions de la bibliothèque pour les seniors et sortir de l'approche centrée sur les livres</i> .....	56
3-2-1-1	Faire une place nouvelle aux seniors dans la bibliothèque .....	56
3-2-1-2	Personnaliser les service aux seniors.....	57
3-2-1-3	Bousculer les habitudes.....	58
3-2-2	<i>Miser sur l'intergénérationnel</i> .....	58
3-2-2-1	« Grandir, c'est vieillir, et Vieillir, c'est grandir. ».....	58
3-2-2-2	Des activités de 7 à 77 ans .....	60
3-2-3	<i>Pousser les murs ? Aller plus loin dans les actions hors-les-murs</i> .....	61
3-2-3-1	Développer les animations dans les structures d'hébergement des seniors.....	61

3-2-3-2 Aider à la création et à la gestion d'une bibliothèque dans les EHPAD .....	61
3-2-3-3 Faire tomber les murs .....	62
3-2-4 <i>Créer des espaces seniors ?</i> .....	62
<b>3-3 Seniors et numérique, un enjeu d'avenir .....</b>	<b>63</b>
3-3-1 <i>La lecture sur tablette facilitée pour les seniors ?</i> .....	63
3-3-1-1 Adapter les tablettes, un enjeu d'avenir.....	63
3-3-1-2 Les seniors liraient mieux sur tablette .....	64
3-3-2 <i>Développer le prêt de liseuses vers les EHPAD, un pari sur l'avenir</i> ....	64
3-3-3 <i>Lutter contre « l'illectronisme » des seniors</i> .....	65
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>67</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>69</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>77</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>89</b>